

Rapport synthèse 2023-2024

Rencontres régionales de concertation

Enjeux vécus par les aînés issus de communautés
ethnoculturelles du Québec

Tables régionales de concertation des aînés du Québec
et Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec



CONFÉRENCE
des Tables régionales de concertation
des aînés du Québec

Avec la participation de :

Québec 

Rapport synthèse effectué par la Conférence des
Tables régionales de concertation des aînés du Québec

Produit par mesdames Nathalie Colbert, Sandy Latour, Ariane Lapointe Belleau
et par monsieur Bertrand Gignac

Juin 2024

*Note au lecteur: Ce projet a été financé par le Fonds de relance des services
communautaires du gouvernement du Canada.*

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| Mot de la présidente | 5 |
| Contextualisation de la démarche | 6 |
| Le mandat de la Conférence | 6 |
| Une continuation de nos actions antérieures | 6 |
| Approche adoptée | 7 |
| Définition de « communautés ethnoculturelles » | 7 |
| L'immigration au Québec | 7 |
| Déroulement des rencontres de concertation | 8 |
| La région 01 : Bas-Saint-Laurent | 9 |
| Liste des enjeux pour la région | 10 |
| Enjeux prioritaires et pistes de solution | 11 |
| Enjeu 1 – Choc culturel | 11 |
| Enjeu 2 – Isolement | 11 |
| Enjeu 3 – Logement | 12 |
| Bons coups | 12 |
| Conclusion | 13 |
| La région 02 : Saguenay–Lac-Saint-Jean | 14 |
| Liste des enjeux pour la région | 15 |
| Enjeux prioritaires et pistes de solution pour l'organisme RÉCIF 02 | 15 |
| Enjeu 1 – Transport | 15 |
| Enjeu 2 – Logement | 16 |
| Enjeu 3 – Emploi | 16 |
| Enjeux prioritaires et pistes de solution pour l'organisme RÉCIF 02 | 16 |
| Enjeu 1 – Accueil et accompagnement | 16 |
| Enjeu 2 – Discrimination, racisme et préjugés | 16 |
| Enjeu 3 – Lourdeur des dédales administratifs | 16 |
| Bons coups | 17 |
| Conclusion | 18 |
| La région 03 : Capitale-Nationale | 19 |
| Liste des enjeux pour la région | 20 |
| Enjeux prioritaires et pistes de solution | 21 |
| Enjeu 1 – Reconnaissance des acquis | 21 |
| Enjeu 2 – Accès à l'information | 21 |
| Enjeu 3 – Accès aux services | 22 |
| Bons coups | 22 |
| Conclusion | 23 |
| La région 04 : Mauricie | 24 |
| Liste des enjeux pour la région | 25 |
| Enjeux prioritaires et pistes de solution | 26 |
| Enjeu 1 – Accès au logement | 26 |
| Enjeu 2 – Accès à l'information, aux services et aux droits | 27 |
| Enjeu 3 – Besoins financiers | 27 |
| Bons coups | 28 |
| Conclusion | 29 |

| | |
|--|-----------|
| La région 05: Estrie | 30 |
| Liste des enjeux pour la région | 31 |
| Enjeux prioritaires et pistes de solution | 32 |
| Enjeu 1 – Langue | 32 |
| Enjeu 2 – Accessibilité | 32 |
| Enjeu 3 – Financement | 33 |
| Bons coups | 33 |
| Conclusion | 35 |
| La région 06: Île-de-Montréal | 36 |
| Liste des enjeux pour la région | 37 |
| Enjeux prioritaires et pistes de solution | 38 |
| Enjeu 1 – Santé (accès aux soins) | 38 |
| Enjeu 2 – Revenus | 38 |
| Enjeu 3 – Intégration | 38 |
| Bons coups | 39 |
| Conclusion | 40 |
| La région 07: Outaouais | 41 |
| Liste des enjeux pour la région | 42 |
| Enjeux prioritaires et pistes de solution | 43 |
| Enjeu 1 – Intégration | 43 |
| Enjeu 2 – Accessibilité | 43 |
| Enjeu 3 – Aspect psychologique | 44 |
| Bons coups | 44 |
| Conclusion | 45 |
| La région 08: Abitibi-Témiscamingue | 46 |
| Liste des enjeux pour la région | 47 |
| Enjeux prioritaires et pistes de solution | 48 |
| Enjeu 1 – Accès à l’information | 48 |
| Enjeu 2 – Adaptation des services | 48 |
| Enjeu 3 – Isolement | 48 |
| Bons coups | 49 |
| Conclusion | 50 |
| La région 09: Côte-Nord | 52 |
| Liste des enjeux pour la région | 53 |
| Enjeux prioritaires et pistes de solution | 54 |
| Enjeu 1 – Accès au logement | 54 |
| Enjeu 2 – Manque d’espaces intergénérationnels et interculturels | 54 |
| Enjeu 3 – Formation du personnel | 55 |
| Bons coups | 55 |
| Conclusion | 56 |
| La région 10: Nord-du-Québec | 57 |
| Liste des enjeux pour la région | 58 |
| Enjeux prioritaires et pistes de solution | 57 |
| Enjeu 1 – Barrière de la langue | 59 |
| Enjeu 2 – Isolement social | 59 |
| Enjeu 3 – Connaissance des droits | 60 |
| Bons coups | 60 |
| Conclusion | 61 |
| La région 11: Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine | 62 |
| Liste des enjeux pour la région | 63 |
| Enjeux prioritaires et pistes de solution | 63 |
| Enjeu 1 – Barrière de la langue | 64 |
| Enjeu 2 – Racisme | 64 |
| Enjeu 3 – Choc culturel | 65 |
| Bons coups | 65 |
| Conclusion | 66 |

| | |
|---|------------|
| La région 12: Chaudière-Appalaches | 67 |
| Liste des enjeux pour la région | 68 |
| Enjeux prioritaires et pistes de solution | 69 |
| Enjeu 1 – Adaptation des services et des communications | 69 |
| Enjeu 2 – Formation des organismes et des immigrants âgés | 69 |
| Enjeu 3 – Isolement | 69 |
| Bons coups | 70 |
| Conclusion | 70 |
| La région 13: Laval | 71 |
| Liste des enjeux pour la région | 72 |
| Enjeux prioritaires et pistes de solution | 73 |
| Enjeu 1 – Accès aux ressources | 73 |
| Enjeu 2 – Barrière linguistique | 74 |
| Enjeu 3 – Isolement | 74 |
| Bons coups | 75 |
| Conclusion | 76 |
| La région 14: Lanaudière | 77 |
| Liste des enjeux pour la région | 78 |
| Enjeux prioritaires et pistes de solution | 79 |
| Enjeu 1 – Le transport | 79 |
| Enjeu 2 – Le logement | 79 |
| Enjeu 3 – La discrimination | 80 |
| Bons coups | 80 |
| Conclusion | 81 |
| La région 15: Laurentides | 82 |
| Liste des enjeux pour la région | 83 |
| Enjeux prioritaires et pistes de solution | 84 |
| Enjeu 1 – Isolement | 84 |
| Enjeu 2 – Communication | 84 |
| Enjeu 3 – Bientraitance | 85 |
| Bons coups | 85 |
| Conclusion | 86 |
| La région 16: Montérégie | 87 |
| Liste des enjeux pour la région | 88 |
| Enjeux prioritaires et pistes de solution | 89 |
| Enjeu 1 – Difficultés à rencontrer les aînés | 89 |
| Enjeu 2 – Logement | 90 |
| Enjeu 3 – Espaces de rencontre | 90 |
| Bons coups | 91 |
| Conclusion | 92 |
| La région 17: Centre-du-Québec | 94 |
| Liste des enjeux pour la région | 95 |
| Enjeux prioritaires et pistes de solution | 95 |
| Enjeu 1 – Précarité financière | 95 |
| Enjeu 2 – L'accompagnement | 96 |
| Enjeu 3 – Manque de concertation | 96 |
| Bons coups | 97 |
| Conclusion | 97 |
| Tableau résumé des résultats de la démarche | 98 |
| Conclusion du rapport | 99 |
| Bibliographie | 101 |

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame la ministre,

C'est avec fierté que nous vous présentons ce document dans lequel sont compilés les résultats de notre démarche de concertation concernant les enjeux vécus par les aînés issus de communautés ethnoculturelles.

Cette démarche s'inscrit dans le prolongement de celle entamée en 2021-2022, lorsque nous avons organisé des rencontres de concertation dans quatre (4) régions administratives du Québec afin d'obtenir un aperçu des enjeux vécus par les aînés issus de communautés ethnoculturelles.

Cette année, les rencontres ont eu lieu dans dix-sept (17) régions administratives du Québec. La démarche, qui fut un succès, se traduit en une compréhension plus nuancée et complète des enjeux auxquels font face ces aînés à travers la province. Elle s'inscrit donc parfaitement dans le cadre de notre mandat consistant à recenser les enjeux nationaux et à vous les faire connaître, comme convenu par notre convention d'aide financière.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez non seulement une énumération des enjeux relevés lors des rencontres, mais également des pistes de solution en lien avec ces enjeux ainsi que de nombreuses initiatives locales inspirantes. Nous espérons sincèrement que ce rapport déclenchera des actions améliorant la qualité de vie des aînés issus de communautés ethnoculturelles, ce qui représenterait bien évidemment un gain pour l'ensemble de la population.

Au passage, je souhaite souligner le travail des Tables régionales de concertation des aînés qui ont encore une fois démontré une volonté d'aller au-delà des attentes en vue d'obtenir une meilleure compréhension des problématiques auxquelles font face les aînés.

Nous espérons, madame la ministre, que les renseignements contenus dans ce rapport vous seront d'une précieuse aide pour la préparation de vos actions à venir.

Nous vous assurons de notre entière collaboration et vous prions de recevoir, madame la ministre, nos salutations distinguées.



Nicole Bolduc-DuBois

Présidente



CONTEXTUALISATION DE LA DÉMARCHE

Le mandat de la Conférence

Ce document est produit dans le cadre du mandat inscrit à la convention d'aide financière entre le Secrétariat aux aînés, la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec (CTRCAQ) ainsi que les Tables régionales de concertation des aînés du Québec (TRCA). Les constats qui émanent des rencontres de concertation dans chacune des régions administratives du Québec serviront entre autres à nourrir les réflexions de la ministre responsable des aînés et déléguée à la santé et au Secrétariat aux aînés, du ministère et du Secrétariat aux aînés. Ils reflètent les préoccupations des aînés québécois et constituent de précieux repères en vue de l'établissement de politiques provinciales.

Plus précisément, le mandat de la CTRCAQ se définit comme suit :

« Soutenir la concertation régionale vers l'atteinte d'objectifs régionaux communs et transmettre à la ministre l'information et les avis susceptibles notamment de favoriser le vieillissement actif des aînés, d'améliorer leur qualité de vie, de mettre en valeur la contribution des aînés à la société, de promouvoir la solidarité entre les générations, de veiller à la sécurité des aînés et de favoriser des milieux de vie et des environnements sains, sécuritaires et bienveillants. ».

Les deux objectifs de la présente démarche sont les suivants :

- 1) Convier les représentants locaux et régionaux des organismes aînés afin qu'ils puissent échanger sur les problématiques communes vécues par les aînés issus des communautés ethnoculturelles de leur région et trouver des solutions permettant d'améliorer leurs conditions de vie;
- 2) Décrire, le cas échéant, les interventions réalisées au cours de l'année dans leur région afin de répondre aux enjeux des aînés issus de communautés ethnoculturelles et dont les retombées ont été bénéfiques pour le bien-être des aînés (bons coups, événements, services, initiatives locales, etc.).

Une continuation de nos actions antérieures

La démarche s'inscrit dans le souci de bien répondre au mandat qui nous est confié par la ministre responsable des aînés, mandat qui repose sur le plan d'action du ministère en regard des aînés. Cette démarche vise à s'assurer que les enjeux de l'ensemble des communautés aînées soient bien définis afin de mieux outiller les différents décideurs dans le processus décisionnel en offrant des pistes de solution adaptées à tous les aînés, incluant ceux issus des communautés ethnoculturelles.

Par conséquent, il était important de poursuivre la démarche entreprise en 2022 afin de préciser les besoins des aînées issus de communautés ethnoculturelles de tout le Québec. Dans certaines régions, le taux d'immigration est considérable, dans d'autres, il est plus faible, mais, chose certaine, l'immigration pourrait s'accroître dans les prochaines années pour l'ensemble des régions dû à la régionalisation qui est de plus en plus encouragée par le gouvernement ([Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration](#)) et par les régions. Nous souhaitons que les aînés issus de communautés ethnoculturelles soient pleinement considérés et qu'ils puissent mener une vie épanouissante, active et bien intégrée tout en contribuant à la prospérité de leur société d'accueil.

Dans la foulée du rapport de 2022 où nous avons abordé les enjeux vécus par les aînés issus des communautés ethnoculturelles pour quatre régions du Québec et où des besoins importants et particuliers à ces communautés ont été déterminés, voici maintenant les résultats de nouvelles rencontres de concertation, cette fois-ci dans toutes les régions du Québec. Nous y présentons le résultat des discussions concernant les enjeux vécus par les aînés issus des communautés ethnoculturelles, les pistes de solution par rapport à ces enjeux ainsi que les initiatives locales et les bons coups soulignés par les participantes et les participants lors de chacune des rencontres.

APPROCHE ADOPTÉE

Définition de « communautés ethnoculturelles »

L'expression « communautés ethnoculturelles » fût privilégiée dans le cadre de cette démarche afin de rendre compte, du mieux possible, des différents groupes d'appartenance culturelle qui ne sont pas majoritaires dans la société québécoise. Nous souhaitons donc inclure non seulement dans notre démarche les enjeux des aînés ayant immigré au Québec ou dont la famille a immigré au Québec (toutes générations confondues), mais aussi ceux des aînés qui s'identifient à des cultures autres que la culture québécoise, qui ne parlent tout simplement pas le français (incluant les communautés anglophones), ou dont les différences culturelles sont présumées par autrui et qui, par conséquent, font face à des enjeux particuliers.

Même si nous avons débuté la démarche en adoptant cette définition qui s'avère plutôt large, ce qui est surtout ressorti dans le cadre de notre démarche est la réalité des individus aînés ayant immigré au Québec. Nous proposons donc un bref aperçu de l'immigration au Québec afin de mettre la table pour les résultats qui suivront dans le rapport.

L'immigration au Québec

Le Québec, parmi toutes les provinces canadiennes, contribue largement à l'accueil des nouveaux arrivants. En effet, « selon les données du Recensement de 2016, près de 94 % des personnes immigrantes au Canada vivaient dans quatre provinces, soit l'Ontario (51,1 %), la Colombie-Britannique (17,1 %), le Québec (14,5 %) et l'Alberta (11,2 %). » (Statistique Canada, 2016 cité dans Ville de Laval, 2019, p. 43).

À l'heure actuelle, avec une croissance migratoire record « en 2023, la population du Québec a augmenté de 218 000 personnes et a atteint 8,98 millions au 1^{er} janvier 2024. Cette croissance repose presque exclusivement sur la migration internationale, et principalement sur l'immigration temporaire (+ 174 200), qui est plus de trois fois supérieure à l'immigration permanente (+ 52 800). » (Institut de la statistique de Québec, 2020). Le nombre d'immigrants temporaires atteint maintenant plus de 500 000 au Québec (Colpron, 2023).

Notons que « Statistique Canada estime qu'au 1^{er} janvier 2024, le Québec comptait 19 % des travailleurs étrangers temporaires du Canada, 54 % des demandeurs d'asile et 12 % des étudiants internationaux. » (Institut de la statistique de Québec, 2020). Le Québec a donc accueilli plus de la moitié des demandeurs d'asile au Canada, ce qui soulève des enjeux particuliers, dont sa capacité d'accueil dans les secteurs du logement et des services de santé (Carabin, 2023).

Déroulement des rencontres de concertation

Les participantes et les participants aux rencontres de concertation de chaque région ont d'abord été regroupés en ateliers de trois à six personnes afin de dresser une liste des enjeux vécus par les personnes âgées issues de communautés ethnoculturelles.

Après quoi, ils ont été invités à cibler trois enjeux prioritaires parmi la liste d'enjeux et à déterminer des pistes de solution potentielles pour chacun d'entre eux.

Finalement, les participants ont partagé une liste d'initiatives régionales ou locales dont l'impact fut positif et considérable sur le mieux-être des aînés issus des communautés ethnoculturelles.

Voici donc la séquence que nous suivons dans ce rapport, pour les dix-sept régions administratives dans lesquelles une rencontre de concertation a eu lieu :

- Brève description de chaque région administrative
- Liste des participants à la rencontre de concertation
- Liste des enjeux ciblés pour la région
- Choix de trois enjeux prioritaires et leurs pistes de solution
- Bons coups et initiatives locales
- Conclusion pour la région

Cette année, la démarche n'a pas eu lieu dans l'une des régions, soit celle du Nunavik, puisque nous n'avons pas été en mesure d'établir la collaboration nécessaire pour y organiser une rencontre. La Table régionale de concertation des aînés du Nunavik avait toutefois participé à notre démarche en 2022. Vous trouverez les résultats de la démarche en question dans notre [rapport synthèse de concertation 2022](#).



LA RÉGION 01 : BAS-SAINT-LAURENT

La région du Bas-Saint-Laurent est située au sud du fleuve Saint-Laurent, entourée par Chaudière-Appalaches au sud-ouest et par la Gaspésie à l'est. C'est une région administrative qui couvre 22 185 km², soit 1,71 % du territoire québécois (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024).

En 2022, avec un compte de 200 507 habitants, le Bas-Saint-Laurent représentait 2,31 % de la population du Québec, ce qui la plaçait au 13^e rang parmi toutes les régions administratives (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024).

En 2017, le compte des personnes âgées de 50 ans et plus au Bas-Saint-Laurent était de 99 479 personnes, soit 49,9 % de la population totale de la région, ce qui en fait une population vieillissante d'où découle une rareté de main-d'œuvre (Ministère de la Famille, 2018).

Selon le recensement de 2016, la population d'immigrants résidant dans la région était de 2 445 personnes, soit 1,3 % de la population totale de cette région et 0,2 % de toute la population immigrée au Québec (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2018). Il y a donc encore peu d'immigrants au Bas-Saint-Laurent, mais afin de pallier la rareté de main-d'œuvre de cette région et de promouvoir des relations interculturelles harmonieuses, une démarche de régionalisation de l'immigration a été mise sur pied au moyen de la [Table de concertation en immigration du Bas-Saint-Laurent](#).

[Le Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine](#), en collaboration avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) vise aussi à favoriser l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants, à sélectionner des ressortissants en mesure de participer activement à la société québécoise, mais également à veiller à la réunification familiale, ce qui pourrait inclure des personnes âgées.

On peut dès lors conclure que les enjeux vécus par les aînés issus des communautés ethnoculturelles risquent de devenir plus visibles dans les années qui viennent et que des mesures répondant à leurs besoins particuliers seraient les bienvenues.

Journée de concertation concernant les enjeux vécus par les aînés issus de communautés ethnoculturelles – organisée par la Table de concertation des personnes âgées du Bas-Saint-Laurent et la CTRCAQ

Au cours de cette journée d'échanges, plus de quarante personnes issues de différents organismes et partenaires de la Table de concertation des personnes âgées du Bas-Saint-Laurent ont contribué à l'atteinte des objectifs de la rencontre.

Parmi ceux-ci :

- Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP) – Région du Bas-Saint-Laurent;
- Carrefour 50 ans et plus du Québec;
- FADOQ, Région du Bas-Saint-Laurent;
- Clubs des 50 ans et plus;
- Clubs FADOQ;
- Comité amis des aînés de Cacouna;

- RIIRS – Bas-St-Laurent, un organisme sans but lucratif fondé en 1992, avec l'aide de la FIQ, pour répondre à un besoin de regroupement exprimé par les infirmières retraitées;
- Table de concertation multisectorielle pour les aînés du Témiscouata;
- Table locale des aînés de La Mitis;
- Table locale des aînés de Rimouski-Neigette;
- CRD – Agente de recherche et de développement Innovation sociale;
- Gouvernement du Canada;
- Ville de Rimouski – Responsable projet en immigration.

Liste des enjeux pour la région

Les enjeux identifiés par les participants sont les suivants :

- L'accès au logement, alors que les logements se font rares et que ceux disponibles sont chers et parfois insuffisamment grands pour accueillir plusieurs générations;
- Les soins à domicile, qui ne répondent pas à la demande pour le moment;
- L'isolement et la perte de la cellule familiale;
- La barrière de la langue et l'apprentissage de la langue, qui est difficile pour plusieurs;
- La hausse des coûts;
- Le manque d'accompagnement, notamment pour aider les aînés avec l'utilisation d'Internet et avec les technologies plus généralement, ce qui contribuerait à contrer les fraudes;
- La ruralité et la fermeture de services en zones rurales;
- Le transport en commun, alors que les trajets et les distances entre les arrêts sont problématiques;
- La méfiance, les préjugés, et le manque d'ouverture des citoyens à l'arrivée. Ces dispositions compliquent l'intégration sociale et ne donnent pas lieu au respect des cultures et de la différence;
- Le manque de réseautage entre les organismes d'accueil et les services aux aînés;
- La multitude d'organismes et la duplication des services. Il est difficile pour les aînés de s'y retrouver, et cette situation diminue l'accessibilité et encourage la mésinformation;
- Le manque de reconnaissance des formations professionnelles suivies ailleurs et la difficulté d'obtenir des permis de travail;
- Le choc culturel, alors que les nouveaux arrivants doivent s'adapter à un nouveau contexte culturel;
- La difficulté à rejoindre les personnes pour la participation aux activités;
- La proche aidance;
- L'accès aux soins de santé;
- Le manque de lieux de socialisation;
- Le manque de services de traduction pour bien comprendre les services. Des interprètes devraient être accessibles en contexte de soins de santé pour assurer le consentement et la compréhension des personnes qui reçoivent les soins;
- La pauvreté, alors que plusieurs personnes ayant immigré dans la région doivent recourir aux comptoirs alimentaires;
- L'écart salarial;
- Le sentiment d'appartenance;
- Le transfert des pensions de retraite.

Enjeux prioritaires et pistes de solution

La région du Bas-Saint-Laurent étant très vaste et sa réalité différente selon les zones rurales ou urbaines, les participants auraient aimé choisir trois priorités pour chacune d'entre elles. Malgré tout, nous avons réussi à en cibler trois pour l'ensemble de la région.

Enjeu 1 - Choc culturel

Pistes de solution liées au choc culturel :

- Organiser des activités culturelles mixtes : artistiques, sportives, de cuisine; et des événements dédiés aux nouveaux arrivants : pique-nique, chorale, artisanat;
- Offrir de la médiation interculturelle : former des personnes pour accueillir les nouveaux arrivants, et offrir des informations aux nouveaux arrivants pour qu'ils puissent s'adapter plus facilement à la culture québécoise. Un intervenant du milieu pourrait faire le lien entre les cultures;
- Offrir des cours de francisation partout en région, incluant des activités moins pédagogiques et plus ludiques;
- Produire des émissions de télévision ou organiser des conférences interculturelles pour permettre l'éveil aux cultures;
- S'impliquer de plus en plus auprès des nouveaux arrivants : visites, communication, invitations aux activités de la région;
- Créer des lieux d'échanges multiculturels, favorisant l'intégration de la langue, et utiliser des applications de traduction gratuites;
- Encourager l'accueil des nouveaux arrivants dans toutes les régions et présenter les services, les activités, les clubs pour aînés;
- Offrir du parrainage par une famille d'accueil déjà établie au Québec et former un réseau de familles prêtes à aider;
- Encourager le covoiturage : offrir le transport pour aller faire l'épicerie;
- Encourager les petits gestes de chacun des citoyens, pour réduire le choc culturel;
- Commencer dès l'école à préparer les plus jeunes à accueillir les cultures variées;
- Prendre la responsabilité individuelle de s'informer sur des ressources existantes;
- Diffuser de la publicité par l'entremise du gouvernement;
- Bonifier le système d'agent de liaison pour favoriser le réseautage entre les organismes afin d'éviter le dédoublement, au niveau des MRC;
- Obtenir le soutien des municipalités pour partager la connaissance des services offerts;
- Pour la participation aux activités, recruter les aînés en passant par les plus jeunes, ce qui pourrait donner l'occasion d'inclure la famille entière;
- Organiser des événements de type défilé de mode pour connaître les vêtements des différentes cultures.

Enjeu 2 - Isolement

Pistes de solution liées à l'isolement :

- Aider les aînés à accéder aux soins et à se déplacer vers les services grâce à des travailleurs de milieu spécialisés en gériatrie sociale (pour les zones rurales);
- Inviter les aînés à partager les activités organisées en favorisant l'implication personnelle de chacun;
- Offrir un soutien financier aux organismes, afin d'organiser ce type d'activités;
- Mettre en place du parrainage;
- Offrir un transport plus facile d'accès, autant pour le coût que le trajet;

- Organiser des activités gratuites, mettre en place un comité de repérage organisé par les centres d'action bénévole et offrir des activités de partage des cultures;
- Orienter les nouveaux arrivants vers des groupes communautaires qui pourront les diriger vers des activités socioculturelles;
- Organiser du covoiturage en milieu rural, entre autres par des aînés, au moyen de chaîne téléphonique ou de courriel;
- Effectuer une étude de milieu afin de connaître le portrait régional des aînés issus de communautés ethnoculturelles;
- Créer des associations axées sur l'identité ethnoculturelle;
- Offrir des formations aux élus concernant le parcours d'immigration afin d'expliquer le rôle de la municipalité;
- S'assurer que chaque MRC soit couverte par au moins un travailleur de milieu (ITMAV).

Enjeu 3 - Logement

Pistes de solution liées au logement :

- Créer des lieux de vie communautaires, interculturels et intergénérationnels et offrir un financement lorsqu'un pourcentage de ces lieux est réservé aux communautés ethnoculturelles;
- Faire connaître la réalité des communautés ethnoculturelles au public, incluant les aînés, par différents moyens comme les films ou les téléromans;
- Construire des HLM ou des logements à prix raisonnable;
- Remédier à la lourdeur administrative, car il existe beaucoup de réglementation rendant les projets difficiles à concrétiser;
- Construire des logements qui conviennent mieux aux besoins familiaux, tels que des logements multigénérationnels;
- Fournir des personnes-ressources de l'Office municipal d'habitation qui faciliteraient la connaissance du milieu au moyen du logement;
- Construire des logements abordables en favorisant les coopératives d'habitation, notamment pour faciliter la socialisation et l'intégration;
- Donner accès à des appartements plus petits pour les gens seuls, même dans les villages plus éloignés, ce qui pourrait libérer de plus grands logements pour des familles complètes;
- Accueillir plus de familles dans les villages afin de conserver les écoles. Attirer les familles des aînés qui sont déjà sur place;
- Favoriser la colocation par des crédits d'impôt, surtout dans les petits villages.

Bons coups

Parmi les bons coups identifiés dans la région du Bas-Saint-Laurent, notons les initiatives suivantes :

- Repas d'échange entre les cultures et repas communautaire avec les nouveaux arrivants;
- Marché du monde : lieu d'échange entre les communautés qui permet l'accès à différents produits;
- Entente de développement culturel : une communauté par mois présente sa culture, un 5 à 7 a lieu par la suite, incluant la nourriture typique de cette culture;
- Activité au marché public avec création artistique sur place;
- Des 5 à 7 qui permettent la discussion sur le choc culturel;
- [Table de concertation en immigration du Bas-Saint-Laurent](#) : vise à soutenir le développement d'initiatives régionales structurantes qui favoriseront l'accueil, l'intégration et l'enracinement des personnes issues de l'immigration;

- [Plan d'action 2022-2025 – Table de concertation en immigration Rimouski-Neigette](#) qui vise l'attractivité, l'accueil, l'intégration et l'établissement durable des nouveaux arrivants;
- [Plan d'action en immigration 2022-2025 – MRC de Rivière-du-Loup](#) qui vise à faire reconnaître l'importance de la diversité, favoriser l'attractivité, l'inclusion et l'enracinement des personnes issues de l'immigration.

Conclusion

Le choc culturel, l'isolement et le logement représentent les trois principaux enjeux qui ont été ciblés par les participants à la journée de concertation pour la région du Bas-Saint-Laurent.

Le choc culturel est une réalité vécue par plusieurs personnes issues de l'immigration et peut affecter la qualité de vie en provoquant un malaise et une perte de confiance, et créer des obstacles à l'épanouissement en limitant l'accès à des activités, mais également affecter la santé en général et l'accès aux services, par manque d'information et de sentiment d'appartenance.

Il existe plusieurs pistes de solution pouvant contrer les effets du choc culturel, telles que l'organisation d'activités interculturelles et intergénérationnelles et la médiation interculturelle afin d'accueillir les nouveaux arrivants et de créer des liens. Ajoutons l'offre de cours de francisation plus accessible dans leur structure et la production d'émissions de télévision pour sensibiliser la population et ouvrir la porte aux différentes cultures. Il y aurait aussi l'implication citoyenne, la création de lieux d'échange et de rencontre, ainsi que le parrainage. Il ne faut pas oublier le covoiturage, le réseautage entre les organismes, ainsi que le soutien des municipalités et du gouvernement, pour n'en nommer que quelques-uns. La créativité et l'innovation sont les meilleurs alliés afin de trouver des manières simples et efficaces de minimiser le choc culturel.

L'isolement représente un enjeu de taille et peut entraîner des répercussions sur l'ensemble de la vie des aînés. L'accès aux soins, à l'information, aux activités, ainsi que l'équilibre personnel peuvent s'en trouver affectés.

Les organismes et les travailleurs de milieu sont au cœur de l'action lorsqu'il est temps d'organiser des activités pour contrer l'isolement, d'accompagner les aînés dans leurs déplacements et leur recherche de soins de santé et de services, d'offrir du parrainage, du transport, des activités d'accueil et d'intégration favorisant la création de liens durables, l'accès à un lieu d'échange et de rencontre. Offrir un soutien financier aux organismes et s'assurer que chaque MRC est couverte par au moins un travailleur de milieu (ITMAV) pourraient aussi représenter de très bonnes pistes de solution.

L'enjeu du logement est crucial puisqu'il touche l'un des aspects les plus importants de la vie et que les personnes aînées, surtout celles issues de l'immigration, éprouvent souvent des difficultés à accéder à des logements salubres et abordables.

Il serait important de créer des lieux de vie communautaires, interculturels et intergénérationnels, non seulement pour contrer l'effet du manque de logements, mais également pour répondre aux autres enjeux tels que le choc culturel et l'isolement. Ce type de solution pourrait en effet apporter des solutions gagnantes à plusieurs enjeux à la fois. Bien sûr, la construction de HLM ou logements à prix modique pourrait également faciliter les choses. Des logements multigénérationnels en fonction des différents besoins, des coopératives d'habitation, une meilleure offre de logements dans les zones rurales ainsi que des crédits d'impôt et des démarches administratives allégées pourraient s'avérer être des solutions très intéressantes.

LA RÉGION 02 : SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est située sur la rive nord du Saint-Laurent. C’est une région administrative qui couvre 95 761 km², soit 7,36 % du territoire québécois (Ministère de l’Économie, de l’Innovation et de l’Énergie, 2024).

En 2022, avec un compte de 282 330 habitants, le Saguenay–Lac-Saint-Jean représentait 3,25 % de la population du Québec, ce qui la plaçait au 10^e rang parmi toutes les régions administratives (Ministère de l’Économie, de l’Innovation et de l’Énergie, 2024).

En 2017, le compte des personnes âgées de 50 ans et plus au Saguenay–Lac-Saint-Jean était de 129 154 personnes, soit 46,7 % de la population totale de la région (Ministère de la Famille, 2018). Comme les personnes de 50 ans et plus comptent pour presque la moitié de la population au Saguenay–Lac-Saint-Jean, il va de soi que c’est une population vieillissante et que pour répondre à cette réalité démographique, la région compte sur l’apport de l’immigration afin d’en revitaliser l’économie.

Selon le recensement de 2016, la population d’immigrants résidant dans la région était de 2 965 personnes, soit 1,1 % de la population de cette région et 0,3 % de la population immigrée au Québec (Ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion, 2018). Depuis, un plan a été mis en place visant leur rétention. En effet, le [Plan d’action régional 2022-2023 de la Direction du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord](#) et du Ministère de l’Immigration, de la Francisation et de l’Intégration (MIFI) visait à favoriser l’accueil et l’intégration des nouveaux arrivants, augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions, à sélectionner des ressortissants en mesure de participer activement à la société québécoise, mais également à veiller à la réunification familiale, ce qui pourrait inclure des personnes âgées (Ministère de l’Immigration, de la Francisation et de l’Intégration, 2022).

On peut dès lors conclure que les enjeux vécus par les aînés issus des communautés ethnoculturelles risquent de devenir plus visibles dans les années qui viennent et que des mesures répondant à leurs besoins particuliers seraient les bienvenues.

Journée de concertation concernant les enjeux vécus par les aînés issus de communautés ethnoculturelles – organisée par la Table régionale de concertation des aînés du Saguenay–Lac-Saint-Jean et la CTRCAQ

Il fut laborieux de rejoindre et de mobiliser les organismes de cette région et par conséquent, le peu de participants présents à la rencontre ne se sentaient pas outillés pour représenter toute une communauté, ou tous les intervenants. Ils ont cependant fait de leur mieux pour partager leur expérience sur le sujet et nous apporter des pistes de solution aux enjeux ciblés comme étant prioritaires.

La CTRCAQ a consulté l’organisme Portes Ouvertes sur le Lac qui accompagne les personnes immigrantes et sensibilise la population aux difficultés qu’elles rencontrent. Les principaux enjeux liés à l’immigration furent tirés du [Plan d’action d’accueil, d’intégration et de pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles à la vie économique et socioculturelle du Lac-Saint-Jean 2022-2025](#). Ce plan d’action a été mis sur pied à la suite d’une vaste consultation auprès du milieu de l’éducation et des affaires, des organismes communautaires et du milieu municipal.

La CTRCAQ a également consulté l’organisme RÉCIF 02, qui nous a grandement aidé à identifier des enjeux vécus par les aînés issus de communautés ethnoculturelles et à trouver des pistes de solution à ces enjeux.

Liste des enjeux pour la région

Voici les enjeux qui ont été identifiés :

- L'accessibilité aux services dans la langue d'origine. La francisation rencontre plusieurs obstacles tels que l'accès au transport, les critères d'admissibilité, etc. L'accent local et la non-adaptation du débit par les « locaux » fait également partie des difficultés rencontrées par rapport à la langue;
- Le parrainage, alors que les personnes immigrantes peuvent rencontrer des difficultés lorsqu'il est temps de parrainer leurs propres parents;
- L'accès au transport. La desserte, le coût élevé et la disponibilité du transport entre les MRC et la région et entre les régions sont problématiques; il manque d'information sur les services disponibles et les moyens pour y accéder;
- Le logement, en lien avec la disponibilité (taux d'occupation très élevé), la localisation, le coût élevé, la difficulté d'accès causée par la discrimination, le racisme, le dossier de crédit, et l'incidence de ces obstacles sur la rétention et l'attraction des étudiants et des travailleurs;
- L'accès à l'emploi est difficile pour les personnes issues de l'immigration, ainsi que l'accueil et l'inclusion en entreprise, ce qui est encore plus vrai pour les aînés;
- L'accès aux services de la santé, en clinique ou à l'hôpital. L'accueil serait à améliorer pour les personnes immigrantes dans les services de santé. Le coût est très élevé pour une prestation de service (dans les cas où les personnes ne sont pas admissibles à la RAMQ). Il y a également de longs délais pour l'obtention de la carte RAMQ;
- La reconnaissance des acquis et des compétences est limitée;
- La discrimination. Les personnes immigrantes subissent du racisme et de la discrimination, ce qui rajoute des barrières importantes à l'installation et à la rétention. Les aînés seraient d'ailleurs un des groupes ayant le plus de préjugés envers les communautés culturelles;
- L'isolement et la solitude, alors que les personnes nouvellement arrivées n'ont pas toujours de réseau ou de famille;
- Le manque d'accompagnement pour l'accueil, l'intégration et l'épanouissement personnel et professionnel;
- L'adaptation à la culture à la suite d'une perte de repères ou même d'un choc culturel;
- La lourdeur des dédales administratifs liés au parcours migratoire;
- L'ouverture mitigée de la société d'accueil, qui tend à être chaleureuse avec les gens de passage et les touristes, mais moins avec les personnes issues de l'immigration qui s'installent dans la région.

Enjeux prioritaires et pistes de solution pour l'organisme Portes Ouvertes sur le Lac

Enjeu 1 - Transport

Pistes de solution liées au transport :

- Améliorer l'accès au transport, notamment en favorisant les personnes âgées par des tarifs à prix modique ou même la gratuité;
- Améliorer l'offre de service afin que le transport puisse se rendre à différents endroits, aux heures d'activités des aînés;
- Revoir la disponibilité du transport entre les MRC et la région, mais aussi entre les régions;
- Pallier le manque d'information sur les services disponibles et les moyens pour y accéder en offrant des dépliants aux personnes âgées, qui ont plus de facilité avec les informations sur papier que les informations sur internet.

Enjeu 2 - Logement

Pistes de solution liées au logement :

- Augmenter la disponibilité des logements en construisant des HLM;
- S'assurer que les nouveaux édifices à logement soient à des endroits facilement accessibles pour les personnes âgées;
- Améliorer l'approche envers les personnes issues de communautés ethnoculturelles lorsqu'il faut louer un logement, et éviter la discrimination, le racisme, les exigences trop élevées envers certains dossiers de crédit;

Enjeu 3 - Emploi

Pistes de solution liées à l'emploi :

- Faciliter l'accès au marché du travail aux nouveaux arrivants et aux personnes issues de l'immigration, en particulier aux aînés, entre autres en reconnaissant les acquis antérieurs;
- Améliorer l'accueil et l'inclusion en entreprise, en instaurant des politiques d'accueil et des formations aux employeurs et aux employés;

Enjeux prioritaires et pistes de solution pour l'organisme RÉCIF 02

Enjeu 1 - Accueil et accompagnement

Pistes de solution liées à l'accueil et à l'accompagnement :

- Offrir plus de ressources et de financement pour améliorer l'accueil et faciliter une intégration réussie des personnes immigrantes dans leur nouvelle communauté;
- Octroyer, sur une base permanente, plus de moyens à des organismes comme Portes ouvertes sur le lac ou Inclusia, aux comités d'accueil dans les municipalités, aux groupes communautaires, etc., qui ont pour mission de favoriser le meilleur accueil et la meilleure intégration possible dans les communautés et les municipalités.

Enjeu 2 - Discrimination, racisme et préjugés

Pistes de solution liées à la discrimination, au racisme et aux préjugés :

- Offrir plus de ressources et de financement pour sensibiliser et éduquer au mieux vivre-ensemble, notamment pour les aînés originaires de la région d'accueil;
- Développer plus de programmes de soutien aux groupes qui mettent en œuvre des initiatives favorisant les rencontres interculturelles;
- Orchestrer une campagne nationale de lutte contre le racisme et la discrimination envers les personnes issues de l'immigration ainsi que les Premières Nations.

Enjeu 3 - Lourdeur des dédales administratifs

Pistes de solution liées à la lourdeur des dédales administratifs :

- Il faudrait plus d'efficacité et surtout plus d'humanité dans le traitement des dossiers des personnes immigrantes au Québec. Portes ouvertes sur le Lac a précisé, par exemple, qu'il faudrait revoir les délais pour le traitement des dossiers de personnes déjà présentes au Québec, pour le renouvellement de permis de travail et autres types de demandes.

Bons coups

Parmi les bons coups identifiés dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, notons les initiatives suivantes :

- Le [PLAN D'ACTION en matière d'accueil, d'intégration et d'établissement durable des PERSONNES IMMIGRANTES 2019/22](#) de la Ville de Saguenay.
- [RÉCIF 02](#), table de concertation des groupes de femmes Saguenay–Lac-Saint-Jean qui rassemble et représente les groupes et les comités de femmes de la région. L'organisme RÉCIF 02 collabore avec ses membres à améliorer les conditions de vie de toutes les femmes dans une perspective féministe de justice sociale et d'égalité entre les genres et entre les femmes;
- La Trousse d'outils en préparation par RÉCIF 02 pour une participation citoyenne égalitaire et inclusive pour toutes les femmes en région, à paraître d'ici l'automne 2024;
- Le projet Je, tu, nous... sommes ensemble de RÉCIF 02 qui propose des rencontres, formations et découvertes interculturelles entre des femmes issues de l'immigration, des femmes autochtones et des femmes allochtones;
- La Journée de sensibilisation sur le racisme au Saguenay–Lac-Saint-Jean, qui a eu lieu le 28 octobre 2023 et à laquelle 90 personnes ont participé;
- Le Programme de mentorat de RÉCIF 02 pour les femmes en politique municipale, qui inclut la promotion de ce programme auprès de TOUTES les femmes, dont celles issues de la diversité ethnique, culturelle, de genre, etc.;
- Le Collectif des femmes immigrantes du Saguenay–Lac-Saint-Jean, qui comprend plus de 190 femmes membres;
- L'accueil réservé aux travailleurs marocains dans la municipalité de Saint-Thomas-Didyme (nord du Saguenay–Lac-Saint-Jean);
- Les démarches faites par les MRC pour favoriser l'accueil des personnes immigrantes et lutter contre les préjugés, par exemple : le Plan d'action d'accueil, d'intégration et de pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles à la vie économique et socioculturelle du Lac-Saint-Jean de la MRC Domaine-du-Roy, la Trousse d'accueil_2022 et le Guide pratique à l'usage des municipalités visant l'accueil, l'inclusion et l'établissement durable des nouveaux arrivants réalisé par les trois MRC du Lac-Saint-Jean, le Guide nouveaux arrivants Marjorie;
- [Portes ouvertes sur le Lac](#), un organisme qui accueille et accompagne les nouveaux arrivants issus de l'immigration dans leur intégration au milieu de vie. De plus, cet organisme collabore avec les acteurs du milieu pour favoriser l'inclusion. D'ici 2025, l'offre de services sera consolidée et uniformisée et son rôle sera précisé auprès des partenaires, afin de travailler en complémentarité avec les acteurs du milieu.

Conclusion

Le transport, le logement et l'emploi représentent les trois principaux enjeux qui ont été identifiés par l'organisme [Portes ouvertes sur le Lac](#) pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Le transport est souvent compliqué pour les aînés, et lorsque le territoire à couvrir est vaste, les compagnies de transport peinent à offrir un service adéquat, particulièrement en dehors des heures d'achalandage qui représentent pourtant les plages horaires souvent prisées par les aînés pour se rendre à leurs activités. La plage horaire, les tarifs et le territoire couvert seraient à améliorer, ainsi que la manière d'informer les aînés des services offerts, en privilégiant les documents papiers plutôt que numériques.

Le logement est difficilement accessible aux personnes aînées, surtout celles issues de communautés ethnoculturelles, à cause de coûts élevés, mais également de la discrimination et des préjugés. Une meilleure offre de logements abordables ainsi qu'une éducation populaire visant à favoriser l'accueil et le respect de ces aînés seraient appréciées.

L'emploi est crucial pour les aînés issus des communautés ethnoculturelles, car un bon emploi représente une garantie pour une retraite autonome et digne. Lorsque les nouveaux arrivants doivent abandonner leur carrière précédente, cela provoque des conséquences sur les années de retraite à venir. La reconnaissance des acquis sur le marché du travail est vraiment essentielle, ainsi qu'une amélioration des politiques d'accueil en entreprise.

L'accueil et l'accompagnement, la discrimination, le racisme et les préjugés et la lourdeur des dédales administratifs représentent les trois principaux enjeux qui ont été choisis par l'organisme [RÉCIF 02](#) pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

L'accueil des nouveaux arrivants et l'accompagnement sont vraiment importants et favorisent une bonne intégration. De meilleures ressources et du financement aux organismes et aux municipalités allant dans ce sens pourraient améliorer grandement les mesures concrètes prises pour accueillir les nouveaux arrivants.

La discrimination, le racisme et les préjugés prennent souvent leur source dans un manque d'information, une ignorance des réalités vécues par l'autre, et des peurs injustifiées. Les initiatives favorisant les rencontres interculturelles, les formations concernant la sensibilisation et l'éducation, ou même des campagnes de lutte contre le racisme mériteraient d'être développées et diffusées dans la région, ce qui pourrait également améliorer la rétention des nouveaux arrivants.

La lourdeur des dédales administratifs est également un enjeu qui est soulevé par les organismes. Il est difficile de s'y retrouver et cela demande beaucoup de temps aux familles et aux organismes. Le côté humain laisse parfois à désirer et le traitement des dossiers peut en souffrir. Alléger les démarches administratives serait vraiment apprécié par plusieurs des acteurs concernés, qui pourraient ainsi se consacrer à d'autres tâches plus constructives.

Les enjeux prioritaires des deux organismes sont différents et nous en concluons qu'un portrait exact des priorités n'a pas pu être fait. Tout de même, cela démontre des besoins et des pistes de solution en vue d'améliorer la qualité de vie des aînés issus de communautés ethnoculturelles de la région.

LA RÉGION 03 : CAPITALE-NATIONALE

La région de la Capitale-Nationale se trouve au nord du fleuve Saint-Laurent, à l'entrée de l'estuaire fluvial et elle couvre 18 643 km², soit 1,43 % du territoire québécois (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024a).

En 2022, avec un compte de 771 611 habitants, la Capitale-Nationale représentait 8,87 % de la population du Québec, ce qui la plaçait au 3^e rang parmi toutes les régions administratives (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024).

En 2017, le compte des personnes âgées de 50 ans et plus était de 313 872 personnes, soit 42,3 % de la population totale de la région (Ministère de la Famille, 2018). Cela étant dit, « malgré une population vieillissante et une fécondité en deçà de la moyenne, la région de Québec s'en tire bien notamment grâce à l'immigration internationale, indique le plus récent bilan démographique de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). » (Radio-Canada, 2016).

Selon le recensement de 2016, la population d'immigrants résidant dans la région était de 41 895 personnes, soit 5,9 % de la population totale de cette région et 3,8 % de toute la population immigrée au Québec (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2018). L'immigration est donc bien présente dans cette région. En effet, « de 2018 à 2023, la région de la Capitale-Nationale a enregistré des gains migratoires importants, représentant, en moyenne, 1 758 personnes par année, soit un taux net de 0,24 %. » (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024b).

La Ville de Québec

La ville de Québec, qui regroupe près des trois quarts de la population totale de la région, attire une grande proportion des personnes immigrantes et comme beaucoup d'autres villes, elle doit mettre en place des mesures afin d'adapter ses services (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024a).

Elle s'est ainsi dotée d'un [Plan d'action en immigration](#) favorisant l'accueil et l'intégration des populations immigrantes, dont les axes d'intervention sont les suivants :

- Intégration des personnes immigrantes;
- Collectivité accueillante et inclusive;
- Attraction, accueil et établissement durable de la main-d'œuvre (Ville de Québec, s.d).

Une vaste campagne de sensibilisation à la diversité ethnoculturelle a été menée à l'automne 2022 et à l'hiver 2023. Le thème choisi pour le volet citoyens était « Ouvrir sa ville » et, pour le volet employeur, « Ouvert à la diversité ». (Ville de Québec, s.d). La main-d'œuvre se fait rare et par conséquent, les nouveaux arrivants sont les bienvenus. Puisque ces derniers sont en majorité issus de l'immigration permanente, ils pourraient un jour représenter une population d'aînés ayant des besoins qui leur sont particuliers.

Journée de concertation concernant les enjeux vécus par les aînés issus de communautés ethnoculturelles – organisée par la Table de concertation des personnes aînées de la Capitale-Nationale et la CTRCAQ

Au cours de cette journée d'échanges, plusieurs personnes issues de différents organismes et partenaires de la Table de concertation des personnes aînées de la Capitale-Nationale ont contribué à l'atteinte des objectifs de la rencontre.

Parmi ceux-ci :

- Cercle citoyen au cœur de Sainte-Foy, un groupe participant à des rencontres de concertation afin de poser des actions locales et d'être à l'écoute des citoyens et citoyennes;
- Movimiento Latino, un groupe virtuel pour aider les femmes immigrantes au Québec;
- Centre culturel Guayasamín de Québec (CCGQ), un collectif travaillant pour la culture musicale des peuples et pour l'intégration des cultures à la société québécoise et canadienne;
- CAPMO, une organisation visant la construction d'une culture et d'un monde plus juste en regroupant des personnes, en offrant des formations, etc.;
- Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées;
- Association québécoise de défense des retraités (AQDR)- Québec;
- Association nationale des retraités fédéraux – section Québec;
- SAAI : le Service d'aide à l'adaptation des immigrants et immigrantes est un organisme à but non lucratif de la ville de Québec. Il a pour but de faciliter l'intégration des personnes immigrantes dans leur nouveau milieu de vie et de sensibiliser la population québécoise à leur apport à la société.

Liste des enjeux pour la région

Les enjeux identifiés par les participants sont les suivants:

- La reconnaissance des acquis;
- Le transfert des allocations de retraite d'un pays à l'autre;
- L'accès à l'information concernant les organismes, mais également les services gouvernementaux;
- La francisation, qui n'est pas orientée vers les personnes aînées. Il est difficile d'avoir accès à quelqu'un qui parle sa langue et d'éviter les longues listes d'attente;
- L'accès à l'information;
- La barrière linguistique et culturelle;
- Le logement;
- L'intégration culturelle;
- L'isolement;
- Les services de loisirs;
- Le manque d'accompagnement pour la mise en place de projets de vie;
- La représentation citoyenne;
- Les services à domicile;
- L'accès aux services de santé;
- L'accès aux médecins de famille.

Enjeux prioritaires et pistes de solution

Enjeu 1 - Reconnaissance des acquis

Pistes de solution liées à la reconnaissance des acquis :

- Mettre en place des ententes avec davantage de pays pour permettre le transfert de pensions de retraite;
- Collaborer avec les gouvernements fédéral et provincial ainsi que les pays d'origine afin de s'assurer que les pensions de retraite acquises soient reconnues et transférées de manière équitable. Au Québec, seules les personnes ayant immigré d'un pays signataires d'une entente de sécurité sociale peuvent demander le transfert de leur rente de retraite. Le nombre de pays signataire est toutefois limité ([voir le Tableau des pays signataires d'une entente de sécurité sociale](#));
- Reconnaître les compétences et les expériences professionnelles des nouveaux arrivants et assouplir les processus d'intégration. Le processus est actuellement très sévère, par exemple pour les psychologues, les médecins ou les dentistes. Il existe une fermeture de la part des ordres professionnels vis-à-vis les formations et l'expérience acquises à l'extérieur du Canada. Lorsque ces derniers ne sont pas reconnus, il est difficile pour les nouveaux arrivants de se trouver un emploi qui reflète leurs compétences. Ces derniers peuvent même se trouver dans des situations financières précaires qui ne leur permettent pas de planifier une retraite;
- Améliorer les programmes de reconnaissance des acquis et des compétences tels que Rire2020, SOIT (Service d'Orientation et d'Intégration des Immigrants au Travail) en rendant le service plus rapide;
- Mettre en place des partenariats avec les Ordres professionnels pour faciliter l'intégration des professionnels formés à l'étranger et accélérer les processus de reconnaissance des compétences;
- Offrir des cours de mise à niveau, des stages pratiques ou des périodes de mentorat pour combler les écarts entre les compétences existantes et les exigences locales. Un exemple à suivre serait les formations accélérées offertes aux infirmières pendant la pandémie COVID19. Les programmes devraient viser à encadrer les individus plutôt qu'à refaire toute leur éducation (lorsque le métier permet le transfert de connaissances d'un pays à l'autre);
- Diminuer le pouvoir qu'ont les Ordres professionnels sur le sort des nouveaux arrivants. L'exemple utilisé pour ce point est celui de l'Ordre des médecins, qui, au Québec, octroie les permis d'exercice;
- Diminuer la bureaucratie qui se rattache à la reconnaissance des acquis.
- Augmenter les moyens qu'ont les nouveaux arrivants pour démontrer leurs compétences et personnaliser le processus de reconnaissance des acquis. Par exemple, il pourrait s'agir d'organiser des stages d'évaluation ou de faire passer des examens.

Enjeu 2 - Accès à l'information

Pistes de solution liées à l'accès à l'information :

- Offrir aux nouveaux arrivants des renseignements pratiques à l'aéroport ainsi que des renseignements concernant les services disponibles;
- Offrir des services de francisation s'adressant particulièrement aux aînés. Les personnes qui offrent les cours doivent parler la langue courante de l'aîné;
- En lien avec les services MIFI plus particulièrement : réduire les listes d'attente et s'assurer que les aînés ont accès à des personnes qui parlent leur langue;
- Organiser des événements entre les aînés déjà installés au Québec et les aînés nouveaux arrivants pour faciliter la francisation et pour contrer l'isolement (des deux côtés);
- Miser sur un organisme centralisé incluant des unités régionales dont l'objectif serait de diriger les immigrants vers les services appropriés. L'organisme serait en mesure, par exemple, de conseiller les nouveaux arrivants quant aux documents à produire pour s'inscrire au guichet d'accès à un médecin de famille, pour faire un changement d'adresse, pour faire une demande de reconnaissance des acquis, etc. L'organisme pourrait les informer sur les délais auxquels s'attendre, et au besoin offrir des services de traduction;

- Il existe actuellement le Centre de service aux immigrants à Québec, ainsi que d'autres centres à Montréal, mais le besoin mentionné ici concerne un organisme plus centralisé. Il s'agirait plutôt d'un modèle de guichet unique pour transférer l'information à tous. Une piste de solution possible serait de bonifier l'offre de service du 211 et de mieux le faire connaître;
- Concernant le fait qu'il existe plusieurs services (le MIFI, le CERDA, le 211 pour les organismes, le 811 pour la santé, le 311 pour la ville de Québec), mais que les gens ne les connaissent pas toujours, il est proposé de trouver des moyens d'informer les aînés de façon individuelle, que ce soit par téléphone, par visite à la maison, ou par d'autres moyens. Il pourrait aussi y avoir une plateforme où se trouvent tous les services, ce qui nous ramène à l'idée d'un organisme central;
- Augmenter la quantité de personnel dans les services de traduction et d'interprétation;
- Mettre en place un comité d'accueil qui assure les jumelages;
- Mieux financer les organismes à but non lucratif existants..

Enjeu 3 - Accès aux services

Cela inclut l'accès aux services gouvernementaux, aux services de santé, ainsi que l'accès à un médecin de famille.

Pistes de solution liées à l'accès aux services :

- Offrir des services de maintien à domicile pour et par les communautés ethnoculturelles;
- Augmenter le nombre de médecins de famille, et offrir des services de santé adaptés;
- Améliorer la collaboration entre les gouvernements, les ordres professionnels, les institutions de santé, les organismes communautaires et les aînés;
- Miser sur les programmes de jumelage, incluant des bénévoles qui guident les aînés vers les ressources appropriées;
- Augmenter le nombre de travailleurs de milieu (ITMAV), puisqu'ils sont bien placés pour devenir des ressources clés pour l'accès à l'information;
- Entreprendre des démarches pour consulter les personnes aînées issues des communautés ethnoculturelles sur leurs points de vue et leurs besoins.

Bons coups

Parmi les bons coups identifiés dans la région de la Capitale-Nationale, notons les initiatives suivantes :

- Les ITMAV, ces travailleurs de milieu dédiés aux personnes âgées, font une énorme différence dans le quotidien de ces personnes. Ils sont présents, accessibles et indispensables, créant un sentiment de confiance et de sécurité;
- Le projet de réseautage intergénérationnel [Génération Active](#) de l'organisme [Intergénération Québec](#), qui est un organisme à but non lucratif regroupant des organismes, des individus et des institutions du Québec afin de soutenir des initiatives intergénérationnelles visant à rapprocher les générations (offre de formations, partage d'informations, etc.);
- Le 211, qui permet de trouver des services communautaires et sociaux;
- Espace Citoyen (CAT), un ensemble de différents regroupements qui invite les gens à venir faire des activités pour contrer l'isolement (ex. : jouer aux échecs). Ils sont ouverts le soir et la fin de semaine;
- Le Centre et service d'orientation du ministère de l'Éducation;
- La MIFI, RIRE 2000;
- Les fêtes de quartier qui permettent de bénéficier d'un soutien communautaire.

Conclusion

La reconnaissance des acquis, l'accès à l'information et l'accès aux services représentent les trois principaux enjeux qui ont été ciblés par les participants à la journée de concertation pour la région de la Capitale-Nationale.

La reconnaissance des acquis des personnes immigrant au Québec est importante pour qu'ils puissent aussi y vieillir. Elle permet une continuité financière, sociale et professionnelle aux personnes en âge de travailler et, par la suite, une retraite favorisant l'estime de soi, l'autonomie et la santé financière. La reconnaissance des qualifications obtenues à l'étranger peut avoir des effets positifs sur plusieurs aspects de la vie et, par conséquent, la qualité de vie en général.

L'accès à l'information est un enjeu important pour beaucoup d'aînés issus des communautés ethnoculturelles, et la barrière de la langue représente pour eux un obstacle supplémentaire. Ils éprouvent également plus de difficultés à trouver et comprendre l'information, surtout si elle n'est pas adaptée à leurs capacités.

L'accès aux services est toujours un enjeu pour les personnes âgées, mais encore plus pour celles issues de communautés ethnoculturelles, car elles ne connaissent pas toujours les services et la barrière culturelle et linguistique en complique l'accès. Des efforts en matière de francisation orientée vers les personnes âgées et un meilleur accès à des interprètes ou à des professionnels parlant la langue des aînés sont essentiels pour surmonter cet obstacle et pour les guider, notamment vers les services gouvernementaux, communautaires et de santé.



LA RÉGION 04 : MAURICIE

La région de la Mauricie est située au nord du fleuve Saint-Laurent, à l'est de Lanaudière et à l'ouest du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale. C'est une région administrative qui couvre 35 447 km² terrestres, soit 2,73 % du territoire québécois (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024).

En 2022, avec un compte de 281 163 habitants, elle représentait 3,23 % de la population du Québec, ce qui la plaçait au 11e rang parmi toutes les régions. Plus de la moitié de sa population est regroupée dans la ville de Trois-Rivières, et plus du quart demeure dans les zones rurales (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024).

En 2017, le compte des personnes âgées de 50 ans et plus en Mauricie était de 131 928 personnes, soit 49,0 % de la population totale de la région (Ministère de la Famille, 2018), ce qui en fait une population vieillissante. D'ici 2041, les personnes âgées pourraient représenter le tiers de sa population et c'est une tendance qui s'apparente au reste du Québec (Radio-Canada, 2019).

Selon le recensement de 2016, la population d'immigrants résidant dans la région était de 6 265 personnes, soit 2,4 % de la population (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2018), ce qui ne représente pas un nombre élevé d'immigrants par rapport à d'autres régions. Toutefois, ces derniers contribuent de plus en plus à une légère hausse de la démographie régionale, qui s'est quelque peu accélérée depuis 2021 (Delisle, 2023), et cela pourrait possiblement s'expliquer par un plan d'action mis sur pied afin d'attirer les nouveaux arrivants, dans le but de revitaliser l'économie.

Le [Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction de la Mauricie et du Centre-du-Québec](#), en collaboration avec le Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) vise à favoriser l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants, à sélectionner des ressortissants en mesure de participer activement à la société québécoise, mais également à veiller à la réunification familiale, ce qui pourrait inclure des personnes âgées.

On peut dès lors conclure que les enjeux vécus par les aînés issus des communautés ethnoculturelles risquent de devenir plus visibles dans les années qui viennent et que des mesures répondant à leurs besoins particuliers seraient les bienvenues.

Journée de concertation concernant les enjeux vécus par les aînés issus de communautés ethnoculturelles – organisée par la Table de concertation des aînés et des retraités de la Mauricie et la CTRCAQ

Au cours de cette journée d'échanges, plusieurs personnes issues de différents organismes et partenaires de la Table de concertation des aînés et des retraités de la Mauricie ont contribué à l'atteinte des objectifs de la rencontre.

Parmi ceux-ci :

- Office municipal d'habitation à Trois-Rivières;
- Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) Trois-Rivières;
- Association québécoise de défense des retraités (AQDR)- Mauricie;
- Association québécoise de défense des retraités (AQDR)- Shawinigan;
- L'Appui pour les proches aidants;
- Ville de Trois-Rivières;
- Direction de la santé publique et responsabilité populationnelle.

Liste des enjeux pour la région

Voici les enjeux identifiés par les participants :

- L'accès au transport en commun, qui est affecté par l'aspect monétaire ainsi que par la barrière de la langue, qui peut rendre difficile la compréhension des systèmes. Il y a également une grande différence entre les milieux urbains et ruraux (difficulté accrue à organiser les transports quotidiens en milieu rural). Les démarches pour avoir accès au transport adapté sont très complexes et difficilement compréhensibles. Les politiques d'admissibilité datent de 1998, elles seraient à remettre à jour. L'OPHQ (transport privé) devrait suivre une formation afin de mieux servir la population aînée ethnoculturelle;
- L'accessibilité à l'information, aux services et aux droits. Il y a une méconnaissance des procédures, des ressources et des services disponibles, comme les services d'accompagnement, les services de santé et gouvernementaux en général, les organismes. La diffusion de ces services est de moins en moins accessible, entre autres par la fin de la livraison des hebdomadaires. L'information est disponible sur Internet, mais elle pourrait être problématique pour les gens moins habitués à ce système. Il y a un développement rapide des technologies et par conséquent, une adaptation vis-à-vis de ce développement est nécessaire afin de sensibiliser les aînés aux arnaques et éviter la désinformation. Enfin, la littératie peut représenter un enjeu lorsqu'on veut y accéder, ainsi que la complexité des procédures et des stratégies de communication;
- La communication entre les organismes et le travail « en silo » représentent un enjeu. Les programmes se concentrent sur le résultat uniquement, au lieu de faciliter les démarches, comme pour la gestion de la confidentialité avec le CIUSSS. Par ailleurs, un problème additionnel est créé pour les personnes recevant l'aide sociale et commençant une francisation. Ils recevront un montant pour le début de cette francisation, mais l'aide sociale n'en sera pas informée, ce qui causera donc une accumulation de dettes à ces organismes;
- L'accès aux traducteurs, alors que trouver des interprètes dans la bonne langue est un défi, et ce surtout lorsque les besoins financiers de la personne sont considérés. Seulement une vingtaine d'heures de traduction sont payées lors de l'arrivée de la personne immigrante, et elles sont rapidement utilisées. Il y a également un problème de disponibilité des interprètes, qui ne sont pas toujours accessibles au moment du rendez-vous;
- La méconnaissance générale à l'arrivée au pays, incluant une méconnaissance des droits, de la culture, des services;

- La difficulté à se reconnaître en tant que proche aidant;
- L'accès à des revenus décents à la retraite. À l'arrivée, la personne doit travailler dix ans pour avoir accès aux rentes de retraite. Si elle ne peut le faire à cause de son âge, elle devra donc dépendre de l'aide sociale pour le reste de sa vie;
- La reconnaissance des compétences et des diplômes. Il en découle une perte d'expertise disponible, une dévalorisation de la personne et une difficulté d'accès au marché du travail;
- L'accès aux soins de santé, dans un contexte où il est difficile d'avoir accès aux médecins de famille et aux soins dentaires;
- La précarité financière. Par exemple, il faut rembourser le billet d'avion après un an, même si les gens sont en majorité sur l'aide sociale. La précarité financière entraîne également une difficulté d'accès aux aliments, aux soins, au transport et au logement;
- La compréhension du monde des finances. La complexité des procédures fiscales est souvent un obstacle (prestations, monde du travail, reconnaissance des acquis, taxes, etc.);
- La consommation de substances, puisque la réglementation est variable d'un pays à l'autre et cela peut entraîner une incompréhension de la part des aînés;
- L'accès au logement, notamment le coût élevé et la salubrité des logements, la méconnaissance des programmes d'aide, la disponibilité des logements et les listes d'attente, ainsi que l'accès physique aux logements en cas d'handicap;
- La santé mentale. L'éloignement de la famille peut provoquer de la nostalgie et de la tristesse, ce qui s'ajoute au choc culturel que peuvent vivre certaines personnes. Les personnes immigrantes ont le droit de faire venir des membres de la famille proche pendant un an, mais il existe des problèmes dans les procédures, qui demandent beaucoup de documentation, avec photographie. Le stress peut également provenir de raisons liées au quotidien ou au processus d'immigration, par exemple, des participants ont mentionné l'inquiétude vis-à-vis des soins de fin de vie ou le stress lié à l'impossibilité de produire un testament dû aux coûts associés.

Enjeux prioritaires et pistes de solution

Enjeu 1 - Accès au logement

Pistes de solution liées à l'accès au logement :

- Augmenter le nombre de logements disponibles sur le marché;
- S'assurer que les logements soient accessibles financièrement et que le maximum de 25 % du revenu total alloué au logement soit respecté;
- S'assurer que les nouveaux arrivants aient tout de suite accès au logement, sans devoir attendre une année;
- Offrir des logements adaptés et abordables, aussi en milieu rural;
- Ajuster les critères des différents programmes d'aide afin de permettre à un plus grand nombre d'aînés d'y être admissibles;
- Ramener le droit aux cessions de bail;
- Augmenter les subventions au domaine privé;
- Assurer une supervision plus rigoureuse des propriétaires concernant les augmentations de loyer, les enquêtes de crédit, les questions indiscretes. Prévoir des questionnaires préétablis afin d'éviter ces questions;
- Réduire les délais administratifs;
- Offrir un accompagnement pour faire connaître les droits des locataires et des propriétaires;
- Améliorer le maintien à domicile;
- Mettre sur pied des programmes d'aide afin de mieux loger les aînés;
- Mettre en place des projets de revitalisation de quartier afin d'attirer les commerces de proximité;

Enjeu 2 - Accès à l'information, aux services et aux droits

Pistes de solution liées à l'accès à l'information, aux services et aux droits :

- Sensibiliser les aînés nés au Québec afin de favoriser l'inclusion des aînés issus de communautés ethnoculturelles;
- Sensibiliser les employés et les résidents des RPA par rapport à la bienveillance et favoriser une intégration saine;
- Réduire le nombre de demandes pour obtenir les services gouvernementaux par la création d'un service centralisé et automatisé de distribution des services (comme pour le système de changement d'adresse);
- Créer des postes d'agent de transfert d'information dans chaque organisme. Cela permettrait d'avoir une ligne directe afin de régler des problèmes précis et d'obtenir une procédure claire. Ce serait un système utilisé par les organismes afin d'améliorer le service d'aide aux aînés;
- Créer une ligne téléphonique unique pour les aînés ou les nouveaux arrivants, afin d'avoir un service de référencement. Cela permettrait de connaître les services à proximité pour régler une problématique précise et de maintenir le contact humain;
- Distribuer des documents informatifs par la poste, par les journaux locaux. Passer par les organismes communautaires pour faire le partage d'information concernant les ressources disponibles;
- Intégrer l'accès à la formation continue pour les aînés afin d'assurer la disponibilité et le financement de cette formation;
- Assurer la participation de toute personne aînée au monde de l'informatique. Cela permettrait l'utilisation efficace des services.

Enjeu 3 - Besoins financiers

Pistes de solution liées aux besoins financiers :

- Assurer un revenu adéquat à la retraite;
- Ajuster les revenus garantis, qui n'ont pas changé depuis plusieurs années;
- Bonifier les rentes;
- Permettre de conserver les crédits d'impôt tant que le revenu décent n'est pas atteint;
- Assurer une meilleure communication entre les ministères, comme l'aide sociale qui serait en communication avec le MIFI, pour éviter de remplir à plusieurs reprises un même formulaire;
- Alléger les démarches administratives de manière générale;
- Réajuster la reconnaissance des acquis. Utiliser des systèmes de stage d'observation, au lieu de devoir repasser par tout le cursus d'étude;
- Avoir une seule porte d'entrée officielle lors de l'arrivée au pays : centraliser les démarches pour avoir accès à l'aide sociale, au logement, etc. Un organisme comme le Service d'aide aux nouveaux arrivants (SANA) pourrait s'en occuper, par exemple;
- Créer des cliniques répondant aux besoins particuliers des aînés : cela réglerait entre autres le besoin de communauté, en plus des besoins de santé;
- Revoir le système de « sans rendez-vous », afin qu'il permette réellement de voir un médecin sans la prise d'un rendez-vous au préalable;
- Revisiter les procédures d'aide sociale en fonction du statut d'immigration. Ajuster les documents demandés;
- Ajuster le salaire minimum en fonction des prix moyens, comme pour le logement, l'épicerie;
- Faciliter l'accès aux services en améliorant le système de transport adapté.

Bons coups

Parmi les bons coups identifiés dans la région de la Mauricie, notons les initiatives suivantes :

- [SANA de Trois-Rivières](#) et [SANA de Shawinigan](#) (Service d'accueil des nouveaux arrivants), des organismes sans but lucratif offrant des services d'accueil, d'aide à l'établissement et à l'intégration, ainsi que des activités de rapprochement interculturel. Des intervenants d'urgence sont également disponibles sans rendez-vous;
- [Pôle régional d'accueil, d'intégration et de rétention des personnes immigrantes](#), un organisme qui diffuse de l'information aux partenaires, qui crée des outils d'accueil, d'accompagnement et de sensibilisation, et qui soutient des projets concertés, dans le but de contribuer à l'édification de collectivités plus accueillantes et inclusives;
- L'approbation pour la construction de plusieurs logements;
- La collaboration entre SANA et la RAMQ pour le partage d'informations. Les intervenants du SANA peuvent appeler directement la RAMQ pour un service;
- Les rencontres de concertation de la Table régionale, incluant le suivi des recommandations;
- Les démarches de traduction de documents;
- Les portraits sociodémographiques produits par la MRC et qui démontrent un grand niveau d'entraide;
- Les événements interculturels permettant de se rencontrer;
- Le [Centre D'Action Bénévole le Trait d'union](#), dont les bénévoles offrent un filet social, un soutien à la communauté, aux bénévoles et aux individus. Leur Programme bon voisin, qui facilite le maintien à domicile des aînés de Shawinigan par une offre de service en menus travaux, est un bon coup;
- La collaboration du SANA avec la Société de transport de Trois-Rivières qui donne cinq passes gratuites pour qu'un intervenant puisse montrer aux nouveaux arrivants le réseau de transport. La tarification sociale est également soulignée comme étant une belle initiative (lorsqu'une personne est recommandée, le coût de la passe mensuelle est diminué de moitié);
- La collaboration du SANA avec la Clinique des réfugiés afin d'offrir un rendez-vous médical dès l'arrivée. Médecin, infirmière et travailleuse sociale sont disponibles à la clinique;
- La collaboration du SANA avec [le Bon Citoyen](#), qui vient en aide aux plus démunis en opérant une banque alimentaire, une friperie et un service de meubles. Lorsqu'une personne est recommandée, l'organisme n'exige pas de remplir à nouveau des formulaires, les services sont offerts directement;
- La collaboration du SANA avec [Stratégie Carrière](#);
- L'abolition des frais de retards à la bibliothèque municipale.

Conclusion

L'accès au logement, l'accès à l'information, aux services et aux droits ainsi que les besoins financiers représentent les trois principaux enjeux qui ont été ciblés par les participants à la journée de concertation pour la région de la Mauricie.

L'accès au logement représente un enjeu pour plusieurs Québécois, particulièrement pour les aînés, et encore plus les aînés des communautés ethnoculturelles. Avec la crise du logement qui sévit, ils sont de plus en plus rares et dépassent souvent la capacité budgétaire de la personne. La recherche d'un logement décent est devenue un véritable défi. Un enjeu supplémentaire s'ajoute pour les aînés qui ont besoin d'un logement adapté et qui dépendent de programmes comportant des critères d'admissibilité souvent très stricts. Les aînés issus de communautés ethnoculturelles risquent également de subir une certaine discrimination et ne connaissant pas leurs droits, peuvent être facilement manipulés lors de la recherche de logement. Bonifier l'offre de logements, améliorer les programmes d'aide, offrir de la formation aux aînés et encourager les projets de revitalisation de quartiers représentent des mesures pouvant contribuer aux solutions à cet enjeu.

L'accès à l'information, aux services et aux droits est également un enjeu important pour les personnes aînées issues de communautés ethnoculturelles, car souvent elles ne connaissent pas les services disponibles, ne savent pas comment accéder à l'information et ne sont pas au courant de leurs droits. Afin de les aider dans ce processus d'apprentissage et d'accès à l'information, il est très important pour elles de pouvoir parler à quelqu'un, et cela facilement et rapidement. Les documents papier ont aussi une grande importance, car plusieurs ne sont pas à l'aise avec l'informatique. Un service centralisé, un plus grand nombre de personnes disponibles pour répondre aux questions et pour offrir de la formation, une implication accrue des organismes communautaires et une ligne téléphonique dédiée aux aînés et aux nouveaux arrivants pourraient aider à remédier à ce problème.

Les besoins financiers, particulièrement au moment de la retraite, représentent un enjeu de taille qui n'est pas facilité lorsque la reconnaissance des acquis est absente et que la personne ne peut plus exercer sa profession au moment de l'arrivée, ce qui prédit des années à venir difficiles ainsi qu'une dépendance financière. De plus, le problème financier peut être aggravé par l'impossibilité d'accéder aux rentes de retraite de son pays. Plusieurs n'ont d'autre choix que de se tourner vers l'aide sociale, ce qui amène non seulement une dévalorisation de la personne, mais également une précarité financière limitant de beaucoup l'accès aux soins dentaires, aux aliments, au transport et au logement, sans parler de la santé mentale qui peut également être affectée à la suite de tout ce stress. Bonifier les rentes, les revenus garantis, conserver les crédits d'impôt, alléger les démarches administratives et assurer une meilleure communication entre les ministères, favoriser l'accès des aînés aux cliniques et au transport, offrir des stages pour la reconnaissance des acquis et centraliser les démarches pour l'accès aux services sont autant de pistes de solutions pouvant remédier à cet enjeu.

LA RÉGION 05 : ESTRIE

La région de l'Estrie est située le long de la frontière avec les États-Unis, à l'est de la Montérégie et au sud du Centre-du-Québec. C'est une région administrative qui couvre 12 483 km², soit 0,96 % du territoire québécois (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024).

En 2022, avec un compte de 507 208 habitants, l'Estrie représentait 5,83 % de la population du Québec, ce qui la plaçait au 6^e rang parmi toutes les régions administratives (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024).

En 2017, le compte des personnes âgées de 50 ans et plus en Estrie était de 142 305 personnes, soit 43,5 % de la population totale de la région (Ministère de la Famille, 2018), ce qui représente une population plutôt vieillissante.

Selon le recensement de 2016, la population d'immigrants résidant dans la région était de 17 580 personnes, soit 5,7 % de la population totale de cette région et 1,6 % de toute la population immigrée au Québec (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2018).

Il est intéressant de noter que « la ville de Sherbrooke attire la majorité des immigrantes et des immigrants de la région, puisque 94,4 % (4 917) s'y sont installés. » (Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, 2022). C'est également l'une des 14 villes d'accueil du Québec pour les personnes issues de l'immigration humanitaire, dont les réfugiés pris en charge par l'État (Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, 2022).

Le [Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction de l'Estrie](#) et du Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) vise à favoriser l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants, à sélectionner des ressortissants en mesure de participer activement à la société québécoise, mais également à veiller à la réunification familiale, ce qui pourrait inclure des personnes âgées.

On peut dès lors conclure que dans les années qui viennent, les enjeux vécus par les aînés issus des communautés ethnoculturelles pourraient être toujours plus d'actualité et que des mesures répondant à leurs besoins particuliers seront les bienvenues.

Journée de concertation concernant les enjeux vécus par les aînés issus de communautés ethnoculturelles – organisée par la Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie et la CTRCAQ

Au cours de cette journée d'échanges, plusieurs personnes issues de différents organismes et partenaires de la Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie ont contribué à l'atteinte des objectifs de la rencontre.

Parmi ceux-ci :

- CIUSSS de l'Estrie CHUS;
- L'Appui;
- Intro-Travail et le Carrefour jeunesse-emploi du Granit;
- Concertation aînés Sherbrooke;
- Travailleur de milieu auprès des aînés de Sherbrooke / DIRA-Estrie;
- Fédération des Communautés Culturelles de l'Estrie;

- Actions interculturelles (AIDE);
- Centre d'action bénévole de Bedford et environs (CABBE);
- Centre d'éducation populaire de l'Estrie (CEP);
- Solidarité ethnique régionale de la Yamaska;
- Centre Multi Loisirs Sherbrooke;
- Fédération des coopératives d'habitation de l'Estrie;
- Corporation de développement communautaire du Haut-Saint-François;
- Townshippers' Association;
- Service Canada;
- La Maison soutien aux aidants;
- Service d'Aide aux Néo-Canadiens (SANC);
- Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux (ACCÉSSS).

Liste des enjeux pour la région

Les enjeux soulevés par les participants lors de la rencontre sont les suivants :

- La barrière linguistique. Même si un accompagnement est souvent nécessaire, la francisation n'est pas adaptée aux aînés, surtout en ce qui concerne la vitesse d'apprentissage. De plus, les ressources sont méconnues et il existe une difficulté d'accès aux services. La Loi 96 fut nommée comme étant rattachée à cet enjeu;
- Le transport et la mobilité, alors que certains endroits demeurent inaccessibles pour les aînés;
- L'accès au logement dans un contexte où il y a encore de la discrimination et du racisme;
- Le respect de la dignité de la personne, particulièrement dans des instances où la personne aînée n'est pas complètement autonome;
- Les différences culturelles (lois, tabous, etc.), qui demandent une grande capacité d'adaptation pour les aînés. La situation n'est pas facilitée par le fait qu'il existe une méconnaissance chez les intervenants concernant les us et coutumes des aînés, que les enfants ne prennent plus toujours soin des aînés qui arrivent au pays, que les hébergements ne tiennent pas compte des différences culturelles;
- L'âgisme et la dévalorisation du vieillissement, des phénomènes qui ne sont pas toujours présents au pays d'origine où les aînés sont plutôt vus comme des sages. L'âgisme peut mener à des conflits intergénérationnels et à une perte de l'estime de soi;
- La précarité financière et le coût de la vie pour les aînés;
- Les difficultés d'accès à l'information, au numérique et aux technologies;
- L'exigence qui requiert que le parrainage soit fait sur 10 ans. Les différents statuts d'immigration peuvent créer des frictions dans les familles et causer une certaine précarité;
- L'isolement, causé par une incapacité à échanger avec les autres, par la double exclusion sociale de devoir répondre à la fois aux valeurs de la communauté d'accueil et d'origine; du peu de participation aux activités, du peu de connaissance des ressources et des organismes, et de la difficulté à rejoindre les aînés;
- Les discours du politique qui peuvent quelquefois avoir une connotation préjudiciable;
- L'accessibilité aux services et aux soins de santé en particulier, ainsi que l'accès aux médecins de famille. Il a aussi été mentionné qu'il peut être difficile de rejoindre les aînés, qu'il faut souvent passer par les familles pour les rejoindre;
- La maltraitance et l'intimidation;
- La dépendance financière qui dépend du statut de réfugié ou de parrainé;

- La dépendance à la famille;
- La reconnaissance des acquis professionnels pour donner une place aux aînés dans la société;
- Le financement et la précarité des organismes. Il y a un manque de ressources et de constance dans le financement octroyé, créant des bris dans les services aux aînés, des suivis exagérés et une ingérence du Ministère, ainsi que la démobilisation des organismes qui sont découragés par la surcharge occasionnée par la paperasse et les complications administratives;
- La proche aidance. L'autoreconnaissance du rôle n'est pas facile, ce qui veut dire qu'aller chercher l'aide des services disponibles l'est encore moins. Le vocabulaire utilisé par les proches n'est pas nécessairement le même et il manque d'accompagnement dans ce rôle qui devient épuisant;
- La fermeture des services de proximité, comme les guichets automatiques;
- La méconnaissance des ressources, et du type de services offerts par les organismes (qui servent de lien) et par les services sociaux.

Enjeux prioritaires et pistes de solution

Enjeu 1 - Langue

Pistes de solution liées à la langue :

- Créer un comité d'aînés pour faire du bénévolat, par exemple pour l'interprétation des langues et pour expliquer aux aînés des communautés ethnoculturelles les choses du quotidien dans leur langue;
- Collaborer avec les conseils d'administration et les lieux de culte;
- Adapter les cours de francisation aux personnes âgées, afin de développer une autonomie au quotidien, peu importe le statut d'immigration. Assurer un accès à tous;
- Employer des personnes multilingues, car cela peut diminuer l'anxiété que certains aînés éprouvent lorsqu'ils parlent seulement quelques minutes par jour dans leur langue. Par ailleurs, certains aînés souffrant de pertes cognitives retournent à leur langue maternelle et ont encore plus besoin de personnes avec qui communiquer;
- Organiser des activités intergénérationnelles avec des interprètes, afin d'éviter l'exclusion dans les communautés;
- Utiliser le jumelage et l'entraide entre organismes pour des services d'interprètes;
- Offrir de la formation et du parrainage pour favoriser l'intégration;
- Organiser des lieux de rencontre et des activités interculturelles permettant d'apprendre le français de manière informelle;
- Rendre la participation bénévole accessible aux personnes immigrantes (en français et dans différentes langues), car le bénévolat est important pour favoriser l'intégration, briser l'isolement, apprendre la langue et créer des liens;
- Diffuser les ressources qui existent et qui sont souvent méconnues.

Enjeu 2 - Accessibilité

Pistes de solution liées à l'accessibilité :

- Organiser une brigade de bénévoles sur le terrain pour montrer l'utilisation des autobus ou pour aller voir les gens chez eux afin de diffuser l'information;
- Tirer profit du réseau communautaire pour trouver des bénévoles pouvant aider les aînés ou faire des échanges de services entre les organismes;
- Offrir la gratuité de transport en commun pour les aînés;
- Faire connaître les ressources disponibles. Par exemple, en offrant un bottin des ressources aux aînés et aux proches aidants;

- Mettre sur pied une banque d'emplois pour du travail à temps partiel;
- Trouver des moyens de communication adaptés aux différentes cultures et aux aînés;
- Discuter des différences et du phénomène de l'immigration à l'école, pour que cela devienne naturel et qu'on apprenne à vivre ensemble dès le plus jeune âge, en employant le bon vocabulaire, afin de développer l'entraide et le respect;
- Trouver des moyens attractifs pour inviter les aînés issus de communautés ethnoculturelles à des activités intergénérationnelles et interculturelles, par exemple les repas gratuits;
- Mettre sur pied un forum sur la participation sociale des aînés, en réponse à l'isolement et à la difficulté de rejoindre les aînés;
- Informer les intervenants des différentes réalités culturelles et démystifier les ressources auprès des communautés culturelles;
- Utiliser des documents papier pour faire la promotion des activités des organismes, ce qui donne de bien meilleurs résultats avec les aînés;
- Favoriser le travail de milieu, et passer par les travailleurs de proximité (ITMAV) pour faire connaître les services à des organisations qui peuvent les promouvoir et diffuser l'information dans leur milieu;
- Recenser les aînés immigrants au moyen des organismes, afin de pouvoir mieux les rejoindre.

Enjeu 3 - Financement

Pistes de solution liées au financement :

- Actualiser et adapter certaines politiques, par exemple, le montant reçu lors d'un décès ou le montant des rentes qui n'ont pas changé depuis 30 ans;
- Regarder ce qui a déjà été fait comme projets et assurer leur continuité;
- Coordonner les organismes locaux s'adressant aux mêmes clientèles;
- Favoriser la collaboration plutôt que la compétition entre les organismes;
- Offrir du financement par mission plutôt que par projets et s'assurer de l'arrimage et de la pérennité dans les projets;
- Exiger moins de travail administratif pour laisser plus de temps à la mission : il y a trop de paperasse et il faut trouver un équilibre entre l'action sur le terrain et le fait de devoir rendre des comptes;
- Offrir un meilleur encadrement des projets qui ont moins de succès;
- Stabiliser le financement (par mission) pour qu'il soit disponible à l'année et connaître la réalité sur le terrain afin d'octroyer les subventions aux projets donnant des résultats;
- Recevoir une aide plus rapidement pour les aînés parrainés, en santé et pour les pensions de vieillesse;
- Inclure des projets favorisant l'intégration dans les projets de MADA, spécialement pour les aînés issus des communautés ethnoculturelles.

Bons coups

Parmi les bons coups identifiés dans la région de l'Estrie, notons les initiatives suivantes :

- La 27^e édition du [Festival des traditions du monde de Sherbrooke](#), qui vise à célébrer musiques, danses, créations et saveurs du monde, et qui rassemble des gens de toutes origines et de tous âges;
- AAIR (Accueil, Attraction, Intégration, Rétention), un organisme très proactif et créatif accueillant de nouveaux citoyens dans la région de Mégantic. Son objectif est de faire le plus d'activités possible pour attirer, accueillir, mais surtout pour les encourager à s'installer à long terme;
 - Les activités de rétention offertes par AAIR à différents moments de l'année, par exemple une activité à la ferme pour découvrir l'acériculture, une journée d'accueil par la ville de Lac-Mégantic, un dîner poutine, des activités de réseautage, des concerts extérieurs, des activités avec la Maison de la famille, une soirée hockey ou quilles, etc.;

- La création de « moments » pour favoriser les liens interculturels, comme la journée de la diversité culturelle, une activité dédiée aux 40 ans et plus, une soirée du jeu meurtre et mystères, etc.;
- La création d'une capsule vidéo avec des gens immigrants venus de différents pays et qui ont déménagé dans la région, afin de souligner la semaine québécoise de la diversité culturelle;
- La clinique des réfugiés de Sherbrooke, qui offre des bilans physiques et de bien-être aux demandeurs d'asile;
- Les activités de quartier offertes par la Ville (incluant repas, festivités, kiosques d'information, accueil des nouveaux résidents, etc.);
- L'enrichissement de la communauté par des quartiers multiethniques;
- [Fédération des communautés culturelles de l'Estrie \(FCCE\)](#), qui réunit 32 communautés ayant tous un comité « aînés ». Ils ont notamment créé un jardin communautaire et mis en place un projet de prévention contre l'intimidation;
- Centre Multi Loisirs Sherbrooke (CMLS) :
 - Le Centre comprend une salle publique conviviale avec salon de quilles, billard, ping-pong, casse-croûte. Ils ont également une ruche d'art gratuite chaque semaine;
 - Le Centre met à disposition un local communautaire, le « Local Vie de quartier » avec Commun'Action Sainte-Jeanne-d'Arc, pour créer un milieu de vie, favoriser la rencontre interculturelle et l'accessibilité financière aux loisirs. Voici quelques activités offertes gratuitement au Local Vie de quartier : Les Vendredis café-rencontre pour aînés (environ 20 aînés), Les Tricoteuses Placoteuses, des jeux de cartes, des exercices physiques doux deux fois par semaine, des cours de danse du monde, des rencontres interculturelles, des présentations d'organismes pour aînés;
 - Le CMLS offre aussi des activités de loisirs diverses à petits prix : conférences, cours de langues, de cuisine, d'art, d'activités physiques, ainsi que des rabais aînés pour les parties de quilles;
 - Il participe aussi à la mise en place d'un Comité de quartier et à l'organisation de fêtes de quartier avec la Ville de Sherbrooke et d'autres organismes locaux;
- Commun'Action Sainte-Jeanne-d'Arc, qui offre une Épicerie Solidaire (accueil, et milieu de vie pour briser l'isolement), ainsi que des activités interculturelles au Local Vie de quartier (voir ci-dessus);
- Fleu-Rire, une initiative qui consiste en des dons de pots de fleurs dans les RPA d'un quartier, ainsi que la mise en place d'un Comité de quartier (comprenant les organismes d'un quartier) pour développer des activités interculturelles, des ateliers Cuisinons à l'unisson (cuisine collective gratuite), et une fête de quartier (rapprochement interculturel entre voisins);
- [Actions interculturelles](#), qui propose médiation, mixité culturelle, et banquet de Noël, lors duquel un repas annuel de couscous à la dinde est cuisiné par le comité intergénérationnel;
- Un banc pour les aînés, une activité organisée par des [Initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité \(ITMAV\)](#) de l'Estrie. Les jeudis de juillet et août, des rencontres ont lieu dans différents parcs de Sherbrooke pour une demi-heure d'échanges, suivi d'une heure de marche. En cette 3^e année, il y aura un prolongement jusqu'en septembre et l'activité se terminera par une fête;
- Plusieurs organismes d'accueil et d'aide à l'intégration qui font un travail extraordinaire, dont la [Fédération des Communautés Culturelles de l'Estrie \(FCCE\)](#), [Actions interculturelles de développement et d'éducation \(AIDE\)](#), [Service d'aide aux Néo-Canadiens \(SANC\)](#), [Solidarité ethnique régionale de la Yamaska \(SERY\)](#), et [Soutien aux familles réfugiées et immigrantes de l'Estrie \(Safrie\)](#).

Conclusion

La langue, l'accessibilité et le financement représentent les trois principaux enjeux qui ont été ciblés par les participants à la journée de concertation pour la région de l'Estrie.

La barrière de la langue peut être une nuisance à la santé physique et mentale. Elle complique l'intégration en provoquant l'isolement et l'exclusion sociale. Elle empêche les aînés de participer à des activités et à des formations, en plus de complexifier l'accès aux services. En tant qu'aîné, il est difficile d'apprendre une nouvelle langue, et ce d'autant plus lorsqu'une perte cognitive survient. La langue est plus qu'un outil pour bien fonctionner dans la société, c'est également une source de réconfort et de sécurité.

Les cours de francisation devraient être adaptés aux capacités et à la vitesse d'apprentissage des aînés. Les divers intervenants et bénévoles qui sont en contact direct avec ces derniers pourraient être multilingues et posséder une certaine capacité à l'interprétation afin de pouvoir traduire simultanément. Il serait également avantageux que des activités interculturelles et intergénérationnelles permettant d'apprendre le français de manière informelle soient organisées plus souvent. Le bénévolat des personnes aînées pourrait être valorisé et proposé de manière plus fréquente. Les organismes gagneraient également à s'entraider en partageant leurs ressources et à travailler ensemble pour diffuser l'information.

L'enjeu de l'accessibilité, que ce soit aux services de santé, ou simplement le fait d'accéder aux aînés qui sont difficiles à rejoindre, présente un défi de taille, car il est souvent difficile de repérer les aînés issus des communautés ethnoculturelles. C'est surtout vrai lorsqu'ils vivent en vase clos avec leur famille et que la barrière de la langue les empêche de participer pleinement à la société.

Certaines mesures assez simples pourraient grandement favoriser l'accessibilité : avoir plus de gens (bénévoles ou intervenants) sur le terrain, afin de mieux connaître les aînés, diffuser l'information, expliquer les services offerts, inviter les aînés à des rencontres, des activités et des formations. La gratuité du transport en commun pour les aînés serait aussi une très bonne solution, ainsi que des versions papier pour diffuser l'information. Un recensement des aînés issus de communautés ethnoculturelles par les villes ou les organismes serait bienvenu et permettrait de mieux cibler les interventions, les activités et les formations.

L'enjeu du financement est également important, car il en découle plusieurs conséquences. Par exemple, il engendre des délais pour recevoir une aide pour les aînés parrainés et des difficultés à maintenir des services constants par les organismes. Les projets ne bénéficient pas toujours d'une aide financière durable, permanente ou continue, ce qui les oblige malgré eux à couper dans les services aux aînés. Un meilleur encadrement des projets ainsi qu'un allègement des tâches administratives seraient appréciés, afin que les projets qui fonctionnent bien puissent être protégés des fluctuations financières. L'offre de financement par mission plutôt que par projet a également été soulevée par plusieurs participants. Une bonne coordination des organismes locaux permettrait aussi de mieux gérer le financement.

Les participants à cette journée de concertation ont bien apprécié le fait de pouvoir s'exprimer et parler de leurs préoccupations communes. De beaux échanges ont eu lieu pendant cette rencontre, ce qui a permis de réseauter et de créer des liens. Certains organismes qui travaillent en parallèle et ne se connaissaient pas étaient très heureux de se rencontrer et de partager leur expérience. Plusieurs ont souligné le fait qu'il existe certains préjugés envers le communautaire, et pourtant, de nos jours, ce sont en grande partie des professionnels possédant des diplômes universitaires pertinents qui travaillent dans ce domaine. Des services de très grande qualité sont fournis par ces organismes qui sont de plus en plus essentiels dans notre société.

LA RÉGION 06 : ÎLE-DE-MONTRÉAL

La région de l'Île-de-Montréal comprend l'ensemble de l'île de Montréal ainsi que quelques îles adjacentes de l'archipel d'Hochelaga. C'est une région administrative qui couvre une superficie terrestre de seulement 497 km², soit 0,04 % du territoire québécois (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024).

En 2022, avec un compte de 2 038 845 habitants, cette région représentait près du quart de la population du Québec, ce qui la plaçait au 1^{er} rang parmi toutes les régions administratives (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024).

En 2017, le compte des personnes âgées de 50 ans et plus à Montréal était de 699 800 personnes, soit 34,4 % de la population totale de la région (Ministère de la Famille, 2018). À Montréal, les personnes issues des communautés ethnoculturelles occupent une place importante au sein de la communauté aînée : 44 % des personnes âgées de plus de 65 ans sont nées à l'extérieur du Canada (DRSP, 2019).

Selon le recensement de 2016, la population d'immigrants résidant dans la région était de 644 680 personnes, soit 34,0 % de la population totale de cette région et Montréal comptait 59,1 % de toute la population immigrée au Québec (Gouvernement du Québec, s.d.). Cela représente un nombre élevé d'immigrants, et parmi eux, plusieurs aînés.

Plus récemment, « du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020, 84,3 % des nouveaux immigrants internationaux au Québec se sont établis dans la région métropolitaine de Montréal » (Le Québec économique, 2021). Cela démontre que l'immigration demeure importante dans la région et suggère que la population aînée issue de communautés ethnoculturelles continuera elle aussi d'augmenter. De toute évidence, la région est très prisée par les nouveaux arrivants, donc il est crucial de répondre aux enjeux vécus par ces derniers.

Journée de concertation concernant les enjeux vécus par les aînés issus de communautés ethnoculturelles – organisée par la Table de concertation des aînés de l'Île-de-Montréal et la CTRCAQ

Au cours de cette journée d'échanges, plusieurs personnes issues de différents organismes et partenaires de la Table de concertation des aînés de l'Île-de-Montréal ont contribué à l'atteinte des objectifs de la rencontre.

Parmi ceux-ci :

- Association québécoise de défense des retraités (AQDR) – Saint-Michel;
- Afrique au féminin;
- Forum des citoyens aînés;
- Centre des aînés de Saint-Léonard;
- Temps d'une pause;
- Centre d'Orientation Paralégale et Sociale pour immigrants (COPSI);
- Centre communautaire de loisirs Sainte-Catherine d'Alexandrie (CCSLCA);
- Hay Doun;
- Fédération des Associations Régionales Haïtiennes de la Diaspora (FAREHD);
- Bureau de la communauté haïtienne;

- Council for Black Aging Community of Montreal (CBAC);
- Corporation Culturelle Latino-Américaine de l’Amitié (COCLA);
- Association Canado-Péruvienne;
- Association des Chiliens du Québec;
- Carrefour de Liaison d’Aide Multiethnique (CLAM);
- Communauté colombienne de Montréal;
- Intergénération Québec;
- Association québécoise de défense des retraités (AQDR)/Ahuntsic/St-Laurent;
- Table de Quartier Parc-Extension.

Liste des enjeux pour la région

Voici les enjeux énumérés lors de la rencontre :

- La participation sociale et citoyenne;
- L’intégration socioculturelle;
- La barrière de la langue et la communication;
- Le racisme;
- La difficulté d’accès aux ressources. Par exemple, l’accès aux ressources nécessaires pour avoir une bonne connaissance des lois est compliqué;
- La difficulté à rejoindre les gens, qui ne viennent pas toujours aux activités qui leur sont destinées;
- La fracture numérique, alors que les aînés peuvent avoir des difficultés avec l’informatique;
- Les revenus, un enjeu qui est souvent lié à la reconnaissance des acquis;
- L’accès au système de santé, un enjeu qui se rattache à celui de la barrière de la langue et à celui des difficultés avec le système informatique;
- L’isolement;
- Les soins à domicile;
- Le transport et la gratuité de ce dernier;
- Les logements sociaux ou conventionnés;
- L’alimentation et l’accès à une popote roulante;
- Les activités intergénérationnelles;
- La méconnaissance des lois;
- Un système peu adapté aux différentes cultures;
- Le manque d’empathie et de respect ainsi que la discrimination;
- Les politiques d’accueil;
- L’abus et la maltraitance.



Enjeux prioritaires et pistes de solution

Enjeu 1 - Santé (accès aux soins)

Pistes de solution liées à la santé :

- Une implication de bénévoles s'exprimant dans différentes langues, afin de pouvoir mieux accompagner les aînés au sein du système de santé;
- Une meilleure adaptation du système aux individus et à leurs cultures, afin que ce ne soit pas les gens qui doivent s'adapter au système, mais l'inverse;
- Favoriser une plus grande écoute au moyen de la participation sociale et citoyenne et en considérant l'expérience et le vécu des individus, des collectivités et des organisations;
- Considérer les organismes communautaires comme essentiels et réaliser qu'ils représentent une ressource inestimable pour la communauté;
- Établir des politiques anti-discrimination au sein de la société;
- Faire de la sensibilisation en regard du racisme et de l'âgisme, par différents moyens. Par exemple, il pourrait s'agir de rencontres intergénérationnelles et interculturelles, de dépliants, d'activités diverses, de formation du personnel de la santé et des services sociaux;
- Établir des communications efficaces pour mieux rejoindre les aînés des communautés ethno-culturelles;
- Redéfinir le processus d'intégration pour une meilleure prise en charge. Il faudrait, entre autres, que les cours de français soient plus adaptés et accessibles;
- Faire connaître davantage les ressources du milieu et mieux les soutenir;
- Faire renaître le Centre d'orientation et de formation des immigrants (COFI) dans sa formule d'origine.

Enjeu 2 - Revenus

Pistes de solution liées aux revenus :

- Se référer aux résultats de la recherche de l'institut IRIS pour des revenus viables (Publications – Institut de recherche et d'informations socioéconomiques : iris-recherche.qc.ca);
- S'assurer de la disponibilité de logements sociaux abordables;
- Offrir aux aînés des rabais sur les denrées alimentaires;
- Revoir les politiques de subvention pour les organismes communautaires;
- Assurer un transport en commun gratuit pour tous les aînés;
- Revoir les politiques de logements sociaux afin qu'elles soient basées sur des pratiques novatrices.

Enjeu 3 - Intégration

Pistes de solution liées à l'intégration :

- Tenir compte du rythme et des capacités des aînés. Par exemple, adapter les cours de francisation à leurs besoins;
- Favoriser les approches intergénérationnelles, notamment en organisant des activités qui sont à la fois intergénérationnelles et interculturelles. Ce genre d'activité offre des moments très propices à l'intégration sociale et favorise la création de liens entre les gens et l'abandon de préjugés, au profit de l'ouverture d'esprit et de l'accueil;
- Favoriser et encourager un environnement physique inclusif;
- Prioriser les services aux aînés dans les communications;
- Mettre sur pied une « Ligne-aînés » concernant les services gouvernementaux, et ce, dans plusieurs langues;
- Se soucier des capacités financières des nouveaux arrivants afin de favoriser leur intégration dans un contexte qui leur est adapté.

Bons coups

Parmi les bons coups identifiés dans la région de Montréal, notons les initiatives suivantes :

- [Hay Down](#), qui offre des services d'accompagnement et de transport dans différentes langues, ce qui facilite la vie des aînés des communautés ethnoculturelles. Il permet de briser l'isolement en donnant un accès plus facile aux activités, dont certaines qui peuvent d'ailleurs être organisées dans la langue maternelle de la personne. Il offre des outils d'intégration, d'éducation sociale et de soutien à la famille;
- Le [Centre d'Appui aux communautés immigrantes](#) (CACI), qui aide à l'accueil et à l'intégration des immigrants et qui offre également des cours de français, des services d'aide à l'emploi, des formations, du soutien aux familles, des jumelages interculturels, etc. Le Centre va bientôt bonifier son offre de service pour proposer des ateliers de développement de compétences numériques pour les aînés;
- [Intergénération Québec](#), qui a pour mission de favoriser le rapprochement entre les générations et de développer une société ouverte, inclusive et solidaire. L'organisme a d'ailleurs mis en place un balado, « Paroles de générations », qui réunit des personnes de tous âges et de toutes origines afin de réfléchir aux solutions pour contrer la discrimination et l'exclusion sociale et pour lutter contre l'âgisme et le racisme;
- L'avis produit par le Conseil interculturel de Montréal sur « [les personnes âgées immigrantes et/ou racialisées : favoriser des milieux de vie inclusifs](#) ».
- Les projets de jumelage interculturels :
 - Le Centre social d'aide aux immigrants (CSAI) – [Jumelage interculturel – CSAI \(centrecsai.org\)](#)
 - CARI Saint-Laurent – [Jumelage interculturel – CARI St-Laurent](#)
 - Le Centre d'appui aux communautés immigrantes (CACI) – [Jumelage interculturel à Montréal | CACI \(caci-bc.org\)](#);
- Le projet [DICI Intergénération](#) du centre [SCAMA](#), qui est un projet régional de lutte contre le racisme et qui vise à développer le vivre-ensemble par la création d'un comité citoyen interculturel et intergénérationnel qui pilotera une programmation annuelle d'activités autour de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles, le Mois des noirs ainsi que la Semaine d'action contre le racisme – [Projets – Centre Scama](#);
- [Afrique au féminin](#), qui a pour mission de soutenir les femmes immigrantes dans l'amélioration de leurs conditions de vie et de faciliter leur intégration au Québec, en offrant, notamment, des paniers d'épicerie aux aînés issus de communautés ethnoculturelles, des activités de jumelage interculturel, des ateliers d'information dans les HLM et des ateliers d'art créatif afin de briser l'isolement;
- Les différents organismes communautaires de la région, qui fournissent un transport collectif à moindre coût et qui par le fait même permettent de briser l'isolement en favorisant la participation aux activités sociales;
- L'AQDR, qui a pour mission de défendre les droits des aînés, et qui a réussi à obtenir la gratuité du transport pour les 65 ans et plus à Montréal grâce à une campagne qu'ils ont menée pendant plusieurs années (depuis 2014). Cet organisme a également participé au projet « Visiter un aîné isolé », en collaboration avec le service de police #27 dans le cadre de la journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées.

Conclusion

La santé, le revenu et l'intégration représentent les trois principaux enjeux qui ont été ciblés par les participants à la journée de concertation pour la région de l'Île-de-Montréal.

Les enjeux liés à la santé se présentent sous différents angles. Ici la problématique fut abordée dans le sens de l'accès aux services. Entre autres, l'accès aux soins dentaires et ophtalmologiques à moindre coût (ou gratuits) a été soulevé comme enjeu lors des échanges.

Pour les aînés issus des communautés ethnoculturelles, la barrière de la langue peut représenter un problème majeur lorsqu'il est question d'accéder au système de santé, qui, de son côté, doit apprendre à s'adapter aux différentes cultures. L'implication de bénévoles parlant différentes langues, une plus grande écoute en général, la participation des organismes communautaires qui ont déjà une expertise sur le terrain et représentent une ressource cruciale, la sensibilisation, les activités interculturelles et intergénérationnelles, la formation, l'amélioration des communications sont autant de pistes de solution qui pourraient favoriser un meilleur accès au système de santé pour les aînés des communautés ethnoculturelles.

L'enjeu du manque de revenus concerne l'incidence des difficultés financières sur l'accès à l'alimentation, au logement, au transport; enjeux transversaux dont l'équilibre assure le mieux-être des aînés. L'augmentation actuelle du coût de la vie a un effet direct sur la qualité de vie, ne serait-ce que sur le panier d'épicerie ou certains soins de santé.

L'intégration est également un enjeu dans la région. Lorsqu'il est question d'intégration, il ne faut pas oublier que le rythme et les capacités des aînés sont différents des plus jeunes, par exemple au moment d'apprendre une nouvelle langue. Il faudrait donc adapter les cours de francisation pour qu'ils conviennent davantage aux aînés. De plus, l'organisation de rencontres entre les générations et entre les cultures pourrait favoriser l'intégration des aînés à la société. La manière de diffuser l'information aux aînés est également un élément important pour leur intégration, puisqu'ils sont souvent démunis face à la complexité des services, systèmes et structures gouvernementales. Une ligne téléphonique dédiée aux aînés et inclusive pour les communautés ethnoculturelles serait une bonne manière de faciliter l'intégration des aînés de ces communautés.

Aux fins de la démarche, la collaboration entre la Table régionale de concertation des aînés de l'Île-de-Montréal et la CTRCAQ a permis de rassembler une trentaine de personnes issues des communautés ethnoculturelles et intéressées par celles-ci, entre autres grâce à leur emploi. La grande diversité quant aux origines et aux lieux de travail des acteurs présents lors de cette rencontre a été remarquée.

Pour terminer, notons qu'il s'agit de la deuxième rencontre ayant le même objectif dans cette région; la dernière a eu lieu en avril 2022. Pour cette fois-ci certains ont nommé qu'ils ne verraient pas d'un bon œil l'idée d'une autre rencontre à court terme puisque les constats sont sensiblement les mêmes et que les résultats se font attendre. Pour d'autres, la pertinence d'organiser de nouvelles rencontres demeure, puisque c'est davantage le processus que les résultats qui comptent. Somme toute, les participants ont apprécié les échanges et les réflexions qui en ressortent.

LA RÉGION 07 : OUTAOUAIS

La région de l'Outaouais, incluant les MRC de Pontiac, des Collines-de-l'Outaouais, de Papineau et de la Vallée-de-la-Gatineau, est située sur la rive nord de la rivière des Outaouais, partageant une frontière avec l'Ontario. C'est une région administrative qui couvre 30 467 km², soit 2,34 % du territoire québécois (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024).

En 2022, avec un compte de 408 979 habitants, l'Outaouais représentait 4,70 % de la population du Québec, ce qui la plaçait au 9^e rang parmi toutes les régions administratives (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024). Notons que « la population de l'Outaouais croît plus que dans bien d'autres endroits de la province. En effet, selon des prévisions à long terme sur un quart de siècle (2011-2036), la population augmentera de 23,8 %, alors que celle de l'ensemble du Québec connaîtra une hausse de 17,3 % » (Magnan St-Onge et Truffly, s.d.).

En 2017, le compte des personnes âgées de 50 ans et plus en Outaouais était de 150 112 personnes, soit 38,2 % de la population totale de la région (Ministère de la Famille, 2018), ce qui représente une population passablement vieillissante.

Selon le recensement de 2016, la population d'immigrants résidant dans la région était élevée, avec un compte de 37 040 personnes, soit 9,8 % de la population totale de cette région et 3,4 % de toute la population immigrée au Québec (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2018).

Beaucoup de personnes immigrantes résident donc en Outaouais et « la très grande majorité (près de 97 %) des immigrants qui choisissent l'Outaouais comme terre d'accueil s'installent à Gatineau. » (Observatoire du développement de l'Outaouais, s.d.).

Par conséquent, « dans ce contexte de croissance et de diversification de sa population, la Ville de Gatineau souhaite poursuivre son engagement à mettre en place des initiatives favorisant l'accueil et l'intégration de la population immigrante sur son territoire. » (Ville de Gatineau, 2024).

Elle a d'ailleurs organisé en mai 2024 une consultation en ligne sur l'immigration, l'intégration et le vivre-ensemble visant à « mieux comprendre les nouvelles réalités, les besoins et les enjeux du milieu liés à l'immigration, à l'intégration et au vivre-ensemble » (Ville de Gatineau, 2024). Les résultats de cette consultation, associés à ceux du Forum sur l'immigration, l'intégration et le vivre-ensemble du 8 mai 2024, réservé aux organismes et acteurs du milieu, seront mis à profit « dans l'élaboration du prochain plan d'action triennal 2025-2027 de la Ville en partenariat avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. » (Ville de Gatineau, 2024).

Journée de concertation concernant les enjeux vécus par les aînés issus de communautés ethnoculturelles – organisée par la Table de concertation des aînés et retraités de l’Outaouais et la CTRCAQ

Au cours de cette journée d’échanges, plusieurs personnes issues de différents organismes et partenaires de la Table de concertation des aînés et retraités de l’Outaouais (TCARO) ont contribué à l’atteinte des objectifs de la rencontre.

Parmi ceux-ci :

- Ville de Gatineau;
- Accueil Parrainage Outaouais (APO);
- TAO Tel-Aide;
- Association Québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP) – Outaouais;
- Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) – Outaouais;
- Intervention SAVA – Soutien aux aînés victime d’abus Outaouais;
- Services aux aînés des Collines;
- Regroupement interprofessionnel des intervenantes retraitées des services de santé (RIIRS) – Outaouais;
- Académie des retraités de l’Outaouais (ARO).

Liste des enjeux pour la région

En Outaouais, voici les enjeux auxquels font face les aînés issus des communautés ethnoculturelles :

- La barrière linguistique;
- La barrière culturelle. Un exemple concernant les soins de la santé fut soulevé par les participants, comme quoi les croyances religieuses, jumelées à un manque de confiance dans le système de la santé, peuvent faire en sorte que des aînés préfèrent avoir recours à la spiritualité ou encore à la famille pour leur guérison;
- La nourriture, alors que certains immigrants jettent la nourriture obtenue via des banques alimentaires, ne sachant pas comment la cuisiner ou pensant qu’elle est périmée;
- L’accès au logement;
- Les finances;
- L’accès à l’information, notamment sur les services offerts. Dans le cadre du système de la santé, il y a également un manque de compréhension des diagnostics et des méthodes de guérison et de confiance en général;
- L’inclusion sociale;
- L’isolement, pouvant être causé par plusieurs facteurs. L’un d’entre eux serait lié à l’influence de l’entourage, qui, par exemple, conseille de ne pas parler aux voisins ou de ne pas sortir lorsqu’il fait vraiment froid;
- Le manque d’activités de loisirs;
- L’accès aux services;
- Le transport;
- Le maintien à domicile;
- La violation des droits et la maltraitance.

Enjeux prioritaires et pistes de solution

Enjeu 1 - Intégration

L'enjeu de l'intégration regroupe les difficultés que peuvent éprouver les aînés issus de l'immigration à s'adapter au Québec, à la langue française et à notre système médical notamment, mais aussi à l'isolement que plusieurs vivent et la difficulté qu'ils rencontrent pour participer pleinement à la vie sociale.

Pistes de solution liées à l'intégration :

- Mettre en place une meilleure structure d'accueil, comme le parrainage ou le jumelage;
- Trouver des moyens d'aller chercher des bénévoles;
- Regrouper les associations pour planifier des activités culturelles, comme la cuisine collective ou une Journée cuisinière culturelle;
- Organiser des activités intergénérationnelles, avec les écoles, par exemple, afin de créer un système de réseautage entre étudiants et aînés;
- Organiser des événements interculturels;
- Créer un canal de communication qui facilite l'intégration et l'accès aux services;
- Utiliser les Maisons de quartier pour rejoindre directement les gens;
- Utiliser les banques alimentaires;
- Faciliter l'accès à des traducteurs;
- Utiliser les églises communautaires afin de rejoindre les gens et d'offrir les différents services d'intégration;
- Brosser un portrait statistique des catégories d'immigrants pour savoir à qui s'adressent les services d'intégration;
- Réaliser un projet qui rejoint toutes les organisations aînées, qui permettrait d'offrir de meilleurs services pour l'intégration;
- Améliorer l'accès aux services pour la famille, comme l'accès à la garderie afin que la grand-mère qui garde les enfants puisse aller à des activités.

Enjeu 2 - Accessibilité

L'enjeu couvre l'accès au transport, aux loisirs, à la nutrition, aux finances, et au logement.

Pistes de solution liées à l'accessibilité :

- Partager les ressources suivantes : L'Office d'habitation et le Centre d'action bénévole;
- Faire connaître les services offerts aux aînés, incluant les services médicaux, lors des Journées interculturelles;
- Faire de la publicité pour les services destinés aux aînés, dont le 211;
- Organiser des foires avec des kiosques pour présenter les organismes. Gatineau à la rencontre des aînés, un événement organisé par la Ville au parc de la Gatineau, serait d'ailleurs une belle occasion pour des kiosques. La Journée de la diversité culturelle serait également propice à l'organisation d'une telle foire;
- Trouver une manière de rassembler la population à des événements, possiblement en utilisant des méthodes de communication qui permettent à tous de se sentir interpellé. À plusieurs événements qui se veulent pourtant ouverts à tous, seuls certains groupes culturels s'y retrouvent. Parfois, ce sont seulement des personnes issues de communautés ethnoculturelles qui se présentent. C'était le cas, entre autres, pour les activités ayant eu lieu au courant du mois des noirs (février). Il y aurait donc place à encourager davantage l'interculturalisme aux événements organisés pour les aînés, mais aussi pour la population en générale;
- Offrir le transport gratuit;

- Faire connaître la valeur monétaire et la valeur d'échange;
- Collaborer entre les organismes afin de trouver des moyens efficaces de partager des informations pertinentes. Par exemple, pour faire connaître les vidéos sur le Vivre-ensemble produits par la ville;
- Regrouper la Commission du Vivre-ensemble et la Commission des aînés;
- Mettre en place une organisation aînée pour les personnes issues de communautés ethnoculturelles et les intégrer dans les organisations existantes, leurs activités et leurs services;
- Déconstruire le travail en silo;
- Travailler avec le CISSS et CLSC, qui sont des portes d'entrée vers les autres services;
- Organiser une Journée de la famille, ou un comité d'accueil dans les écoles;
- Mettre l'accent sur la communication et ne pas assumer que les gens connaissent déjà le système;
- Développer un réseau de communication qui regroupe l'information;
- Organiser des rencontres de réseautage;
- Développer une application pour faciliter l'interprétation;
- Dans les aéroports, fournir davantage d'information sur les services offerts dans chaque région;
- Faire du repérage dans les centres commerciaux ou les cafés du coin;
- Créer des capsules vidéo pour contrer la barrière de la langue;
- Offrir le service 211 en d'autres langues.

Enjeu 3 - Aspect psychologique

L'enjeu de l'aspect psychologique concerne la maltraitance, la violation des droits, et la détresse psychologique.

Pistes de solution liées à l'aspect psychologique :

- Faire de la publicité pour les services déjà disponibles;
- Impliquer davantage les municipalités pour l'organisation d'activités et de formations;
- Offrir un soutien financier pour les services psychologiques;
- Diversifier l'offre d'activités de loisirs;
- Sensibiliser les organismes aînés à la diversité ethnoculturelle;
- Offrir des services d'accompagnement psychologique dans les CISSS et CIUSS;
- Établir des statistiques sur l'endroit où se retrouvent les personnes aînées issues de communautés ethnoculturelles.

Bons coups

Parmi les bons coups identifiés dans la région de l'Outaouais, notons les initiatives suivantes :

- Différentes capsules et vidéos de sensibilisation;
- Les campagnes de sensibilisation à l'âgisme, incluant les vidéos sur le Vivre-ensemble produits par la ville, qui mettent de l'avant les communautés ethnoculturelles;
- Le service 211. Tout le monde, incluant les aînés, peut contribuer à cette ligne;
- Les dépliants offerts en différentes langues par [LAMAA \(Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés\)](#);
- Les interventions [SAVA Outaouais \(Soutien aux aînés victimes d'abus\)](#);
- Le Groupe pour les femmes immigrantes de l'AFIO, qui accompagne les femmes immigrantes;
- Les rencontres de concertation qui permettent aux organisations travaillant auprès des aînés de se rencontrer et de réseauter;

- Le rendez-vous des aînés qui a également permis ce genre de réseautage;
- Les rendez-vous interculturels;
- La Journée de la diversité ethnoculturelle;
- Les services destinés aux aînés et offerts par différentes organisations, dont l'[Accueil parrainage Outaouais \(APO\)](#);
- L'Académie des retraités de l'Outaouais, qui offre des repas pour les personnes qui en ont de besoin et qui rejoint beaucoup de gens de milieux différents (500 personnes);
- Les documents envoyés dans le sac à dos des enfants pour transmettre de l'information aux parents.

Conclusion

L'intégration, l'accessibilité et l'aspect psychologique représentent les trois principaux enjeux qui ont été ciblés par les participants à la journée de concertation pour la région de l'Outaouais.

L'enjeu de l'intégration est influencé par la qualité de l'accueil des nouveaux arrivants, par l'inclusion sociale dont fait preuve le pays d'accueil, par l'isolement de l'aîné, par la barrière linguistique qui représente une limitation importante à l'intégration dans tous les domaines de la société, par le manque de loisirs et d'activités dans la vie de l'aîné et par un système médical qui pourrait être difficile à comprendre par rapport aux habitudes du pays d'origine.

Les pistes de solution pour faire face à cet enjeu seraient de mettre en place une meilleure structure d'accueil, comme le parrainage ou le jumelage, et d'organiser davantage d'activités intergénérationnelles et interculturelles en faisant appel à des intervenants qui pourraient mieux rejoindre les aînés et les inviter à différentes activités, dans lesquelles la langue pourrait être pratiquée de manière informelle. Faire appel à des églises, des Maisons de quartier, des associations, des bénévoles, des banques alimentaires, des traducteurs seraient autant de manières de faciliter l'intégration, comme le ferait également un portrait statistique des catégories d'immigrants afin de savoir à qui s'adressent les services d'intégration.

L'enjeu de l'accessibilité touche plusieurs domaines, dont le transport, les loisirs, une bonne nutrition, une autonomie financière ainsi que le logement. Dans tous ces domaines, il peut exister une difficulté d'accès pour les aînés issus de communautés ethnoculturelles.

De bonnes pistes de solution à cet enjeu seraient par exemple de partager des ressources, de faire connaître les services, d'organiser des événements incluant des kiosques d'information pour présenter les organismes, d'offrir le transport gratuitement, de mettre l'accent sur une meilleure communication dans la diffusion d'information, d'organiser des rencontres de réseautage, et de déconstruire le travail en silo des organismes afin de favoriser leur collaboration.

Enfin, l'aspect psychologique est un enjeu dès lors que la personne aînée vit une certaine détresse psychologique, voire de la maltraitance ou une violation de ses droits.

Les pistes de solution pour répondre à cet enjeu pourraient inclure, par exemple, une meilleure publicité pour les services disponibles, une plus grande implication des municipalités pour l'organisation d'activités et de formations visant le mieux-être, et la diversification des loisirs afin d'améliorer la qualité de vie des aînés. Il a également été proposé de sensibiliser les organismes à la réalité vécue par les aînés issus de communautés ethnoculturelles pour qu'ils puissent apporter une aide appropriée et adaptée. Pour terminer, il serait pertinent, selon les participants, de mettre en place des services d'accompagnement psychologique et d'établir des statistiques permettant de rejoindre ces aînés.

LA RÉGION 08 : ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

L'Abitibi-Témiscamingue est située entre le Nord-du-Québec et l'Outaouais. C'est une région administrative qui couvre 57 337 km², soit 4,41 % du territoire québécois (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024).

En 2022, avec un compte de 148 493 habitants, l'Abitibi-Témiscamingue représentait 1,71 % de la population du Québec, ce qui la plaçait au 14^e rang parmi toutes les régions administratives (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024).

En 2017, le compte des personnes âgées de 50 ans et plus en Abitibi-Témiscamingue était de 61 984 personnes, soit 41,9 % de la population totale de la région (Ministère de la Famille, 2018), ce qui en fait une population vieillissante d'où découle une rareté de main-d'œuvre.

Selon le recensement de 2016, la population d'immigrants résidant dans la région était de 2 135 personnes, soit 1,5 % de la population totale de cette région et 0,2 % de toute la population immigrée au Québec (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2018). Les immigrants sont présents dans cette région depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale : ils sont bien intégrés et par conséquent, les enjeux ressemblent beaucoup à ceux des autres aînés.

Il y a d'ailleurs encore peu d'immigrants en Abitibi-Témiscamingue, mais afin de pallier la rareté de main-d'œuvre et de promouvoir des relations interculturelles harmonieuses, certaines mesures ont été prises. En effet, le [Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec](#), développé en collaboration avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), avait comme objectif de favoriser l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants, à sélectionner des ressortissants en mesure de participer activement à la société québécoise, mais également à veiller à la réunification familiale, ce qui pourrait inclure des personnes aînées.

On peut dès lors conclure que les enjeux vécus par les aînés issus des communautés ethnoculturelles risquent de devenir plus visibles dans les années qui viennent et que des mesures répondant à leurs besoins particuliers seraient les bienvenues.

Journée de concertation concernant les enjeux vécus par les aînés issus de communautés ethnoculturelles – organisée par la Table régionale de concertation des personnes aînées de l'Abitibi-Témiscamingue et la CTRCAQ

Au cours de cette journée d'échanges, plusieurs personnes issues de différents organismes et partenaires de la Table régionale de concertation des personnes aînées de l'Abitibi-Témiscamingue ont contribué à l'atteinte des objectifs de la rencontre.

Parmi ceux-ci :

- Ville de Rouyn-Noranda;
- Carrefour jeunesse-emploi d'Abitibi-Est;
- Comité consultatif aîné pour le député fédéral Sébastien Lemire;
- FADOQ, région de l'Abitibi-Témiscamingue;
- CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue;
- CHSLD VO;
- CHSLD de Rouyn-Noranda, CISSSAT;
- Centre d'action bénévole Rouyn-Noranda

Liste des enjeux pour la région

Les enjeux soulevés par les participants lors de la rencontre sont les suivants :

- La barrière de la langue;
- L'accès à l'information, alors que la compréhension du français des aînés n'est pas toujours suffisante pour permettre une bonne communication ou encore pour bien comprendre l'information qui leur est partagée. Lorsque vient le temps d'avoir recours à des services gouvernementaux, ou encore à des services téléphoniques, les obstacles tendent donc à s'accumuler. Lors de rencontres chez le médecin, il peut aussi être difficile de bien comprendre ce qui est dit et, pour la personne qui connaît peu le français, de bien se faire comprendre;
- L'accès aux services, que ce soit en CHSLD ou à domicile. Par exemple, en CHSLD, la nourriture offerte et l'approche utilisée par les intervenants ne sont pas toujours adaptées pour rendre compte de la diversité culturelle des aînés. De leur côté, les aînés ne sont pas toujours à l'aise de demander de l'aide et, par conséquent, ne reçoivent pas toujours les services dont ils ont besoin;
- La rigidité des procédures en CHSLD. Les normes et les réglementations sur la sécurité apportent beaucoup de limitations, ce qui fait en sorte qu'il n'est pas possible d'adapter les services pour satisfaire des besoins particuliers. Il est donc difficile d'être inclusif, peu importe pour quelle culture, à travers toutes les procédures. Beaucoup d'efforts sont nécessaires pour en déroger sans contrevenir aux règles;
- L'intégration, qui elle est plus difficile pour les parents qui viennent rejoindre leurs enfants, que pour les travailleurs qui ont leur milieu de travail pour s'intégrer;
- Le racisme et la discrimination. Certaines personnes refusent encore aujourd'hui de se faire servir par des personnes issues de communautés ethnoculturelles. Il est donc possible de s'imaginer les obstacles qu'un aîné doit rencontrer lorsqu'il tente de s'intégrer dans les activités de loisir, où ce sont des groupes qui laissent difficilement entrer de nouvelles personnes;
- L'isolement;
- La pauvreté, particulièrement lorsqu'un aîné vient tout juste de s'installer dans la région pour rejoindre son/ses enfant(s);
- La technologie et la crainte de ne pas l'utiliser correctement. Il y a un besoin pour l'enseignement d'une sécurité technologique;
- L'incompréhension du rôle des institutions, comme dans les CHSLD. La maladie et la perte cognitive sont d'ailleurs des enjeux qui peuvent créer plusieurs malaises, car certains aînés ne comprennent pas pourquoi les maisons d'aînés existent et ils aimeraient rester dans leur famille comme c'est la coutume dans leur pays d'origine. La barrière de la langue peut influencer la communication, autant pour le personnel que pour les aînés;
- Les revenus. Au niveau fédéral, il y a la pension de vieillesse et le supplément de revenu garanti qui sont disponibles pour les aînés, mais, selon le statut d'immigration, ils n'ont pas les mêmes droits et avantages;
- L'accès au logement. Les prix des logements ont largement augmenté et les places en RPA sont peu nombreuses, comme le témoignent les listes d'attente. Le problème d'accès au logement affecte d'autant plus les aînés immigrants qui n'ont pas leur famille auprès d'eux. Au Témiscamingue, il n'y a pas de maison des aînés et les RPA ont été fermés, ce qui oblige plusieurs aînés à déménager à Amos et à se déraciner par le fait même;
- La barrière culturelle, qui est un enjeu lié et rattaché aux autres enjeux.

Enjeux prioritaires et pistes de solution

Enjeu 1 - Accès à l'information

Pistes de solution liées à l'accès à l'information :

- Augmenter le nombre de travailleurs de milieu (ITMAV) et les offres d'accompagnement individualisé, pour aider les personnes âgées avec le téléphone, pour vulgariser les informations, faire les démarches administratives, remplir des formulaires, aider avec la technologie et les activités quotidiennes. Cette solution permettrait de rejoindre un plus grand nombre d'aînés et éviter que certains abandonnent leurs démarches lorsqu'ils ont besoin de services. Il est crucial que chaque aîné soit en mesure de parler à quelqu'un, et c'est aussi vrai pour une grande majorité de la population qui est vulnérable. Il faudrait que tous aient en main un numéro de téléphone à appeler en cas de besoin;
- Adapter l'information et la présentation, par exemple dans les journaux en augmentant la taille de l'écriture, en utilisant des mots plus simples, et en vulgarisation l'information davantage;
- Offrir de la formation pour l'accompagnement technologique et enseigner la sécurité technologique aux aînés. Cela permettrait aux aînés de savoir quel type d'information ils peuvent donner en ligne et comment ils peuvent le faire sécuritairement;
- Mettre en place des moyens de rejoindre les gens à la maison afin de faire connaître les services et les activités disponibles, car il y a un pourcentage de personnes âgées qui sont très difficiles à rencontrer. Ce sont souvent les organisateurs communautaires qui expriment cette problématique;
- Former des intervenants afin qu'ils puissent créer des liens de confiance avec les aînés issus de communautés ethnoculturelles;
- Créer des capsules d'information courtes et faciles à comprendre, sur différents enjeux et pour les différentes clientèles, créer un site internet « SOS aînés », une ligne téléphonique « aînés » facile d'accès, et partager ces informations aux nouveaux arrivants.

Enjeu 2 - Adaptation des services

Pistes de solution liées à l'adaptation des services :

- Former les intervenants sur la diversité culturelle, afin qu'ils puissent adapter leurs interventions et améliorer leur approche et leur capacité d'écoute;
- Organiser des activités intergénérationnelles et interculturelles qui donneraient place à l'échange et à une meilleure compréhension chez la population générale de la réalité des personnes âgées, mais aussi de celle des nouveaux arrivants. En même temps, les activités permettraient de créer des liens et de briser l'isolement;
- Diminuer la rigidité des services gouvernementaux et de leurs procédures;
- Développer des outils accessibles aux intervenants et facilitant leur travail en cas de barrière linguistique ou culturelle;
- Accompagner autrement les gens lorsqu'ils refusent des traitements médicaux;
- Inclure davantage la famille dans les services;
- Offrir des formations pour les aînés issus de communautés ethnoculturelles qui sont moins familiers avec le système médical et rendre accessible l'information pour en faciliter la compréhension;
- Former le personnel et les intervenants sur les comportements des personnes âgées en lien avec leurs maladies et sur la diversité culturelle.

Enjeu 3 - Isolement

Pistes de solution liées à l'isolement :

- Encourager les aînés issus de communautés ethnoculturelles à faire du bénévolat pour faciliter l'intégration et briser l'isolement. Il pourrait aussi être question de revoir la façon avec laquelle nous parlons du bénévolat afin qu'il soit plus socialement valorisé. L'importance du bénévolat est une valeur qui s'inculque très jeune, peu importe d'où on vient;

- Instaurer de nouvelles pratiques de recrutement de bénévoles, par exemple en faisant des appels directement aux familles;
- Organiser des activités communautaires pour créer des liens et favoriser l'inclusion sociale;
- Tisser des liens intergénérationnels et interculturels entre les différents groupes de la société : aînés, communautés culturelles, jeunes, etc.;
- Adopter une vision globale et à long terme;
- Parler de l'interculturel et de l'intergénérationnel dans les universités et les écoles;
- Organiser des activités de sensibilisation et d'échange tant dans le réseau de la santé que dans l'ensemble des ministères et organismes parapublics afin de déconstruire les stéréotypes et les préjugés que certaines personnes peuvent avoir en réaction à la différence;
- Favoriser le recrutement de personnes issues de l'immigration dans chaque milieu tout en créant des environnements sans préjugés;
- Regrouper l'information sur les activités proposées dans la région. Les initiatives des Clubs de l'âge d'or et de plusieurs autres organismes sont souvent organisées en silo;
- Augmenter les ressources dans les services publics;
- Sensibiliser la population et les intervenants à la diversité culturelle et à l'importance de l'écoute. Les intervenants en particulier doivent être en mesure de s'adapter à l'individualité des personnes avec qui ils travaillent.

Bons coups

Parmi les bons coups identifiés dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, notons les initiatives suivantes :

- La Mosaïque Interculturelle, soit un organisme qui accueille tous les nouveaux arrivants de la région et qui organise des activités pour encourager le rapprochement interculturel et pour sensibiliser à la diversité culturelle. La Mosaïque veille également à l'intégration des personnes immigrantes pour la MRC de Rouyn-Noranda;
- Les services offerts par le Centre d'action bénévole de Rouyn-Noranda, dont l'accompagnement pour le transport, que ce soit pour des rendez-vous médicaux, des courses, ou autre, et la popote roulante, qui comprend la livraison à domicile de repas chauds. Enfin, le Centre fait aussi du travail de milieu, incluant des interventions de courte durée, du référencement, et de l'accompagnement vers les services;
- Le site Jebenevole.ca, dont l'objectif est de soutenir et de faire la promotion de l'action bénévole. Le site présente des offres de bénévolat avec outils de recherche et filtres permettant le jumelage entre organismes et individus de manière à combler les ressources humaines bénévoles;
- Neighbours, qui offre depuis le mois de novembre le programme ViActive à ses membres anglophones. Le programme est offert par une bénévole formée auprès d'un kinésiologue et propose de l'activité physique tous les lundis et mercredis. Neighbours offre également d'autres activités pour aînés, comme des arts plastiques, des ateliers sur la nutrition, des ateliers sur la santé, etc.;
- Tel Aîné, une ligne d'écoute pour personnes aînées;
- Les Clubs de l'âge d'or de la région, qui organisent plusieurs activités;
- La Table de Val d'or, qui organise la semaine des aînés, ainsi que toutes les Tables locales qui offrent des services, entre autres le maintien à domicile;
- La Table de concertation locale de Val d'or qui a mis en place une initiative communautaire où plusieurs aînés bénévoles font des téléphones;
- Les travailleurs de milieu, qui sont une ressource importante pour les aînés;
- La démarche Vivre et vieillir ensemble;
- Les démarches déjà en cours au CISSSAT pour encourager le bénévolat à l'aide du bouche à oreille et en faisant la promotion de ce dernier auprès des familles;

- Le CHSLD, qui offre des appels directement aux familles;
- Les activités trimestrielles proposées à Rivière-Heva qui consistent à mettre en place une chaîne d'appel et à inviter les gens à participer à des activités de loisirs;
- La semaine des aînés proposée par les Tables locales.

Conclusion

L'accès à l'information, l'adaptation des services et l'isolement représentent les trois principaux enjeux qui ont été ciblés par les participants à la journée de concertation pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

L'enjeu de l'accès à l'information comprend plusieurs facettes : la barrière linguistique et culturelle peut rendre difficile la compréhension de l'information disponible, la communication avec les services, notamment au téléphone, est complexe, qu'il s'agisse de services gouvernementaux, d'organismes ou de services téléphoniques. Dans le même sens, la technologie peut poser un problème pour certains aînés. Ils peuvent, par exemple, être craintifs quant à l'information à divulguer, ou encore ne pas savoir comment naviguer sur un site internet et trouver de l'information, qui est disponible en grande quantité, mais pas toujours adaptée (vocabulaire complexe).

Il faut rendre compréhensibles les services offerts, par exemple les services de soins. Les gens n'ont pas nécessairement les mêmes référents par rapport à la santé et pour qu'ils puissent prendre des décisions éclairées, ils doivent bien comprendre l'information qui leur est présentée. Par exemple, en cas de maladie, les aînés pourraient ne pas comprendre pourquoi ils reçoivent des soins dans une institution, car dans leur culture c'est quelque chose qui a lieu à la maison.

L'enjeu de l'adaptation des services concerne l'inclusion dans les services pour qu'ils prennent en compte la diversité culturelle, afin d'encourager les personnes issues de communautés ethnoculturelles à y avoir recours. Par exemple, il pourrait être intéressant d'ouvrir les possibilités concernant le type de soins de santé offerts. Nous sommes très axés sur les hôpitaux au Québec, mais pour certaines personnes, il peut s'agir d'un environnement non adapté pour la réception de soins.

Des éléments qui contribuent à cet enjeu sont les normes et les réglementations pour la sécurité au sein d'un système plutôt rigide, qui rendent compliqué l'accommodement culturel, comme pour le menu. Il n'existe pas d'outils développés pour l'ensemble des CHSLD qui permettraient de s'adapter à la réalité de personnes issues de communautés ethnoculturelles. Par exemple, il a été mentionné qu'en tant qu'intervenants, il faut personnellement développer des outils de communication lorsque vient le temps de travailler auprès d'une personne aînée dont la langue parlée n'est pas le français, et que cela ajoute à leurs tâches. Des outils développés pour l'ensemble des intervenants seraient donc appréciés. Il peut parfois y avoir une peur du jugement et une crainte de sortir de leur réseau familial de la part des aînés. Les services doivent donc être accueillants.

L'enjeu de l'isolement peut prendre sa source notamment dans le racisme et le rejet, dans un mode de vie limité au réseau familial, dans la barrière de la langue, dans la méconnaissance des activités offertes et dans le manque d'appartenance à un milieu.

Une présence accrue d'intervenants et de travailleurs de milieu, même en région rurale et pouvant être en contact direct avec les personnes âgées, pouvant les repérer et les inviter à des activités, leur fournir de l'information et tisser des liens serait une bonne piste de solution, surtout si l'approche est personnalisée et axée sur l'écoute. Le bénévolat, les activités communautaires intergénérationnelles et interculturelles, les activités de sensibilisation, de formation et d'échanges sont autant de solutions intéressantes pour contrer l'isolement. Une meilleure diffusion de l'information quant aux activités organisées pourrait également être utile afin de rejoindre les personnes âgées et les inciter à participer. Une meilleure concertation entre les organismes pour éviter le travail en silo représente également une avenue intéressante.

Enfin, il semble important de mentionner que les résultats présentés ci-dessus ne représentent pas les enjeux rencontrés par les aînés anglophones de la région. Nous sommes toutefois conscients qu'ils sont présents, alors qu'en 2021, l'Abitibi-Témiscamingue comptait 3,7% de personnes ayant l'anglais comme première langue officielle parlée, soit un peu plus de 5 000 personnes (Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, 2022). Parmi ces personnes se trouvent bien évidemment des aînés. D'ailleurs, selon Neighbours, les personnes unilingues anglophones seraient principalement des personnes âgées de 70 ans et plus (Le Citoyen Val-d'Or Amos, 2019). Malgré le fait que nous aurions voulu répertorier les préoccupations des personnes âgées anglophones, qui doivent surement rencontrer certains enjeux qui leur sont propres, ils n'étaient pas représentés lors de la rencontre. Il a plutôt été question de communautés ethnoculturelles en générale et de nouveaux arrivants.



LA RÉGION 09 : CÔTE-NORD

La région de la Côte-Nord est située entre la province de Terre-Neuve-et-Labrador à l'est et la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean à l'ouest. Sa population se trouve principalement sur le littoral du fleuve Saint-Laurent. C'est la deuxième plus grande région du Québec après le Nord-du-Québec. Sa superficie s'étend sur 236 665 km², soit 18,19 % du territoire québécois (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024).

La Côte-Nord est la deuxième région la moins peuplée derrière le Nord-du-Québec (Nepton-Philippe, 2023). En 2022, la population de la Côte-Nord comptait 90 405 habitants, soit 1,04 % de la population du Québec, donc en 16^e rang parmi toutes les régions (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024). Elle est en déclin démographique, et selon l'Institut de la statistique du Québec, « les perspectives démographiques estiment que 10 % de la population quittera la Côte-Nord d'ici 2041 si rien n'est fait pour renverser la vapeur » (Hallé, 2023).

En 2017, le compte des personnes âgées de 50 ans et plus sur la Côte-Nord était de 39 600 personnes, soit 43,3 % de la population totale de la région, ce qui en fait une population plutôt vieillissante (Ministère de la Famille, 2018).

Cette région compte entre autres sur l'immigration internationale pour maintenir, voire augmenter, sa population et combler les besoins en main-d'œuvre. Même si c'est principalement une immigration temporaire qui s'y installe, certains immigrants y restent de façon permanente. En effet, « malgré son éloignement, ses hivers rigoureux et son accès difficile, la région parvient tout de même à attirer de nouveaux arrivants » (Bordeleau, 2023). Une communauté afro-descendante est en train de s'installer dans cette région, amenant de jeunes entrepreneurs qui non seulement investissent dans la région et développent le commerce, mais également s'impliquent auprès de leur communauté. Que ce soit comme consultant en immigration ou propriétaire de L'épicerie tropicale, ou alors en créant une association unique répondant aux besoins de leurs pairs, comme Le Forum des Noirs et Afro-descendants Côte-Nord, les nouveaux arrivants de la Côte-Nord sont là pour « s'ancrer, pour s'enraciner, et contribuer à la Côte-Nord » (Bordeleau, 2023).

Le [Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction du Saguenay-Lac-St-Jean et de la Côte-Nord](#), en collaboration avec le Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) vise à favoriser l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants, à sélectionner des ressortissants en mesure de participer activement à la société québécoise, mais également à veiller à la réunification familiale, ce qui pourrait inclure des personnes âgées.

On peut dès lors conclure que les enjeux vécus par les aînés issus des communautés ethnoculturelles risquent de devenir plus visibles dans les années qui viennent et que des mesures répondant à leurs besoins particuliers seraient les bienvenues.

Journée de concertation concernant les enjeux vécus par les aînés issus de communautés ethnoculturelles – organisée par la Table régionale de concertation des aînés de la Côte-Nord et par la CTRCAQ

Au cours de cette journée d'échanges, plusieurs personnes issues de différents organismes et partenaires de la Table régionale de concertation des aînés de la Côte-Nord ont contribué à l'atteinte des objectifs de la rencontre.

Parmi ceux-ci :

- Ville de Forestville;
- MRC Haute-Côte-Nord;
- Centre d'action bénévole le Virage;
- Centre d'action bénévole Minganie;
- Centre d'action bénévole Port-Cartier;
- Club FADOQ Les Joyeux Retraités de Sept-Îles;
- Émersion;
- Carrefour jeunesse emploi de la Haute Côte Nord;
- Association des aidants naturels Côte-Nord;
- Centre femmes aux 4 vents;
- Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles;
- The Coasters Association.

Liste des enjeux pour la région

Voici les enjeux mentionnés par les participants :

- La nourriture en CHSLD qui n'est pas diversifiée;
- Le manque d'organismes en mesure d'aider les nouveaux arrivants à s'établir. Il y a un besoin, par exemple, pour des organismes capables de fournir des vêtements adéquats à l'arrivée;
- Le transport pour l'accès aux services de santé et services sociaux;
- L'isolement social, alors que l'âgisme s'ajoute aux préjugés envers les immigrants;
- La méconnaissance du système chez les nouveaux arrivants, incluant les réglementations du marché du travail et le fonctionnement du système de la santé;
- L'abus en milieu de travail;
- L'intégration socioprofessionnelle;
- Le manque de reconnaissance des compétences, duquel découle de moins bons emplois, et ensuite une moins bonne retraite;
- Une offre de transport collectif très limitée;
- L'accès au logement, qui est difficile à cause des coûts qui y sont associés. Par conséquent, certaines personnes habitent des logements dont la salubrité est questionnable. L'enjeu du logement peut donc avoir un impact direct sur la qualité de vie;
- L'accès à certains services ou droits, selon le statut d'immigration des individus;
- La méconnaissance géopolitique, qui peut provoquer le racisme entre les communautés;
- La barrière de la langue;
- La compréhension des codes culturels;

- Le deuil des proches, de ceux qui demeurent toujours au pays d'origine;
- La transmission de la culture et des valeurs;
- Des espaces pour une continuation des activités spirituelles ou religieuses;
- Le sentiment d'appartenance à un groupe;
- L'intérêt envers son prochain;
- Le choc culturel qui peut venir avec le fait de passer d'une société collectiviste à une société individualiste;
- Le manque d'espaces intergénérationnels et interculturels dans lesquels il est possible de partager des expériences, de sensibiliser, de créer des liens et de partager le savoir et la culture;
- L'alphabétisation;
- La littératie numérique;
- La fraude numérique;
- Le sentiment d'être accueilli dans un milieu sécuritaire;
- Le manque de formation des intervenants, entre autres en santé;
- Le racisme inconscient qui peut entraîner des micro-agressions entre les individus;
- La sécurisation culturelle multi nation.

Enjeux prioritaires et pistes de solution

Enjeu 1 - Accès au logement

Pistes de solution liées à l'accès au logement :

- Poursuivre la construction des HLM;
- Mettre en place de nouvelles habitations intergénérationnelles et interculturelles et des programmes permettant aux jeunes d'aider les plus âgés, et grâce auxquels le troc serait possible;
- Favoriser le modèle coopératif;
- Favoriser les habitations ayant des programmes novateurs, comme des cuisines collectives, des offres de formation, etc.;
- Encadrer l'accès au logement afin d'éviter les abus, les préjugés et le racisme.

Enjeu 2 - Manque d'espaces intergénérationnels et interculturels

Pistes de solution liées au manque d'espaces intergénérationnels et interculturels:

- Développer davantage les programmes interculturels existants afin de briser les préjugés et les barrières, créer des liens et développer un sentiment d'appartenance (ex. Centre de jour);
- Financer les mécanismes de mobilisation pour permettre davantage d'initiatives qui mettent en lumière ces programmes;
- Financer les acteurs locaux pour mettre en place des pratiques structurées et adaptées;
- Ajouter du personnel dans les lieux de rencontre;
- Bonifier les lieux de rencontre qui sont déjà en place;
- Encourager le leadership et les initiatives pour l'organisation de ces lieux (ateliers, comités, structure, etc.);
- Favoriser l'entraide, le communautaire, le partage et la chaleur humaine.

Enjeu 3 - Formation du personnel

Pistes de solution liées à la formation du personnel :

- Considérer les paramètres culturels dans l'approche adoptée par les intervenants et dans le cadre des services;
- Former le personnel sur des sujets comme l'écoute, l'empathie, le non-verbal et la compréhension de l'autre;
- Faciliter l'accès aux nouvelles technologies et aux formations sur leur utilisation sécuritaire;
- Mettre en place un mécanisme d'échange entre les travailleurs du réseau de la santé et les organismes du milieu;
- S'assurer que les intervenants de différents horizons connaissent les ressources du milieu;
- Organiser des rencontres entre les organismes et le personnel, pour faire de la prévention, créer une chimie et donner place à une collaboration entre les deux.

Bons coups

Parmi les bons coups identifiés dans la région de la Côte-Nord, notons les initiatives suivantes :

- Le Centre femmes aux 4 vents situé à Sept-Îles. Il s'agit d'un organisme à but non lucratif en fonction depuis 1988 et qui a pour mission d'améliorer les conditions de vie des femmes. Leur offre de service comprend trois volets : l'écoute psychosociale individuelle, l'éducation populaire et les actions collectives. Il accueille toutes les femmes (peu importe leur origine, leur culture, leur religion, leur situation financière, etc.) et leur propose des activités pour briser l'isolement, pour développer l'estime de soi, pour passer à travers le deuil, pour développer l'esprit critique face à des sujets d'actualité et plus encore. Le Centre offre également un espace renouveau où les femmes, par solidarité et entraide, donnent des vêtements et des objets aux autres femmes participantes du Centre Femmes aux 4 vents. C'est un espace sécuritaire dans lequel les forces de l'intergénérationnel et de l'interculturel sont présentes;
- Le [Guide des nouveaux arrivants](#);
- [Alpha Lira](#), un organisme à but non lucratif situé à Sept-Îles qui offre depuis 1998 des services d'accueil et d'intégration aux personnes issues de l'immigration;
- Le [Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction du Saguenay-Lac-St-Jean et de la Côte-Nord](#), qui comprend la mise en place de mesures favorisant l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants.



Conclusion

L'accès au logement, le manque d'espaces intergénérationnels et interculturels et la formation du personnel représentent les trois principaux enjeux qui ont été ciblés par les participants à la journée de concertation pour la région de la Côte-Nord.

La région, étant donné sa superficie, fait également face à certains enjeux qui lui sont particuliers, surtout pour l'accès aux services de santé.

L'accès à un logement adéquat, qui représente la base d'une vie sécuritaire et équilibrée, demeure au centre des préoccupations. Le problème d'accès est d'autant plus présent pour les personnes âgées issues de communautés ethnoculturelles. La construction de HLM, d'habitation intergénérationnelles et interculturelles, le modèle coopératif, les programmes novateurs incluant des espaces communautaires ainsi qu'un meilleur encadrement de l'accès aux logements afin d'éviter les abus et le racisme pourraient s'avérer des pistes de solution intéressantes.

Du manque d'espaces intergénérationnels et interculturels peut découler un sentiment d'isolement, un manque d'accès aux activités sociales et une difficulté accrue pour l'apprentissage de la langue. Des centres de jour favorisant la création de liens et le sentiment d'appartenance, une bonification du financement des mécanismes de mobilisation et des organismes locaux, et une augmentation du personnel dans les lieux de rencontre seraient des pistes de solution intéressantes pour contrer cet enjeu.

La formation du personnel est un enjeu crucial puisqu'il existe présentement un manque de connaissance sur la diversité culturelle, ce qui affecte la manière dont les individus sont traités ainsi que la qualité des services offerts. Le personnel doit être formé à l'écoute, à l'empathie, au non-verbal et à la compréhension de l'autre dans ses différences. Les travailleurs du réseau de la santé et des organismes du milieu gagneraient à se rencontrer et à échanger sur le sujet, afin de créer une collaboration durable.

Afin de poursuivre sa croissance, la Côte-Nord a besoin de l'immigration internationale et de bonnes conditions pour l'accueil des immigrants. Malgré un faible taux d'ânés immigrants aujourd'hui, ces nouvelles générations qui s'installent peu à peu dans la région et qui décident de choisir la Côte-Nord comme terre d'accueil feront bientôt partie des ânés immigrants ayant des besoins qui leur sont particuliers.

LA RÉGION 10 : NORD-DU-QUÉBEC

La région du Nord-du-Québec est située au nord de l'Abitibi et de la Mauricie et à l'ouest du Saguenay. C'est la plus grande région administrative du Québec : elle couvre une superficie terrestre de 707 112 km², soit 54,36 % du territoire québécois (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024).

Selon les données démographiques du Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (2024), le nombre d'habitants dans la région était de 46 916 en 2021, la situant au 17^e et dernier rang parmi toutes les régions administratives.

Alors qu'il est vrai qu'il s'agit d'un très grand territoire peu peuplé, dont la population est répartie dans différentes zones rurales (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024), la réalité démographique ne serait pas bien représentée par ces données. En fait, lorsque les habitants des communautés autochtones sont considérés de façon indépendante, la population de jamésiens est seulement de 12 900 habitants.

Les statistiques qui incluent les communautés autochtones tendent à sous-estimer le vieillissement de la population jamésienne. En 2017, le compte des personnes âgées de 50 ans et plus dans le Nord-du-Québec était de 10 816 personnes, soit 23,8 % de la population totale de la région (Ministère de la Famille, 2018). En réalité, ce pourcentage serait plus élevé. Selon la Table régionale, qui s'appuie sur les données de la direction de santé publique du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James, les 65 ans et plus à eux seuls représentaient plus de 17% de la population en 2021.

Selon le recensement de 2016, la population d'immigrants résidant dans la région était de 510 personnes, soit 1,2 % de la population totale de cette région et 0,05 % de toute la population immigrée au Québec (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2018).

Il y a donc peu de personnes ou d'aînés issus de communautés ethnoculturelles dans le Nord-du-Québec, qui est une région où l'immigration internationale est visée principalement en fonction du manque de main-d'œuvre.

Bien que principalement axé sur le marché du travail et la pénurie de main-d'œuvre qui sévit dans cette région, le [Plan d'action de la direction générale de services Québec du Nord-du-Québec 2023-2024](#) vise à « augmenter le bassin de main-d'œuvre de nouveaux arrivants pour répondre au besoin du marché du travail, assurant ainsi l'occupation dynamique et la vitalité du territoire » (Direction générale de Services Québec du Nord-du-Québec, 2023).

Comme pour le reste du Québec, des démarches ont été entamées afin d'embaucher de la main-d'œuvre à l'international, ce qui éventuellement pourra augmenter la population d'immigrants et possiblement le nombre d'aînés parmi eux.

On peut dès lors conclure que les enjeux vécus par les aînés issus des communautés ethnoculturelles risquent de devenir plus visibles dans les années qui viennent et que des mesures répondant à leurs besoins particuliers seraient les bienvenues.

Journée de concertation concernant les enjeux vécus par les aînés issus de communautés ethnoculturelles – organisée par la Table régionale de concertation des aînés du Nord-du-Québec et la CTRCAQ

Au cours de cette journée d'échanges, plusieurs personnes issues de différents organismes et partenaires de la Table régionale de concertation des aînés du Nord-du-Québec ont contribué à l'atteinte des objectifs de la rencontre.

Parmi ceux-ci :

- Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James;
- L'Appui pour proches aidants, un organisme offrant, entre autres, des activités de formation, de l'aide à domicile, de l'information et du répit aux proches aidants;
- CAAP Nord-du-Québec - Jamésie. Il s'agit d'un organisme offrant de l'assistance et de l'accompagnement aux usagers;
- Partenaires à parts égales de Lebel-sur-Quévillon et Matagami, un organisme offrant de l'aide, de la formation, du support et de la socialisation pour les personnes en situation de handicap;
- Administration régionale Baie-James (ARBJ);
- Agora Boréale, une association interculturelle ayant pour mission de faciliter l'intégration et l'insertion sociale des nouveaux résidents de Quévillon.

Liste des enjeux pour la région

Les participants ont identifié les enjeux suivants :

- La barrière de la langue. L'enjeu de la langue est problématique, entre autres, lorsqu'une personne veut accéder aux services de la santé. La francisation fonctionne bien, mais avant que la langue soit vraiment acquise, cela peut prendre trois ou quatre ans, surtout si les nouveaux arrivants parlent davantage leur langue d'origine au quotidien. De plus, les intervenants ne sont pas assez outillés pour intervenir avec des interprètes, et l'accès à ceux-ci est difficile. Les interprètes ne comprennent pas la réalité de la région et le service n'est pas adapté aux besoins des travailleurs sociaux. Une meilleure compréhension des réalités (service, région, partenaires) pourrait faciliter un bon partenariat;
- La mobilisation des aînés pour leur propre francisation. Plusieurs aînés ne feront pas de démarches vers la francisation, donc l'enjeu est d'aller les chercher pour qu'ils aient au moins une base de français leur permettant d'accéder aux services;
- La francisation n'est pas adaptée aux aînés, notamment en ce qui concerne la vitesse d'apprentissage.
- L'accès aux services dans les régions éloignées comme les médecins de famille, les dentistes, les services sociaux, les psychologues, les travailleurs sociaux, etc. Il y a souvent deux ans d'attente pour obtenir un rendez-vous;
- La difficulté d'accès à certains services, car ils ne sont pas disponibles dans la région. Par exemple, à Matagami, il n'y a aucun dentiste. Similairement, les résidences intermédiaires se font rares, de sorte que les aînés se voient passer directement du soutien à domicile au CHSLD. Il y a quelques HLM dans la région, mais très peu de résidences privées;
- Le logement, alors qu'il n'y a pas beaucoup de résidences intermédiaires ou de logements adaptés, comme mentionné au point précédent;
- La méconnaissance des droits, dans les domaines du travail, de la santé, et de l'éducation;
- Le manque de soins à domicile. Des services de soins à domicile sont offerts dans la région, mais de manière insuffisante. Pour obtenir des services, des soins, ou un accompagnement, des critères stricts sont présentement en place. Plusieurs aînés qui voudraient donc avoir accès à ces services n'y sont pas éligibles;
- L'absence d'un service d'aide pour les menus travaux;

- Le transport. Le transport en commun est inexistant à certains endroits. De plus, dès qu'une personne est capable de marcher, elle n'a pas droit au transport adapté;
- L'isolement social. L'adaptation à un nouveau milieu peut être difficile, et ce malgré la présence de parenté.

Enjeux prioritaires et pistes de solution

Enjeu 1 - Barrière de la langue

Pistes de solution liées à la barrière de la langue :

- Adapter les cours de français à une clientèle aînée (andragogie);
- Offrir des services de répit en garderie pour les aînés qui s'occupent de leurs petits-enfants, afin de leur permettre de participer aux cours de francisation;
- Axer les cours de français sur la socialisation et des activités plus ludiques plutôt que la grammaire et la performance (ex. : danse, cuisine, arts, tricot, etc.);
- Améliorer le transport en commun pour permettre les déplacements vers les cours de francisation (ex. : taxibus);
- Bonifier les programmes de jumelage de bénévoles pour offrir un accompagnement dans les activités quotidiennes ou de loisirs, comme l'Agora le fait déjà avec les travailleurs immigrants,
- Rendre disponibles des interprètes en cas d'urgence (ex. : hôpital, etc.);
- Mettre en place un système de recrutement en région pour les interprètes;
- S'assurer que les interprètes ne prennent pas la place des aînés, et qu'ils traduisent bien la pensée de ces derniers plutôt que la volonté de leurs proches;
- Mettre en place un réseau de bénévoles interprètes. Dans les grandes organisations, les critères sont très fixes et complexes. Par exemple, au niveau du CSSS, il faudrait adapter les services et les bonifier, possiblement en mettant en place une collaboration avec un organisme dont le rôle serait de soutenir et coordonner les activités, comme le font les carrefours Jeunesse emploi, Agora et SEMO pour le volet immigration;
- Ajouter des interprètes dans le cadre des formations de francisation;
- Doter la région d'un travailleur de milieu (ITMAV) répondant aux besoins du vaste territoire pour faire le repérage des personnes isolées. La distance entre les communautés rend l'échange complexe;
- Offrir des formations pour les nouveaux arrivants et pour la population en général sur le processus d'adaptation et la communication interculturelle afin de les sensibiliser. Le jugement est parfois facile dans les petites communautés tissées serrées.

Enjeu 2 - Isolement social

Pistes de solution liées à l'isolement social :

- Éviter l'isolement communautaire en organisant des activités ludiques et rassembleuses pour mélanger les communautés et leur offrir des occasions de sortir de leur milieu;
- Cibler des organismes qui font déjà des activités ludiques (ex. : les maisons de la famille, les services de loisir municipaux, les cuisines collectives, etc.) afin de mieux les outiller et leur donner le budget pour coordonner les activités et services adaptés aux aînés et aux nouveaux arrivants. Bonifier leur offre de service pour qu'elle représente l'ensemble des besoins.
- Dans les projets de construction résidentielle pour les nouveaux arrivants, prévoir des lieux de mixité sociale, comme des parcs et autres espaces publics, afin d'éviter l'isolement communautaire;
- Doter la région d'une ressource comme un travailleur de milieu (ITMAV) pour faire le repérage des personnes isolées.

Enjeu 3 - Connaissance des droits

Pistes de solution liées à la connaissance des droits :

- Offrir des activités de sensibilisation dans les entreprises qui seraient plus attractives pour les employés immigrants. Par exemple, il pourrait être question d'ateliers informatifs organisés en partenariat avec les syndicats sur les droits des travailleurs;
- Déployer le projet Intervenants communautaires interculturels (ICI) à l'instar du projet développé en Mauricie et dans d'autres régions;
- Offrir de la formation aux organismes du milieu;
- Répondre aux nombreuses demandes pour des soins de santé et des services sociaux;
- Améliorer le réseautage entre les organismes afin que chacun d'entre eux connaisse les services offerts par les autres et soit en mesure de référer les individus vers les bonnes ressources;
- Favoriser le réseautage par le biais d'une implication des travailleurs de milieu (ITMAV) et tenir compte de la grandeur du territoire;
- Favoriser la concertation entre les organismes régionaux et les grandes instances de l'immigration;
- Produire un document d'information pour les nouveaux arrivants dans lequel les différents services qui existent sont répertoriés, ainsi que les droits de chacun.

Bons coups

Parmi les bons coups identifiés dans la région du Nord-du-Québec, notons les initiatives suivantes :

- [Immigrants Québec](#), un site internet pour les personnes désirant s'installer au Québec et offrant des fiches d'information sur les différentes régions, ainsi que des liens vers d'autres sites;
- [Baie-James.ca](#), un site internet offrant des informations sur la Baie-James et dans lequel la région est présentée comme un endroit à découvrir, où il fait bon de s'installer;
- [Québec métiers d'avenir](#), un site internet concernant l'emploi, la beauté du territoire et les services qui y sont offerts;
- [Immétis.com](#), un site qui fait la promotion de la région pour ses activités et loisirs, son économie, le recrutement de ses secteurs professionnels, l'éducation francophone, et les programmes d'immigration;
- Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James;
- [L'Appui pour proches aidants](#), un organisme offrant des activités de formation, de l'aide à domicile, de l'information, du répit, et plus encore aux proches aidants;;
- [CAAP Nord-du-Québec](#) - Jamésie, un organisme offrant de l'assistance et de l'accompagnement en mettant l'utilisateur au cœur de ses préoccupations;
- [Partenaires à parts égales de Lebel-sur-Quévillon et Matagami](#), un organisme offrant de l'aide, de la formation, du support et de la socialisation pour les personnes en situation de handicap;
- [Administration régionale Baie-James](#) (ARBJ), qui intervient au bénéfice des Jamésiens pour toute question relative au développement régional et pour identifier les solutions les plus appropriées à la région. L'organisation met également en place des programmes de développement sociaux et culturels et d'amélioration des conditions de vie des aînés;
- [Agora Boréale](#), une association interculturelle ayant pour mission de faciliter l'intégration et l'insertion sociale des nouveaux résidents de Quévillon.

Conclusion

La barrière de la langue, l'isolement social et la connaissance des droits représentent les trois principaux enjeux qui ont été ciblés par les participants à la journée de concertation pour la région du Nord-du-Québec.

La barrière de la langue a été soulevée comme étant un enjeu majeur, qui risque à la longue de provoquer l'isolement social. Les aînés issus de communautés ethnoculturelles dans la région éprouvent des difficultés à apprendre une nouvelle langue, surtout lorsque les cours qui leur sont offerts ne sont pas adaptés. Ils exercent souvent des responsabilités envers leur famille, comme garder leurs petits-enfants, et ils peuvent ainsi se retrouver isolés, à interagir seulement avec leur famille dans leur langue maternelle. Par conséquent, certains d'entre eux ont un accès réduit aux services et aux activités qui leur sont destinés.

Adapter les cours de francisation aux aînés, en offrant des cours ludiques et informels plutôt que magistraux, offrir des services de garde, améliorer le transport en commun, bonifier le programme de jumelage et donner un meilleur accès à des interprètes sont quelques exemples de pistes de solution qui pourraient remédier à la barrière de la langue chez les aînés.

L'isolement social, qui est un enjeu souvent lié à la barrière de la langue, diminue autant la qualité de vie que l'accès à des ressources et à des activités sociales. Une ressource comme les travailleurs de milieu (ITMAV) serait très utile pour effectuer le repérage des personnes isolées. Les aînés ont besoin de milieux favorisant la mixité sociale et d'activités ludiques qui font partie de leurs centres d'intérêt, et les organismes déjà en place pourraient être mis à contribution dans ce genre de projet.

La connaissance des droits passe bien sûr par une capacité d'utiliser la langue et d'accéder à des informations et à des ressources. Les aînés issus de communautés ethnoculturelles n'ont pas beaucoup de connaissances par rapport à leurs droits, que ce soit dans les entreprises, lors de la location d'un logement, ou toute autre situation où l'aîné risque d'être en situation défavorable. Des activités de sensibilisation et de formation dans les entreprises concernant les droits des travailleurs, des projets tels qu'Intervenants communautaires interculturels (ICI) en Mauricie, de la formation aux organismes du milieu, afin qu'ils la diffusent aux aînés, du réseautage entre les organismes afin de mieux répondre aux demandes, et des documents d'information destinés aux aînés seraient déjà de bonnes pistes de solution pour contrer le manque de connaissances de plusieurs individus par rapport à leurs droits.

Les participants à la rencontre pour le Nord-du-Québec ont souligné que la faible population de leur région rend parfois les octrois de subvention difficiles. Pourtant, chaque famille et chaque personne demeurant dans la région est déterminante, car elle peut en attirer d'autres.

C'est une région en déclin démographique qui aurait besoin d'augmenter le nombre d'immigrants pour en revitaliser la prospérité. Pour cela, il faut d'abord offrir des services et des activités aux nouveaux arrivants et soutenir les organismes qui contribuent en ce sens. Les participants souhaiteraient d'ailleurs que le MIFI fasse preuve de plus de souplesse dans l'octroi de financement pour les projets, qu'elle considère davantage les différences entre les régions et les grands centres, et qu'elle ne tienne pas uniquement compte du nombre de personnes présentes sur le territoire.

LA RÉGION 11 : GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

La région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine est située à l'est de la province et au sud du fleuve Saint-Laurent. C'est une région administrative qui couvre une superficie terrestre de 20 548 km², soit 1,58 % du territoire québécois (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024).

En 2022, avec un compte de 92 403 habitants, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine représentaient 7,56 % de la population du Québec, ce qui la plaçait au 15^e rang parmi toutes les régions administratives (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024).

En 2017, le compte des personnes âgées de 50 ans et plus en Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine était de 49 184 personnes, soit 53,8 % de la population totale de la région, ce qui représente une population plutôt vieillissante (Ministère de la Famille, 2018).

Selon le recensement de 2016, la population d'immigrants résidant dans la région était de 950 personnes, soit 1,1 % de la population totale de cette région et 0,1 % de toute la population immigrée au Québec (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2018).

Pour le moment, cela représente peu d'immigrants dans la région, mais « la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine met sur pied une nouvelle organisation afin de soutenir les nouveaux arrivants, mais aussi pour aider les entreprises et organismes de la communauté qui souhaitent embaucher des immigrants. » (Whalen, 2023). La région souhaite donc attirer la population immigrante en mettant sur pied la Structure d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes qui « profitera d'un soutien financier de 301 800 \$ en provenance du Programme d'appui aux collectivités du ministère de l'Immigration. L'argent servira à réaliser le plan d'action 2022-2025 » (Whalen, 2023).

Afin d'encourager l'immigration qui est encore peu présente dans cette région, le [Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine](#) a aussi été mis en place, en collaboration avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). Il visait à favoriser l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants, à sélectionner des ressortissants en mesure de participer activement à la société québécoise, mais également à veiller à la réunification familiale, ce qui pourrait inclure des personnes âgées (Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, 2022).

On peut dès lors conclure que les enjeux vécus par les aînés issus des communautés ethnoculturelles risquent de devenir plus visibles dans les années qui viennent et que des mesures répondant à leurs besoins particuliers seraient les bienvenues.

Journée de concertation concernant les enjeux vécus par les aînés issus de communautés ethnoculturelles – organisée par la Table régionale de concertation des aînés de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et la CTRCAQ

Au cours de cette journée d'échanges, plusieurs personnes issues de différents organismes et partenaires de la Table régionale de concertation des aînés de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine ont contribué à l'atteinte des objectifs de la rencontre.

Parmi ceux-ci :

- MRC de La Haute-Gaspésie;
- Centre d'action bénévole;
- CISSS Gaspésie;
- Centr'Elles, comité d'action des femmes d'Avignon;
- Listuguj Health & Community Care/ Waqatasg;
- Un travailleur de milieu (ITMAV).

Liste des enjeux pour la région

Voici les enjeux identifiés par les participants lors de la rencontre :

- Le choc culturel et l'adaptation. Par exemple, des différences au niveau de la religion, des croyances, de la spiritualité, de la température, des habitudes de vie, des règlements municipaux et de la nourriture peuvent créer un choc culturel;
- L'isolement;
- L'accessibilité des ressources, dont les ressources d'accueil pour les nouveaux arrivants;
- Les services qui se ferment en région. Cela ne facilite pas l'intégration des personnes immigrantes, comme pour la fermeture des guichets Desjardins;
- Une méconnaissance des ressources disponibles, ce qui complique l'accès aux services pour les nouveaux arrivants;
- Les moyens de transport;
- La barrière de la langue, par exemple pour accéder aux services de santé ou pour faire l'épicerie. L'absence de personnes parfaitement bilingues en mesure de traduire l'information de manière efficace contribue à cet enjeu. Les enjeux rencontrés au niveau de la traduction contribuent quant à eux à la méconnaissance des ressources et des droits de la personne;
- L'approche lors des interventions pourrait être améliorée afin de mieux rendre compte des réalités vécues;
- Le manque de connaissances des cultures et de l'histoire chez la population en générale;
- Le racisme institutionnel. Il y a des mythes à défaire chez divers intervenants puisqu'il arrive encore que les individus soient étiquetés à cause de leur apparence physique ou de leur système de valeurs, et cela influence la qualité des services reçus;
- Le manque d'ouverture à d'autres systèmes de valeurs. Il faut savoir les décoder pour mieux comprendre les individus, pour savoir comment intervenir auprès d'eux, et pour accueillir les gens et accepter leurs différences;
- Le manque d'intervenants;
- La méconnaissance des droits;
- L'absence de voisinage lorsque les maisons sont distancées l'une de l'autre, ce qui rend difficile le développement d'un support communautaire;

- La sensibilisation des résidents de la région, qui ne sont pas habitués à accueillir de nouveaux arrivants et qui n'ont peut-être pas les outils pour le faire;
- La recherche de logement.

Les participants tenaient à souligner que les enjeux ci-dessus affectent aussi les aînés anglophones et autochtones.

Enjeux prioritaires et pistes de solution

Enjeu 1 - Barrière de la langue

Pistes de solution liées à la barrière de la langue :

- Revoir les règles d'affichage dans divers secteurs d'activités. Par exemple, revoir celles-ci pour les documents visant à informer les nouveaux arrivants des services disponibles dans la région, et s'assurer de donner accès aux communications importantes en plusieurs langues;
- Offrir des communications dans plusieurs langues pour les services gouvernementaux;
- Offrir des cours de francisation adaptés aux aînés, en fonction de leur vitesse d'apprentissage;
- Offrir des services de traduction pour les nouveaux arrivants en région;
- Bonifier les services d'accueil aux nouveaux arrivants au moyen des ressources déjà existantes;
- Accompagner les nouveaux arrivants lors des déplacements vers les services, dont ceux de la santé;
- Mettre en place une offre de service diversifiée et adéquate en termes de francisation;
- Permettre un meilleur accès aux services d'un logiciel de traduction, afin que les nouveaux arrivants puissent communiquer avec les autres dès l'accueil, et pour faciliter les activités quotidiennes et l'adaptation plus généralement. Pour les aînés, cela veut aussi dire organiser des formations sur l'utilisation des logiciels et offrir ces derniers à prix modique.

Enjeu 2 - Racisme

Pistes de solution liées au racisme :

- Reconnaître que le racisme existe;
- Mettre sur pied un programme de sensibilisation, d'éducation et de formation pour toute la population;
- Faire de la publicité par rapport à la diversité et à l'inclusion;
- Offrir des milieux de vie accueillants pour les aînés de toutes origines et toutes cultures;
- Créer des occasions pour l'échange interculturel et intergénérationnel, afin de faire tomber les barrières et déconstruire les préjugés. Il pourrait être question, par exemple, de soupers communautaires, de conférences, de participation sociale, de rencontres dans les écoles, ou de cours de danse;
- Bonifier les campagnes de sensibilisation existantes, entre autres dans les services de santé et les services sociaux;
- Sensibiliser les élus locaux (provinciaux, municipaux et autres);
- S'inspirer de pratiques novatrices appliquées dans d'autres provinces ou pays;
- Maintenir les services de proximité en région, une solution qui serait positive pour tous les aînés. Effectivement, les aînés ont souvent besoin d'un accompagnement en personne plutôt qu'en ligne.

Enjeu 3 - Choc culturel

Pistes de solution liées au choc culturel :

- Familiariser les nouveaux arrivants au mode de vie local et fournir de l'information dès leur arrivée dans la région;
- Assurer un accompagnement continu visant une meilleure participation à la culture locale;
- Faire connaître l'histoire et les réalités de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine;
- S'assurer de la présence d'un organisme d'accueil à l'arrivée des individus afin que ses intervenants puissent familiariser les nouveaux arrivants aux éléments de base de la vie de tous les jours et leur faire découvrir la région et le mode de vie, notamment par le parrainage et le jumelage interculturel.

Bons coups

Parmi les bons coups identifiés dans la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, notons les initiatives suivantes :

- [Accueil et intégration – Vivre en Gaspésie](#);
- Le [Service d'accueil des nouveaux arrivants de La Côte-de-Gaspé \(SANA\)](#);
- La présentation d'une pièce de théâtre qui visait à sensibiliser les gens à la bienveillance et la maltraitance, offerte en collaboration avec le programme [Québec ami des aînés](#) (QADA), pour laquelle le transport était fourni. Ce serait bien de l'adapter aux communautés ethnoculturelles;
- Les travailleurs de milieu (ITMAV), considérés comme étant remarquables par les participants à la rencontre, car il s'agit d'une ressource de « terrain » qui ne laisse personne tomber. Les ITMAVs sont en mesure de faire le pont entre les aînés et les organismes lorsque les aînés requièrent un service;
- Le [Regroupement des femmes de la Côte-de-Gaspé](#), un organisme qui a notamment créé une ouverture pour accueillir et guider les personnes immigrantes en besoin d'accompagnement. Tous les centres de femmes, ainsi que plusieurs organismes communautaires, sont d'excellentes ressources qui pourraient être bonifiées. D'ailleurs, du réseautage et de la publicité pourraient aider à faire connaître leurs précieuses offres de services;
- Les contes racontés dans les écoles aux Îles-de-la-Madeleine pour sensibiliser les jeunes à la maltraitance;
- Les autres services des organismes communautaires en général, qui sont des ressources importantes;
- La FADOQ, qui contribue beaucoup au mieux-être des aînés.

Conclusion

La barrière de la langue, le racisme et le choc culturel représentent les trois principaux enjeux qui ont été ciblés par les participants à la journée de concertation pour la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Concernant la barrière de la langue, peu de services sont offerts dans d'autres langues que le français, qu'il s'agisse de l'anglais, de langues autochtones, ou autres. C'est problématique pour les communautés ethnoculturelles souhaitant apprendre le français ou encore pour les nouveaux arrivants. Il serait important de revoir les règles d'affichage et les communications lors de l'accueil des nouveaux arrivants, ainsi que l'offre de traduction et d'accompagnement. Les cours de francisation adaptés aux capacités et à la vitesse des aînés représentent également une solution à la barrière de la langue, sans oublier les services gouvernementaux ainsi que les services d'accueil et d'accompagnement qui pourraient proposer des communications en plusieurs langues. Les activités interculturelles sont également une bonne piste de solution, car elles permettent d'apprendre le français de manière plus ludique, en utilisant des mots de tous les jours.

L'autre enjeu est que le racisme existe malheureusement encore de nos jours. Il produit comme conséquences l'isolement social et la perte d'estime de soi. Les pistes de solution pour contrer cet enjeu seraient premièrement de reconnaître qu'il existe, et ensuite, de mettre sur pied des programmes de sensibilisation, d'éducation et de formation s'adressant à toute la population. Les aînés ont besoin de milieux de vie accueillants permettant de vivre de manière équilibrée. Les occasions de rencontres intergénérationnelles et interculturelles sont toujours déterminantes et produisent des effets très positifs sur les participants, peu importe leur âge ou leur culture. Elles permettent de faire tomber les barrières et laissent place à des rencontres centrées sur l'humain plutôt que sur les étiquettes.

Bien sûr, lors de l'arrivée et même plus tard, le choc culturel peut s'avérer un enjeu de taille. Les personnes immigrantes gagneraient à recevoir un accueil leur permettant de se familiariser avec le mode de vie local, de mieux connaître l'histoire de la région et ses réalités actuelles, et de recevoir un accompagnement continu par la suite. Les organismes d'accueil possèdent déjà plusieurs ressources qui pourraient être adaptées aux réalités et aux besoins particuliers des personnes aînées issues de communautés ethnoculturelles. Le parrainage et le jumelage interculturel ont déjà fait leurs preuves ailleurs au Québec et représenteraient de bonnes solutions pour contrer l'enjeu du choc culturel.



LA RÉGION 12 : CHAUDIÈRE-APPALACHES

La région de Chaudière-Appalaches est située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, entourée par le Bas-St-Laurent au nord-est et le Centre-du-Québec à l'ouest. C'est une région administrative qui couvre 15 074 km², soit 1,16 % du territoire québécois (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024).

En 2022, avec un compte de 444 072 habitants, elle représentait 5,11 % de la population du Québec, ce qui la plaçait au 8^e rang parmi toutes les régions administratives (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024).

En 2017, le compte des personnes âgées de 50 ans et plus dans Chaudière-Appalaches était de 186 582 personnes, soit 43,7 % de la population totale de la région (Ministère de la Famille, 2018), ce qui représente une population plutôt vieillissante.

Selon le recensement de 2016, la population d'immigrants résidant dans la région était de 7 315 personnes, soit 1,8 % de la population totale de cette région et 0,7 % de toute la population immigrée au Québec (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2018), ce qui n'est pas élevé par rapport à d'autres régions.

La ville de Lévis

Lévis accueille tout de même son lot d'immigrants, soit 51 % des personnes immigrantes qui s'installent en Chaudière-Appalaches. Cette ville comptait 3 735 personnes immigrantes en 2016, soit 2,7 % de sa population, et ce chiffre est en hausse constante (Développement économique Lévis, 2022). Lévis a mis en place plusieurs mesures afin de bonifier l'accueil offert aux nouveaux arrivants. En effet, elle offre dorénavant des outils d'intégration comme des fiches pratiques, un guide d'installation et d'intégration et des vidéos d'information.

Au fil du temps, les aînés issus de communautés ethnoculturelles pourront sans doute bénéficier de nouvelles mesures s'adaptant à leurs besoins particuliers.

Journée de concertation concernant les enjeux vécus par les aînés issus de communautés ethnoculturelles – organisée par la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches et la CTRCAQ

Au cours de cette journée d'échanges, plusieurs personnes issues de différents organismes et partenaires de la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches ont contribué à l'atteinte des objectifs de la rencontre.

Parmi ceux-ci :

- Ville de Lévis;
- MRC des Appalaches;
- Le Tremplin;
- CISSS-CA Santé Publique/APPR;
- MRC des Etchemins;
- Carrefour emploi Lotbinière;
- Association québécoise de défense des retraités (AQDR)- section Lévis-Rive-Sud.

Liste des enjeux pour la région

Pour Chaudière-Appalaches, voici les enjeux rencontrés par les aînés issus des communautés ethnoculturelles tels que compris par les participants :

- Le désavantage financier qui peut venir avec certains statuts migratoires;
- La capacité d'adaptation des services et des communications;
- L'autonomie financière, alors qu'il arrive souvent que les aînés immigrants ne soient pas autonomes et qu'ils doivent dépendre de leurs enfants;
- L'accès au transport. Les MRC sont très grandes et les services de transport en commun sont difficiles à déchiffrer, surtout lorsque l'enjeu de la langue entre en compte. Le système de la STL est fait pour les travailleurs, et se rend très peu dans les endroits désirés par les aînés, comme les hôpitaux, les épiceries, et les pharmacies;
- Le manque de communication entre les organismes et avec les immigrants;
- L'accès aux classes de francisation. Seul Francisation Québec, un service géré par le ministère, peut offrir des cours de francisation. Les délais sont longs et les formulaires à remplir sont en français, ce qui peut poser un problème pour les aînés dont l'objectif est justement d'apprendre le français. La centralisation de ce service a créé un grand enjeu;
- Les logements réservés aux immigrants sont regroupés, ce qui fait en sorte que les individus sont isolés dans un milieu différent du reste de la région. Cela ne facilite pas l'intégration;
- Le manque de formations dans les organismes pour outiller les intervenants dans l'accompagnement des immigrants aînés et, inversement, de formations pour que les aînés aient en main toute l'information pertinente sur les organismes à leur disposition;
- Le jugement des aînés québécois envers les immigrants;
- L'accès aux soins de la santé. Certains aînés qui sont isolés dans les maisons familiales pourraient ne pas avoir accès aux soins nécessaires. De plus, l'accompagnement individualisé pourrait être plus présent;
- Le manque de ressources et d'intervenants pour informer les aînés;
- L'isolement.

Enjeux prioritaires et pistes de solution

Enjeu 1 - Adaptation des services et des communications

Pistes de solution liées à l'adaptation des services et des communications :

- Former des travailleurs de milieu pour accompagner les nouveaux arrivants âgés;
- Augmenter le nombre d'intervenants pivots, qui servent de contact avec le milieu communautaire et assurent une présence continue;
- Établir un canal de communication entre les organismes et les services;
- Utiliser davantage les outils de communication existants, comme les journaux;
- Développer un système d'interprétariat efficace et bien déployé;
- Traduire les documents nécessitant un consentement libre et éclairé;
- Favoriser l'autonomie;
- Développer un système de soin à domicile pour les communautés ethnoculturelles.

Enjeu 2 - Formation des organismes et des immigrants âgés

Pistes de solution liées à la formation des organismes et des immigrants âgés :

- Développer un outil informatif sur le fonctionnement et l'accessibilité des services au Québec;
- Sensibiliser les intervenants sur ce qui est urgent et impliquer les personnes âgées dans la démarche;
- Offrir des formations sur la discrimination, la tolérance et la bienveillance pour les utilisateurs et les intervenants;
- Utiliser des campagnes de publicité pour bien décrire les services disponibles aux immigrants.

Enjeu 3 - Isolement

Pistes de solution liées à l'isolement :

- Impliquer les âgés immigrants dans les activités et les formations;
- Organiser des activités d'échange et les offrir à une clientèle plus générale;
- Lors des événements actuels, prévoir des aspects interculturels favorisant l'inclusion;
- Favoriser une mobilité accessible dans les transports en commun;
- Créer des activités de jumelage interculturel;
- Utiliser le bénévolat de proximité comme moyen d'inclusion.

Bons coups

Parmi les bons coups identifiés dans la région de Chaudière-Appalaches, notons les initiatives suivantes :

- Les ITMAV (travailleurs de milieu) qui contribuent énormément au mieux-être de la population aînée, en étant présents au quotidien et dans plusieurs activités;
- L'Inter-Café et autres espaces d'échange, qui favorisent les rencontres et contribuent à la connaissance et l'appréciation de l'autre;
- La Fête des nouveaux arrivants, qui ne s'adresse pas seulement aux immigrants, à laquelle tout le monde peut participer et se rencontrer;
- Les intervenants interculturels en santé dans certaines régions, qui jouent un rôle important dans la communication avec les aînés et qui contribuent à leur bien-être psychologique;
- L'existence du poste en immigration au CISSS;
- L'arrivée massive d'épiceries spécialisées et restaurants, qui favorise l'entrepreneuriat et la socialisation.

Conclusion

L'adaptation des services et des communications, la formation des organismes et des immigrants aînés et l'isolement représentent les trois principaux enjeux qui ont été ciblés par les participants à la journée de concertation pour la région de Chaudière-Appalaches.

L'adaptation des services, comme pour plusieurs régions, passe par la présence de personnes-ressources comme les travailleurs de milieu, les interprètes et les intervenants, mais également par l'utilisation d'outils de communication adaptés aux besoins des aînés ainsi qu'une meilleure communication entre les organismes et les services de santé. Les organismes, grâce à leur expérience et leur contact direct avec les personnes aînées, ont beaucoup de connaissances à partager avec les services de santé. Ils connaissent bien leur clientèle et savent quels sont leurs enjeux majeurs.

La formation, qu'elle soit offerte aux organismes ou aux immigrants, est cruciale afin de permettre une meilleure compréhension de l'autre et de l'environnement. Elle favorise donc des relations interculturelles et intergénérationnelles de qualité qui sont également constructives et chaleureuses. Il est important de sensibiliser les intervenants aux réalités des communautés ethnoculturelles et de développer des outils informatifs expliquant le fonctionnement des services et d'offrir. La formation doit toutefois être offerte gratuitement, par l'entremise d'organismes, de dépliants ou de site internet. Une formation concernant la discrimination, la tolérance et la bientraitance serait également bienvenue.

L'isolement peut être contré en organisant davantage d'activités et de formations inclusives favorisant les échanges. Bénévolat, jumelage, transport accessible et implication des aînés sont autant de moyens concrets permettant d'arriver à cet objectif. Les activités interculturelles et intergénérationnelles ou de jumelage donnent habituellement d'excellents résultats pour contrer l'isolement, à condition de pouvoir rejoindre ces aînés, les inviter et leur offrir des activités attractives et adaptées à leurs besoins.

LA RÉGION 13 : LAVAL

Laval est située au nord-ouest de l'île de Montréal. « En plus d'être une région administrative, Laval est à la fois une municipalité régionale de comté (MRC) et une ville, un cas unique au Québec. En outre, la population de la ville de Laval est la troisième en importance au Québec » (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024).

Elle couvre seulement 246 km², soit 0,02 % du territoire québécois (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024).

En 2022, avec un compte de 446 476 habitants, Laval, qui est une ville très peuplée, représentait 5,13 % de la population du Québec, ce qui la plaçait au 7^e rang parmi toutes les régions administratives (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024).

En 2017, le compte des personnes âgées de 50 ans et plus à Laval était de 166 037 personnes, soit 38,0 % de la population totale de la région (Ministère de la Famille, 2018), ce qui représente une population assez vieillissante.

Selon le recensement de 2016, la population d'immigrants résidant dans la région était de 116 935 personnes, soit 28,5 % de la population totale de cette région et 10,7 % de toute la population immigrée au Québec. Par conséquent, Laval est l'une des principales destinations pour les nouveaux arrivants et comporte une grande population d'immigrants (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2018).

De plus, notons que « 51,3 % de la population de Laval est issue de l'immigration, si on inclut les personnes immigrantes de première et de deuxième génération » et que « Laval est la deuxième ville d'accueil des personnes immigrantes au Québec » (Ville de Laval, 2021).

En effet, au fil des années, la population immigrante de cette région s'est accrue de manière considérable. Par exemple, entre 2001 et 2016, « le nombre d'immigrants choisissant Laval a augmenté de 123 %, la hissant ainsi parmi les villes du Québec recevant le plus grand nombre de nouveaux arrivants. » ((Ville de Laval, 2021).

La Ville de Laval se démarque par sa grande implication vis-à-vis des populations immigrantes bien implantées sur son territoire et au sein de sa communauté. En effet, elle « a dévoilé en 2015 sa vision stratégique Laval 2035 : urbaine de nature. Elle a ainsi affirmé sa volonté de faire de Laval une ville solidaire, accueillante, inclusive, dynamique et innovante. » ((Ville de Laval, 2021).

Par la suite, en 2021, la Ville de Laval a publié le Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle, document dans lequel il est énoncé qu'il s'agit d'abord et avant tout d'un outil d'orientation, de planification et de gestion harmonieuse de l'intégration des personnes immigrantes et de la pluralité culturelle à Laval. Le Plan d'action du Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle qui y est associé permettra de réaliser ses orientations et ses objectifs, dont voici un bref résumé : l'accès aux ressources; la consolidation des caractéristiques de Laval comme collectivité accueillante et inclusive qui valorise l'apport des personnes issues de l'immigration, favorise le dialogue interculturel et la cohésion sociale et lutte contre la discrimination; la valorisation de la contribution économique et le potentiel de la main-d'œuvre immigrante; la participation à la vie culturelle; la concertation; la mobilisation (Ville de Laval, 2021).

Journée de concertation concernant les enjeux vécus par les aînés issus de communautés ethnoculturelles – organisée en collaboration avec la Table régionale de concertation des aînés de Laval et la CTRCAQ

Au cours de cette journée d'échanges, près d'une trentaine de personnes issues de différents organismes et partenaires de la Table régionale de concertation des aînés de Laval (TRCAL) ont contribué à l'atteinte des objectifs de la rencontre.

Parmi ceux-ci :

- Ville de Laval (développement social et TRIDIL – Table régionale en immigration, diversité culturelle et inclusion de Laval);
- Carrefour d'Intercultures de Laval;
- CISSS de Laval;
- Centre communautaire SCAMA et Centre Petit Espoir, dont la clientèle est majoritairement ethnoculturelle;
- Femmes en emploi, un organisme qui travaille surtout auprès des femmes haïtiennes;
- Centre de bénévolat et Moisson Laval;
- AGAPE, qui vise à promouvoir le bien-être d'une clientèle aînée anglophone et ethnoculturelle;
- Service de police de Laval.

Liste des enjeux pour la région

Lors de la rencontre, les participants ont dressé la liste d'enjeux suivants :

- Le parcours migratoire, incluant l'enjeu de l'intégration, la barrière de la langue, et la barrière culturelle;
- La difficulté à rejoindre les aînés;
- L'isolement, incluant celui vécu par le communautaire;
- L'accès aux ressources, incluant au domaine de la santé, considérant les délais qu'il implique. L'accès à un médecin et l'accès aux soins aux urgences sont compliqués. De plus, la discrimination en contexte de soins a été soulevée;
- La mobilité réduite;
- La proche aidance;
- Le financement des organismes;
- L'identité;
- La maltraitance;
- L'insécurité alimentaire, incluant l'accès aux ressources alimentaires;
- Les logements sociaux adaptés;
- La retraite et le revenu;
- L'employabilité et la reconnaissance des acquis;
- Le statut migratoire;
- La dépendance à la famille;
- L'hésitation à demander de l'aide;
- Les préjugés;
- La sensibilité des intervenants;
- La perte d'autonomie, reliée notamment à la perte cognitive;

- La santé mentale;
- L'adaptabilité à l'environnement, que ce soit pour le transport, le climat, ou la technologie. Concernant le dernier point, certains aînés vivent de l'isolement dû à leur manque de connaissances technologiques. L'utilisation des technologies dans le domaine de la santé et autres services gouvernementaux est également problématique pour ceux et celles qui ne sont pas capables de s'en servir, rendant l'accès à ces derniers encore plus compliqué;
- La culture culinaire;
- La méconnaissance des activités;
- La difficulté d'accès aux soins privés, qui se rattachent à des coûts trop élevés;
- La cohabitation « forcée »;
- Le besoin d'implication sociale;
- L'accès aux soins à domicile;
- La pénurie de main-d'œuvre;
- La méfiance;
- La sécurité.

Enjeux prioritaires et pistes de solution

Enjeu 1 - Accès aux ressources

Il s'agit ici d'accès aux ressources tant dans le domaine de la santé que dans l'accompagnement à l'intégration. La barrière de la langue en est un facteur important.

Pistes de solution liées à l'accès aux ressources :

- Simplifier l'information à l'attention des usagers et du personnel intervenant;
- Mettre en place des mécanismes adaptés et complémentaires;
- S'assurer de la connaissance des ressources;
- Mettre sur pied des indicateurs qui permettent de faire un suivi des délais pour l'accès aux services;
- Établir une communication et une collaboration dans le respect des mandats;
- Mettre en place une meilleure distribution de l'information (dépliants);
- Mettre en place une meilleure répartition des ressources papier;
- Utiliser la ressource que sont les stagiaires de façon plus efficace;
- Installer un meilleur mécanisme pour les agents de liaison;
- Mieux cibler les lieux de diffusion d'information;
- Mettre en place un système central de diffusion d'information;
- Favoriser le jumelage;
- Utiliser les services d'interprètes bénévoles;
- Revoir la langue pour la promotion des journaux;
- Augmenter le nombre de travailleurs de milieu;
- Sensibiliser davantage les proches;
- Augmenter l'offre de cours de français;
- Augmenter le nombre d'agents d'aide à l'intégration;
- Accompagner d'information les documents gouvernementaux de toutes sortes;
- Augmenter les ressources gérontosociales;
- Mieux cibler les secteurs où donner l'information;
- Offrir de l'information dans les pharmacies;

- Enregistrer des messages à diffuser par téléphone à la population;
- Diffuser des messages à la télévision et à la radio.

Enjeu 2 - Barrière linguistique

L'enjeu de la barrière linguistique se réfère à la difficulté de s'adresser à l'autre ou de comprendre l'autre dans un langage qui permet une réponse aux besoins ou attentes favorisant un fonctionnement en société, voire une implication sociale et une appartenance à un groupe.

Pistes de solution liées à la barrière linguistique :

- Faire connaître davantage les services du 211 Grand Montréal, accessibles en 200 langues, afin d'améliorer la compréhension des ressources offertes;
- Augmenter la francisation, entre autres en milieu de travail;
- Faciliter l'accès à des interprètes, entre autres dans les milieux de travail;
- Augmenter la quantité d'information sur les droits des citoyens, par exemple en offrant les services d'interprètes en santé et services sociaux;
- Promouvoir davantage l'apprentissage du français;
- Sensibiliser davantage les intervenants en regard des interprètes;
- Favoriser l'implication des proches et la considérer comme normale;
- Augmenter l'aide pour remplir des formulaires, par exemple dans les banques;
- Augmenter le nombre de professeurs au ministère;
- Favoriser le jumelage linguistique, notamment par l'entremise de projets intergénérationnels;
- Offrir des capsules vidéo en différentes langues, par exemple pour contrer la maltraitance;
- Offrir plus de dépliants;
- Passer par les enfants ou petits-enfants pour augmenter la connaissance du français;
- Profiter davantage du bénévolat des étudiants des écoles internationales;
- Faciliter l'accès à des outils de traduction en ligne;
- Mettre en place des activités de jumelage linguistique (ex. : cuisine, danse, etc.);
- Permettre une francisation adaptée aux aînés.

Enjeu 3 - Isolement

L'isolement fut retenu comme enjeu parce qu'il constitue une contrainte supplémentaire à l'intégration et à la participation sociale nécessaire aux mieux-être des aînés.

Pistes de solution liées à l'isolement :

- Avoir accès à davantage d'activités de loisir culturelles, artistiques et sportives abordables;
- Impliquer les aînés dans l'élaboration des grilles d'activités;
- Augmenter le nombre de visites d'amitié et d'appels;
- Augmenter les contacts avec les ITMAV, les groupes religieux et les Tables de quartier;
- Organiser des événements rassembleurs dans les quartiers;
- Organiser des activités où la langue ne constitue pas une barrière;
- Favoriser l'implication sociale;
- Augmenter le soutien aux proches aidants;
- Offrir du soutien à domicile adapté afin de réduire les délais;
- Augmenter la visibilité et la représentativité des communautés ethnoculturelles dans les médias et les institutions;

- Favoriser le jumelage;
- Favoriser les activités intergénérationnelles lors des sorties;
- Organiser des portes ouvertes dans les organisations;
- Collaborer avec des ambassadeurs connus;
- Augmenter le nombre de sentinelles en gériatrie sociale;
- Augmenter la quantité de services ou d'activités dans les maisons de retraite;
- Offrir de la formation sur l'utilisation du service de transport de Laval.

Bons coups

Parmi les bons coups identifiés dans la région lavalloise, notons les initiatives suivantes :

- Le guide d'accueil pour les personnes nouvellement arrivées, [Bienvenue à Laval](#), lancé en décembre 2022. Cette mine d'informations réunit en un seul document tout ce qu'il faut savoir sur les services municipaux et les ressources du milieu lorsqu'on choisit de s'installer à Laval. Le guide demeure accessible sur la plateforme électronique Flipsnack. Le guide d'accueil est le fruit d'une grande collaboration entre la Division du développement social de la Ville de Laval et ses partenaires institutionnels et communautaires, par le biais des instances de concertation régionale et locale, notamment la Table régionale en immigration, diversité culturelle et inclusion de Laval (TRIDIL) et le comité terrain pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées à Laval.
- Le lancement du guide d'activités Vivre ensemble avec la diversité en octobre 2023 par l'équipe du projet PHILIA. Ce guide vise à favoriser l'inclusion et la participation sociale des aînés de toutes origines ethnoculturelles. Il est destiné aux intervenants de milieu et à tous les intervenants professionnels et bénévoles qui travaillent auprès d'aînés autonomes et en légère perte d'autonomie dans un contexte de diversité ethnoculturelle. Il est le fruit d'une collaboration entre six OBNL lavallois (SCAMA, CATAL, CCRVA, APARL, OMHL et ALPA) encadrés par des professionnelles du Service aux collectivités de l'UQAM.
- Un projet intergénérationnel qui implique deux écoles, l'une de niveau primaire et l'autre secondaire, organisé par SCAMA. Tout au long de l'année, des personnes aînées immigrantes participent à des classes de francisation avec les élèves de l'école secondaire, alors que les jeunes du primaire reçoivent la visite des aînés au service de garde de leur école pour réaliser ensemble des activités de tricot et de cuisine. Une correspondance entre aînés et élèves de 2^e année du primaire fait également partie des activités intergénérationnelles réalisées dans le contexte de ce projet qui a reçu un appui financier du fonds MADA (municipalité amie des aînés) de la ville de Laval.
- Le projet DICI Intergénération de SCAMA, qui a reçu la mention spéciale du jury du prix Droits et libertés 2023 de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) pour sa vision innovante de la lutte contre le racisme entrecroisé à l'âgeisme et ses multiples actions pour répondre aux inégalités sociales basées sur l'âge et l'identité ethnique et raciale à Laval.
- Le [Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle](#) dont s'est dotée la Ville de Laval en 2021 et qui marque l'engagement des instances municipales, en collaboration avec les partenaires locaux et régionaux, institutionnels et communautaires, de répondre aux enjeux d'accueil, d'intégration et de participation sociale, culturelle et économique des personnes immigrantes sur le territoire.
- La Division du développement social de la Ville de Laval assure la coordination des travaux de la Table régionale en immigration, diversité culturelle et inclusion de Laval (TRIDIL) en collaboration avec les autres partenaires régionaux. Elle veille à la réalisation du mandat de la Table et propose à l'ensemble des membres la création de comités de travail qui verront à se pencher sur des questions spécifiques concernant les actions et initiatives identifiées dans le plan d'action régional en immigration. La Table régionale de concertation des aînés de Laval fait partie du comité. Le Comité terrain, quant à lui, a pour mandat l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées à Laval. Ce comité émane des travaux de réflexion des partenaires regroupés au sein du Comité concerté des partenaires pour l'accueil et l'intégration des réfugiés syriens à Laval.

- Deux projets qui ont permis aux personnes âgées immigrantes de la région de Laval de participer à des ateliers de conversation et de francisation afin de briser l'isolement et de bénéficier d'un jumelage intergénérationnel.

Bons coups concernant l'enjeu de l'isolement plus spécifiquement :

- L'organisation d'un « speed-dating », soit des séances de rencontre express;
- Une activité de tricot intergénérationnelle;
- Le dynamisme des organismes communautaires;
- Le projet PHILIA qui est un guide d'activité;
- La volonté du « ensemble » pour briser les silos;
- Le programme *Un café avec un policier*;
- Les ateliers de conversation;
- Le guide d'accueil pour nouveaux arrivants de la ville;
- La Table d'inclusion à la ville.

Conclusion

L'accès aux ressources, la barrière linguistique et l'isolement représentent les trois principaux enjeux qui ont été ciblés par les participants à la journée de concertation pour la région de Laval.

Plusieurs pistes de solution à ces enjeux font déjà partie des orientations adoptées par le [Plan d'action 2023-2028](#), alors que d'autres restent encore à développer, notamment en ce qui concerne les enjeux vécus par les aînés issus des communautés ethnoculturelles. Ces derniers ont des besoins qui leur sont propres et certaines adaptations peuvent faire toute une différence, autant dans les offres de service que dans l'organisation d'activités culturelles et sociales, par exemple.

L'accès aux ressources pourrait être solutionné notamment par une simplification de l'information à l'attention des usagers et du personnel intervenant, une meilleure distribution, en format papier, de l'information, une augmentation du nombre d'intervenants, de bénévoles et même de stagiaires pour accompagner les aînés, une francisation adaptée et accessible, une diffusion de l'information à la télévision et à la radio et une sensibilisation des proches et des intervenants.

La barrière linguistique, qui a une incidence sur plusieurs autres enjeux, pourrait être résolue en augmentant la francisation et en l'adaptant aux capacités des aînés, en facilitant l'accès à des interprètes, en sensibilisant les intervenants par rapport aux interprètes, en impliquant les proches, en offrant de l'aide pour remplir les formulaires et autres tâches administratives et en mettant en place des activités de jumelage linguistique.

L'enjeu de l'isolement, quant à lui, pourrait être contré en favorisant les activités interculturelles et intergénérationnelles de loisir, en impliquant les aînés dans l'élaboration des grilles d'activités, en augmentant le nombre de visites et d'appels d'amitié, en augmentant les contacts avec les travailleurs de milieu, les groupes religieux et les Tables de quartier, en favorisant le jumelage, en organisant des portes ouvertes dans les organisations et en offrant de la formation et de la sensibilisation.

Pour terminer, notons que les participants ont trouvé très enrichissante cette journée d'échange. Ils souhaitent que leurs pistes de solution soient entendues, mais surtout qu'elles aboutissent à des mesures concrètes en vue de favoriser le mieux-être de l'ensemble de la collectivité.

LA RÉGION 14 : LANAUDIÈRE

La région de Lanaudière est située au nord de la région métropolitaine de Montréal. C'est une région administrative qui couvre 12 308 km² terrestres, soit 0,95 % du territoire québécois (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024).

En 2022, avec un compte de 544 265 habitants, Lanaudière représentait 6,26 % de la population du Québec, ce qui la plaçait au 5^e rang parmi toutes les régions administratives (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024).

En 2017, le compte des personnes âgées de 50 ans et plus dans Lanaudière était de 206 123 personnes, soit 40,6 % de la population totale de la région (Ministère de la Famille, 2018), ce qui en fait une population plutôt vieillissante.

« En 2021, Lanaudière compte tout près de 520 000 personnes sur son territoire. Parmi celles-ci, environ 38 000 sont des personnes immigrantes, ce qui représente 7,3 % de la population totale dans les ménages privés. La part d'immigrants dans la région a connu une hausse de 37,2 % depuis 2016, alors qu'elle se situait à 5,3 %. » (Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, 2022).

Des initiatives telles que le [Forum régional de l'immigration de Lanaudière](#) qui a eu lieu en mars 2024 démontrent une volonté d'accueillir de nouveaux arrivants, car l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes étaient au cœur de ces rencontres lors de conférences et d'ateliers thématiques visant le partage de bonnes pratiques. La région souhaite recevoir plus d'immigrants (régionalisation), bien les accueillir et les attirer de manière permanente sur son territoire (Lanaudière Économique, 2024). « Lanaudière possède également une longue histoire d'immigration et voit évoluer en son sein, une communauté culturelle variée et toujours grandissante. La région affirme sa capacité à valoriser la diversité et la notion du vivre-ensemble. » (Lanaudière Économique, s.d.).

On peut dès lors conclure que les enjeux vécus par les aînés issus des communautés ethnoculturelles risquent de devenir plus visibles dans les années qui viennent et que des mesures répondant à leurs besoins particuliers seraient les bienvenues.

Journée de concertation concernant les enjeux vécus par les aînés issus de communautés ethnoculturelles – organisée par la Table régionale de concertation des aînés de Lanaudière et la CTRCAQ

Au cours de cette journée d'échanges, plusieurs personnes issues de différents organismes et partenaires de la Table régionale de concertation des aînés de Lanaudière ont contribué à l'atteinte des objectifs de la rencontre.

Parmi ceux-ci :

- Accueil multiethnique et intégration des nouveaux arrivants à Terrebonne et Mascouche (AMINATE);
- Ville de Terrebonne;
- MRC Les Moulins;
- Carrefour informationnel et social – Centre à Nous;
- Centre d'action bénévole MRC L'Assomption;
- CAB MRC L'Assomption;
- Fin à la faim...;

- Ville de Repentigny;
- CISSS de Lanaudière;
- Direction de l'hébergement CISSS de Lanaudière;
- English Community Organization of Lanaudière (ECOL);
- Aînés sans Frontières;
- Portail Moulinois.

Liste des enjeux pour la région

Les participants tenaient à souligner que la région est vraiment divisée en deux par rapport à sa réalité et que les enjeux du Nord ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux du Sud. Cependant, tous s'entendaient pour dire que les enjeux prioritaires retenus étaient pertinents pour l'ensemble du territoire.

Voici, d'abord, l'ensemble des enjeux identifiés par les participants pour la région:

- Les divergences de valeurs, notamment entre les générations;
- L'isolement;
- Le travail en silo des intervenants;
- La barrière de la langue et la communication plus généralement;
- L'accès au logement, par exemple concernant l'historique de crédit;
- La dépendance au support des enfants, entre autres pour l'accessibilité aux services (ce qui peut mener à de l'abus);
- Les revenus, incluant la pension de retraite;
- Le choc culturel, alors que l'importance accordée aux aînés dans d'autres cultures est différente de celle accordée au Québec;
- Les centres d'hébergement;
- La communauté d'accueil;
- L'accompagnement;
- La méfiance. Par exemple, la crainte envers les institutions ou les policiers;
- Les préjugés et le racisme. Cela inclut l'enjeu de la discrimination à l'emploi, mais aussi l'âgisme et la peur de la différence;
- Les médias et les images négatives qui peuvent y être véhiculées;
- L'hébergement en fin de vie;
- La mixité sociale;
- L'intégration et inclusion, incluant le processus d'accueil;
- La mobilité, pourtant nécessaire pour accéder aux services;
- La connaissance des ressources et des services;
- L'éducation et la sensibilisation;
- L'accès à la culture;
- La formation des intervenants;
- Le respect des choix et l'intégration;
- Les centres de loisirs peu adaptés;
- La religion;

- Le réseau de communication, qui est à développer;
- Le deuil du pays d'origine;
- Le statut migratoire;
- Le rapport entre les sexes.

Enjeux prioritaires et pistes de solution

Enjeu 1 - Le transport

L'enjeu du transport concerne ici le fait que le système de transport n'est pas adapté au territoire et aux réalités Nord-Sud. Il existe une déficience du transport en commun, un manque d'accès aux services en général ainsi qu'une carence de services à domicile et d'accompagnement.

Pistes de solution liées au transport :

- Mettre en place une table de concertation. Les différents acteurs du milieu pourraient arriver à un consensus et à des solutions, surtout si une meilleure communication est favorisée par de telles rencontres;
- Mettre en place une coopérative de transport collectif. Une entreprise d'économie sociale pourrait grandement aider à une meilleure organisation du transport et par le fait même à une offre bonifiée de services;
- Financer le service de livraison de denrées alimentaires vers les aînés;
- Augmenter le financement du transport alternatif, par exemple pour une navette transportant les participants à des cours de francisation et dont les chauffeurs seraient formés par rapport aux réalités interculturelles et intergénérationnelles;
- Bonifier le financement pour les organismes de transport déjà existant, afin d'améliorer l'offre de services.

Enjeu 2 - Le logement

Pistes de solution liées au logement :

- Remettre en place les programmes de logements sociaux et favoriser la mixité sociale au sein de ces lieux de vie;
- Mettre en place un programme pour protéger les locataires aînés vulnérables;
- Développer un programme de logement social pour les nouveaux arrivants;
- Augmenter le nombre d'intervenants pour les logements sociaux;
- Créer de nouveaux logements abordables et adaptés;
- Donner les moyens aux municipalités de faire respecter les lois quant à la salubrité;
- Obliger le domaine de l'immobilier à inclure un certain pourcentage de logements sociaux dans les nouvelles constructions;
- Offrir de la médiation citoyenne afin de permettre la continuation de la vie en famille en réglant les problèmes familiaux. Un tel service pourrait aussi être offert dans les milieux de vie pour aider à la bonne entente entre locataires, car il arrive fréquemment que des situations soient rapportées aux travailleurs de milieu, qui ont besoin de soutien dans ces cas-là;
- Augmenter le financement des programmes de supplément au loyer (PSL) et l'ajuster en fonction des communautés ethnoculturelles;
- Mieux financer les coopératives grâce à des politiques de mixité sociale;
- Développer un programme d'accès pour les demandeurs d'asile.

Enjeu 3 - La discrimination

Pistes de solution liées à la discrimination :

- Bonifier le programme d'éducation à la citoyenneté au primaire;
- Promouvoir le partage de cultures pour et par les aînés;
- S'assurer de la représentativité des communautés culturelles au Secrétariat aux aînés et dans tous les ministères;
- Bonifier le financement des organismes qui viennent en aide directement aux personnes en vue d'ajouter des volets de services qui répondent aux besoins des aînés issus des communautés ethnoculturelles;
- Sensibiliser le personnel gouvernemental, notamment en santé et au sein des services juridiques;
- Financer la formation auprès des organismes publics et privés;
- Poursuivre les ententes du MIFI (PACI et PAC);
- Offrir des programmes de déconstruction des préjugés;
- Présenter une campagne médiatique (capsules de témoignage);
- Financer des programmes de partage culturel, par exemple dans les domaines de la musique, de la nourriture, de la danse;
- Bonifier le programme MADA avec un volet ethnoculturel.

Bons coups

Parmi les bons coups identifiés dans la région de Lanaudière, notons les initiatives suivantes :

- La deuxième édition du [Forum régional de l'immigration de Lanaudière](#), organisé en collaboration avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), et destiné aux élus, aux entrepreneurs et aux acteurs du milieu qui œuvrent auprès des personnes immigrantes et issues de la diversité ethnoculturelle. Les conférences et ateliers thématiques du forum visaient à répondre aux différents enjeux tels que le vivre ensemble, l'attraction, l'établissement durable des nouveaux arrivants, les milieux inclusifs, le logement, le transport, etc.;
- Le [Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière](#) (CRÉDIL), un organisme communautaire à but non lucratif qui organise des activités visant l'éducation, l'engagement et l'accompagnement des communautés d'ici et d'ailleurs. Il accompagne des nouveaux arrivants et facilite leur intégration dans la région, notamment par l'entremise d'activités interculturelles;
- [Accueil multiethnique et intégration des nouveaux arrivants à Terrebonne et Mascouche](#) (AMINATE), un organisme à but non lucratif d'intégration et d'accompagnement des immigrants à Terrebonne et Mascouche, qui a pour mission d'accueillir, d'informer et d'accompagner les personnes immigrantes nouvellement arrivées à Terrebonne et Mascouche. Il vise la sensibilisation de la population et des entreprises à la réalité de l'immigration et fait la promotion de la diversité culturelle;
- Le [Service d'aide à la famille immigrante de la MRC de L'Assomption](#) (SAFIMA), un organisme à but non lucratif dont la mission consiste à guider et accompagner les personnes immigrantes, à promouvoir un meilleur vivre ensemble, à soutenir les intervenants des autres organismes, à organiser des activités de francisation et de socialisation, à offrir un accompagnement pour briser l'isolement et plus encore.

Conclusion

Le transport, le logement et la discrimination représentent les trois principaux enjeux qui ont été ciblés par les participants à la journée de concertation pour la région de Lanaudière.

Le problème du transport dans Lanaudière est intimement lié à la grandeur du territoire et aux réalités différentes du Nord et du Sud. Il en résulte un enjeu non seulement par rapport au transport, mais également au manque d'accès aux services pour les résidents et particulièrement pour les personnes âgées, qui voient leurs possibilités se limiter de façon drastique lorsque le transport n'est pas disponible. Il en découle des répercussions sur leur santé et même sur leur qualité de vie qui peut s'en trouver diminuée de beaucoup.

La mise en place d'une Table de concertation afin de réunir différents acteurs du milieu en vue de trouver des solutions serait certainement la bienvenue. Il existe également des pistes de solution intéressantes par rapport à la mise en place d'une coopérative de transport collectif et à la possibilité du transport alternatif. Même les organismes de transport déjà existant, s'ils pouvaient bénéficier d'une aide financière, seraient certainement en mesure d'apporter des solutions à cet enjeu de taille pour la région.

L'enjeu du logement, quant à lui, est particulièrement important pour les personnes âgées issues de communautés ethnoculturelles, qui sont souvent pénalisées lorsqu'il est question de trouver un logement, que ce soit pour la question du crédit ou de la différence de culture, par exemple.

La remise en place des programmes de logements sociaux, des politiques de mixité sociale, des programmes de protection pour les aînés vulnérables, un plus grand nombre d'intervenants, la création de nouveaux logements abordables, des lois plus sévères quant à la salubrité, des programmes d'accès pour les demandeurs d'asile ainsi qu'une bonification des programmes de supplément au loyer pourraient représenter des pistes de solution intéressantes pour faire face à cet enjeu auquel sont souvent confrontés les aînés des communautés ethnoculturelles.

La discrimination, quant à elle, existe encore dans nos sociétés et peut entraîner des conséquences importantes sur la vie des personnes qui la subissent. Elle prend souvent sa source dans un manque de connaissances et un manque d'éducation et cela, dès le plus jeune âge. C'est pourquoi cet enjeu devrait être inclus dans un programme d'éducation des écoles dès le primaire. Une plus grande sensibilisation pourrait également se faire auprès du personnel gouvernemental, autant par des formations que par une présence accrue des communautés ethnoculturelles dans les ministères. Les aînés des communautés ethnoculturelles pourraient également être mis à profit afin de partager leur culture, car ils sont souvent mis de côté et pourtant, leur dynamisme et leur intérêt à participer sont remarquables. Les organismes qui leur viennent en aide ont aussi un grand rôle à jouer et peuvent influencer le cours des choses en étant sur le terrain et en organisant des activités intergénérationnelles et interculturelles.

Les personnes présentes à cette rencontre dans Lanaudière étaient issues majoritairement du milieu communautaire et du monde municipal. Une des particularités de cette région, selon les participants, est la disparité entre le Nord et le Sud dans l'optique de l'offre et de l'organisation des services. Celle-ci pourrait s'expliquer par le fait que « La proportion de personnes immigrantes dans Lanaudière-Sud (10,6%) est nettement supérieure à celle dans Lanaudière-Nord (3,0%). » (Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, 2022). Le territoire est vaste, et les réalités et les besoins sont donc différents. Il est important de noter que les participants auraient souhaité pouvoir identifier trois enjeux pour le Nord et trois autres pour le Sud. Nous avons tout de même réussi à en identifier trois pour l'ensemble du territoire.

LA RÉGION 15 : LAURENTIDES

La région des Laurentides est située sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, au nord-ouest de la région métropolitaine de Montréal. C'est une région administrative qui couvre 20 548 km², soit 1,58 % du territoire québécois (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024).

En 2022, avec un compte de 657 375 habitants, la région des Laurentides représentait 7,56 % de la population du Québec, ce qui la plaçait au 4^e rang parmi toutes les régions administratives (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024).

En 2017, le compte des personnes âgées de 50 ans et plus dans les Laurentides était de 253 029 personnes, soit 41,5 % de la population totale de la région (Ministère de la Famille, 2018). C'est donc une région peuplée dont presque la moitié sont des personnes âgées. Comme bien des régions du Québec, cette population vieillissante fait en sorte qu'il existe un besoin à combler au niveau des emplois et du dynamisme économique de la région, entre autres par l'immigration internationale.

Selon le recensement de 2016, la population d'immigrants résidant dans la région était de 30 705 personnes, soit 5,3 % de la population totale de cette région et 2,8 % de toute la population immigrée au Québec (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2018). Cette région souhaite augmenter le nombre d'immigrants pour pallier la pénurie de main-d'œuvre, mais également adopter des mesures en vue de favoriser l'intégration des nouveaux arrivants.

En effet, la MRC des Laurentides a annoncé l'adoption d'un Plan d'action en immigration pour la période 2024- 2026 qui inclut un investissement de plus de 315 000 \$ pour soutenir des initiatives visant à accueillir et à intégrer les nouveaux arrivants (L'info du Nord, 2024). L'objectif est de « favoriser l'attraction, l'intégration et l'établissement durable des personnes immigrantes et d'autres minorités ethnoculturelles » en étant plus inclusif, en offrant des activités de sensibilisation, des formations, des activités interculturelles et un guide des bonnes pratiques (L'info du Nord, 2024).

Ainsi, avec les années et à la suite de l'immigration permanente qui s'installe peu à peu, le nombre de personnes âgées issues de communautés ethnoculturelles risque d'augmenter. On peut dès lors conclure que les enjeux vécus par les âgés issus des communautés ethnoculturelles seront toujours plus d'actualité et que des mesures répondant à leurs besoins particuliers seront les bienvenues.

Journée de concertation concernant les enjeux vécus par les âgés issus de communautés ethnoculturelles – organisée par la Table de concertation régionale des âgés des Laurentides et la CTRCAQ

Au cours de cette journée d'échanges, plusieurs personnes issues de différents organismes et partenaires de la Table de concertation régionale des âgés-e-s des Laurentides ont contribué à l'atteinte des objectifs de la rencontre.

Parmi ceux-ci :

- CISSS des Laurentides;
- 4Korners;
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI);
- ABL IMMIGRATION;

- Centre d'aide la traverse;
- Table de Réflexion et d'Actions de Retraités et d'Aînés (TRARA);
- Centre d'Orientation et de Formation pour Favoriser les Relations Ethniques Traditionnelles (COFFRET);
- Service Canada/Gouvernement du Canada;
- Centre pour l'immigration en région (CIR);
- Centre d'action bénévole de Saint-Jérôme;
- Une professionnelle de recherche de l'Université du Québec en Outaouais.

Liste des enjeux pour la région

Les enjeux soulevés par les participants lors de la rencontre sont les suivants :

- Le dépaysement culturel et social et l'adaptation à la culture, aux règles et aux croyances, ainsi que le réapprentissage des étiquettes sociales;
- La continuation des rites de fin de vie, qui peuvent inclure des soins ou de la nourriture auxquels les individus n'ont pas accès ici;
- Les prestations et rentes;
- La méfiance et la méconnaissance des services gouvernementaux;
- La nécessité de favoriser l'intergénérationnel;
- Les délais administratifs;
- Le manque d'intérêt et d'ouverture et les préjugés;
- Le manque de soutien financier envers les organisations;
- La capacité et possibilité d'autodétermination et le maintien de la dignité;
- Le travail et le bénévolat;
- L'obtention de places en garderie;
- La culpabilité liée à la dépendance à l'autre et l'autonomie plus généralement;
- Le manque de formation des intervenants;
- La précarité financière et la difficulté de trouver des emplois sur le marché du travail;
- Le statut d'immigration;
- Les enjeux liés à la langue, comme l'accès à des interprètes, l'alphabétisation, le manque d'adaptation des services d'apprentissage du français;
- La rupture dans le délai prévu pour l'intégration;
- La faible visibilité et représentativité des communautés ethnoculturelles;
- L'ignorance chez la population générale de la réalité de la population aînée immigrante;
- L'isolement, la solitude et l'abandon pour les personnes qui n'ont pas d'appartenance à un réseau;
- La discrimination et le racisme, ainsi que l'intimidation, le manque de respect, et l'exploitation qui peuvent en découler;
- Le manque de connaissances des ressources, entre autres des services sociaux;
- Le transport;
- La santé mentale;
- L'accès au logement;
- Le manque de lieux d'échange;
- La disponibilité d'aliments du pays d'origine.

Enjeux prioritaires et pistes de solution

Enjeu 1 - Isolement

On se réfère ici à l'isolement des aînés ou à la difficulté d'appartenance à un réseau, entre autres à cause de la barrière de la langue ou du manque de connaissance des ressources.

Pistes de solution liées à l'isolement :

- Créer des Tables de concertation visant la mise en place d'actions concrètes pour contrer l'isolement;
- Organiser des rencontres annuelles par la Table régionale de concertation en vue de résoudre le problème de l'isolement des aînés;
- Mettre en place des foyers d'hébergement pour les personnes immigrantes;
- Créer un club des aînés accessible aux aînés des communautés ethnoculturelles et offrant des activités intéressantes pour cette clientèle;
- Favoriser des projets de jumelage interculturel;
- Brosser un portrait des ressources existantes pour les aînés;
- Brosser un portrait statistique des aînés issus des communautés ethnoculturelles;
- Élargir le mandat des organismes pour intégrer les personnes aînées issues des communautés ethnoculturelles dans leurs activités et leurs formations;
- Offrir de l'éducation populaire par des formations et ateliers, pour faire connaître leurs droits;
- Dans chaque MRC, embaucher un intervenant communautaire social interculturel (ICSI) pour les aînés;
- Offrir une formation en intervention interculturelle aux intervenants et aux organismes offrant des services aux aînés.

Enjeu 2 - Communication

La barrière de la langue est également liée à l'enjeu de la communication. L'accompagnement pour les cours de francisation ou l'adaptation de ces cours aux divers états de situation entrent en jeu.

Pistes de solution liées à la communication :

- Mettre sur pied des programmes d'éducation populaire ou bonifier le support aux ressources existantes dans ce domaine afin de pouvoir offrir des formations et des ateliers favorisant la communication;
- Offrir davantage d'ateliers de francisation mieux adaptés aux besoins et aux capacités des aînés, entre autres concernant la vitesse d'apprentissage. Lorsque les aînés maîtrisent le français de la vie de tous les jours, la communication est grandement améliorée, et cela, dans tous les domaines;
- Donner un meilleur accès à des interprètes pouvant offrir des services ponctuels aux aînés, par exemple lors de rendez-vous dans le domaine de la santé;
- Favoriser les échanges scolaires intergénérationnels, afin d'inclure les aînés dans les activités et de favoriser la communication;
- Mettre en place des programmes adaptés d'apprentissage de l'informatique, ce qui peut augmenter les possibilités de communication des aînés, car ils rencontrent souvent des difficultés avec l'informatique et la recherche d'informations sur internet.

Enjeu 3 - Bienveillance

La bienveillance inclut la reconnaissance de la place des aînés dans la société, en gardant à l'esprit la lutte à la maltraitance.

Pistes de solution liées à la bienveillance :

- Développer l'éducation populaire en offrant des formations et des ateliers concernant la bienveillance envers les aînés et leur place dans la société;
- Exercer une meilleure surveillance par rapport au vécu des aînés et à leur qualité de vie;
- Promouvoir les services de santé et les services sociaux auprès des aînés, qui souvent ne les connaissent pas et n'y ont donc pas accès;
- Assurer un approvisionnement des aliments du pays d'origine, qui sont d'ailleurs de plus en plus populaire auprès de la population en général, et qui pourraient favoriser une alimentation plus saine, plus variée et équilibrée chez les aînés des communautés ethnoculturelles;
- Sensibiliser les aînés, les intervenants, les familles et la société en général aux droits des aînés;
- Offrir aux familles des ateliers sur le sujet de la bienveillance;
- Faire la promotion de la bienveillance par le biais de capsules vidéo facilement accessibles au public en général;
- Assurer la possibilité de pratiquer les rites de fin de vie selon les désirs;
- Sensibiliser les organismes à la charte de bienveillance, dont les cinq principes sont la dignité, le respect, l'intimité, l'autonomie et la sécurité;
- Donner la parole aux aînés issus de communautés ethnoculturelles;
- Ouvrir une halte-garderie pour ceux qui ont la charge de leurs petits-enfants. Il arrive que les aînés restent à la maison et s'occupent de leurs petits-enfants, ce qui a tendance à créer de l'isolement et un manque d'autonomie et de liberté individuelle, sans parler de l'impossibilité de quitter le domicile familial afin de participer à des activités ou des formations.

Bons coups

Parmi les bons coups identifiés dans la région des Laurentides, notons les initiatives suivantes :

- [4Korners](#), un organisme communautaire qui a pour objectif de proposer aux résidents d'expression anglaise des services, des activités et des programmes répondant à leurs besoins, le tout dans un environnement sûr et inclusif;
- [ABL IMMIGRATION](#), un organisme sans but lucratif qui a comme mission de favoriser et de soutenir l'intégration harmonieuse des nouveaux arrivants ainsi que de sensibiliser à l'apport de l'immigration et de la diversité, tout en faisant la promotion de la région;
- Le [Centre d'aide la traverse](#), un organisme qui accueille, soutien et oriente les personnes en situation de vulnérabilité et les dirige vers les ressources appropriées, en offrant un service de dépannage d'urgence;
- La [Table de Réflexion et d'Actions de Retraités et d'Aînés](#) (TRARA), un organisme d'échanges, d'analyse et de concertation concernant les aînés et les retraités et qui joue un rôle de représentation et d'action auprès de différentes instances. Cet organisme offre également des séances d'information, de sensibilisation et de formation;
- Le [Centre d'Orientation et de Formation pour Favoriser les Relations Ethniques Traditionnelles](#) (COFFRET), un organisme en matière d'immigration qui offre soutien et accueil aux nouveaux arrivants de la région afin de favoriser l'intégration et qui offre également des activités de francisation, des jumelages, des formations et des activités interculturelles;

- Le [Centre pour l'immigration en région](#) (CIR), un organisme à but non lucratif qui a pour mission de promouvoir l'établissement en région des personnes immigrantes voulant créer une entreprise dans les secteurs agroalimentaires;
- Le [Centre d'action bénévole de Saint-Jérôme](#), un organisme de bénévolat qui offre des services de popote roulante, d'accompagnement au transport, d'aide à la paperasse, de travaux manuels et de visites d'amitié.

Conclusion

L'isolement, la communication et la bienveillance représentent les trois principaux enjeux qui ont été ciblés par les participants à la journée de concertation pour la région des Laurentides.

L'enjeu de l'isolement des aînés est souvent lié au manque d'appartenance à un réseau, soit à cause du manque de connaissance de la langue, des ressources et des activités ou parce que l'aîné n'a pas accès à du transport ou doit demeurer à la résidence familiale tous les jours afin de garder ses petits-enfants.

La création de Tables de concertation, de club des aînés accessible aux aînés des communautés ethnoculturelles et offrant des activités intéressantes pour cette clientèle, de projets interculturels et de jumelage et de rencontres annuelles par la Table régionale serait autant de mesures et d'actions concrètes permettant de contrer l'isolement des aînés issus de communautés ethnoculturelles. Le fait de connaître leur portrait statistique, d'élargir le mandat des organismes pour intégrer ces aînés dans leurs projets, d'offrir par le fait même plus d'activités, de formations et d'occasions de rencontre pour les aînés pourrait également contribuer à résoudre le problème de l'isolement.

La communication, chez les aînés des communautés ethnoculturelles, est souvent un enjeu majeur. Que ce soit à cause de la langue, de la méconnaissance des ressources ou du manque de disponibilité des intervenants, ces aînés se retrouvent souvent confrontés à des limitations importantes lorsqu'il est temps de communiquer ou de recevoir de l'information.

La francisation doit indéniablement être adaptée aux capacités des aînés, surtout concernant la vitesse d'apprentissage, qui est différente par rapport aux jeunes. L'accès à des interprètes lors de sorties et de rendez-vous représente également un soutien essentiel aux besoins des aînés qui se retrouvent souvent sans ressources face à un système qui leur est difficile à comprendre. Les formations, les ateliers, les activités informelles d'échanges intergénérationnels et interculturels sont autant de moyens permettant de développer et favoriser une meilleure communication pour ces aînés.

L'enjeu de la bienveillance, qui inclut la reconnaissance de la place des aînés dans la société, est souvent un enjeu silencieux, mais bien présent, dont il faut souligner les conséquences à plus ou moins long terme. Un retrait de la société, une perte d'estime de soi, un repli sur soi accompagné d'un sentiment d'impuissance peuvent découler de ce problème qui est souvent lié à un manque de connaissances de la part de l'entourage. L'offre de formations et d'ateliers de sensibilisation pour les familles, les organismes et les aînés eux-mêmes pourrait pallier ce manque et promouvoir un meilleur traitement des aînés. Une surveillance accrue ainsi que la promotion des services et des haltes-garderies seraient aussi les bienvenues. Favoriser l'accès à une alimentation proche des habitudes de vie du pays d'origine, donner la parole aux aînés et les laisser vivre leurs derniers moments selon les rituels de leur culture seraient à même de favoriser la bienveillance de ces aînés dans leur société d'accueil.

LA RÉGION 16 : MONTÉRÉGIE

La région de la Montérégie est située directement au sud de la région métropolitaine de Montréal, et au sud du fleuve Saint-Laurent. C'est la région administrative la plus peuplée après Montréal et elle couvre 8 821 km², soit 0,68 % du territoire québécois (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024).

En 2022, avec un compte de 1 475 578 habitants, la Montérégie représentait 17,0 % de la population du Québec, ce qui la plaçait au 2^e rang parmi toutes les régions administratives (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024).

En 2017, le compte des personnes âgées de 50 ans et plus en Montérégie était de 625 256 personnes, soit 40,3 % de la population totale de la région (Ministère de la Famille, 2018), c'est donc une population relativement vieillissante.

Selon le recensement de 2016, la population d'immigrants résidant dans la région était de 147 110 personnes, soit 10,0 % de la population totale de cette région et 13,5 % de toute la population immigrée au Québec (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2018). Cette région compte donc un grand nombre d'immigrants par rapport à plusieurs autres régions du Québec.

Le compte d'aînés issus de communautés ethnoculturelles pourrait donc être l'un des plus élevés parmi les régions du Québec, et cela augmentera sans doute au cours des prochaines années, compte tenu de l'immigration qui se poursuit dans la province.

Une initiative telle que [Le plan stratégique 2023-2026 – Stratégie de régionalisation de l'immigration en Montérégie](#) témoigne d'un intérêt à favoriser l'intégration et à encourager la régionalisation de l'immigration dans son territoire. « Le Plan 2023-2026 s'articule autour de trois grands axes : l'attractivité et l'accueil des personnes immigrantes, leur fidélisation, leur enracinement et leur intégration. Les solutions proposées visent à faciliter l'installation durable des personnes immigrantes en Montérégie. » (Montérégie économique, 2023).

On peut dès lors conclure que les enjeux vécus par les aînés issus des communautés ethnoculturelles risquent de devenir plus visibles dans les années qui viennent et que des mesures répondant à leurs besoins particuliers seraient les bienvenues.

Journée de concertation concernant les enjeux vécus par les aînés issus de communautés ethnoculturelles – organisée par la Table régionale de concertation des aînés de la Montérégie et la CTRCAQ

Au cours de cette journée d'échanges, plusieurs personnes issues de différents organismes et partenaires de Table régionale de concertation des aînés de la Montérégie ont contribué à l'atteinte des objectifs de la rencontre.

Parmi ceux-ci :

- CISSS Montérégie Est;
- Diocèse de Valleyfield;
- L'appui pour proches aidants;
- Les petits frères de l'agglomération de Longueuil;
- Un chercheur de l'Université de Montréal;

- Habitations Paul-Pratt;
- Association québécoise des retraités et retraitées des secteurs public et parapublic (AQRP);
- Association québécoise de personnes retraitées issues des services publics (AREQ);
- Racine Croisée;
- Aide chez Soi Rive-Sud;
- COLORI (OBNL, Comité logement de Richelieu);
- DSP Montérégie;
- Maison Internationale Rive Sud;
- Ville de Lac-Brome;
- CISSS de la Montérégie-Centre.

Liste des enjeux pour la région

Les participants ont nommé les enjeux suivants lors de la rencontre :

- La difficulté à rencontrer les aînés – même avec diverses stratégies qui semblent adaptées, la clientèle demeure difficilement repérable, surtout lorsque les aînés vivent chez leurs enfants et qu'ils gardent leurs petits-enfants. Dans ces situations, les aînés sont encore moins exposés à l'écosystème québécois et aux divers services offerts;
- La barrière de la langue et l'enjeu de communication qui en découle;
- La méfiance des aînés liée à leur bagage, à l'historique du pays d'origine, à la méconnaissance du modèle québécois, à la crainte des préjugés et même à la crainte de dévoiler leur nationalité ou de s'habiller avec des vêtements traditionnels;
- Les services moindres en banlieue et en zone rurale, et la présence plus limitée de groupes communautaires;
- La méconnaissance des municipalités par rapport à leur propre diversité culturelle (composition de leur population) et à la démographie associée;
- Les préjugés et le racisme qui existe entre les différentes cultures, notamment parmi les aînés eux-mêmes;
- Le manque de logements abordables adaptés aux personnes aînées;
- Le manque d'information concernant les services;
- La méconnaissance des options d'aide gouvernementale, par exemple la méconnaissance du système de soutien social;
- L'incompréhension des codes sociaux québécois;
- Une approche uniformisée pour tous qui ne rend pas compte de toutes les différentes communautés culturelles présentes dans la région. Les personnes immigrées ne forment pas un seul groupe homogène, il existe une multiplicité de cultures;
- L'isolement et la solitude, alors que le mode de vie est différent de celui du pays d'origine où les aînés vivent souvent avec leur famille. Le fait de ne pas parler la langue et de rencontrer des difficultés à l'apprendre à cause de leur âge provoque de l'isolement et une difficulté à accéder à de l'information, à des activités et aux services, sans parler de la pauvreté qui peut également provoquer l'isolement. En outre, plusieurs ont une certaine méfiance quant à l'accueil qu'ils pourraient recevoir, craignent d'être jugés ou rejetés à cause de leur différence de culture;
- La pauvreté, qui est un cercle vicieux et qui peut causer l'isolement et l'exclusion sociale;
- L'accès à des lieux communs pour socialiser et faire des activités. L'accès à des espaces de rencontres interculturels et sécurisants favoriserait l'inclusion et le soutien;
- La difficulté à se reconnaître comme une personne proche aidante et à demander de l'aide, une action souvent perçue comme un signe de faiblesse dans la culture d'origine;

- L'accès au transport, surtout en milieu rural, pour des activités en dehors des heures de bureau. Autrement dit, l'horaire du transport n'est pas adapté aux aînés;
- Le manque de soutien de la part des municipalités afin de rendre accessibles des lieux de cultes pour tenir des activités.

Enjeux prioritaires et pistes de solution

Enjeu 1 - Difficultés à rencontrer les aînés

Même avec diverses stratégies qui semblent adaptées, les aînés issus de communautés ethnoculturelles sont une clientèle difficilement repérable, surtout lorsqu'ils demeurent chez leurs enfants et qui gardent leurs petits-enfants. Dans ces situations, les aînés sont encore moins exposés à l'écosystème québécois et aux divers services offerts.

Pistes de solution liées à la difficulté à rencontrer les aînés :

- Favoriser une approche intergénérationnelle et interculturelle dans les activités pour faciliter les échanges et mieux connaître les aînés, qui souvent sont difficilement repérables et ne participent pas aux activités offertes. Ceci recoupe l'autre enjeu soulevé par les participants, celui du manque d'espaces de rencontre. Il serait beaucoup plus facile de rencontrer les aînés s'ils avaient des endroits pour se rencontrer et des occasions d'activités en groupe, avec en plus la possibilité de contrer l'isolement, briser les barrières telles que les préjugés et la méconnaissance de l'autre et même apprendre la langue de manière informelle. Lors d'activités, les aînés sont faciles à repérer et il est également possible de leur transmettre de l'information concernant les services et même des invitations à des formations ou à d'autres activités;
- Embaucher des gens de cultures variées pour effectuer un jumelage interculturel avec les bénéficiaires de services à domicile. Ces personnes apportent une aide précieuse en devenant les représentants des aînés;
- Collaborer avec les lieux de cultes et les représentants religieux, afin de rencontrer les aînés faisant partie de leur communauté, car la foi est souvent un lieu de rencontre pour les immigrants, qui sont attachés à leur Église;
- Préparer les personnes accueillant les nouveaux arrivants par une formation et une sensibilisation aux différences culturelles, afin de créer un lien durable dès l'arrivée. Des formations et des ateliers offerts gratuitement et visant autant les aînés que les intervenants pourraient grandement aider à rencontrer les aînés;
- Mettre sur pied des projets impliquant des médiateurs culturels pour faciliter l'intégration entre les cultures. Les médiateurs culturels représentent une ressource très intéressante dans un contexte où l'immigration est en hausse constante, et permettent de rencontrer les gens plus facilement, en utilisant leurs codes sociaux;
- Diversifier les approches plutôt qu'uniformiser, et adapter les activités aux intérêts des individus afin d'obtenir une plus grande participation;
- Faciliter le transport collectif pour les aînés, qui sont limités dans leurs déplacements à cause d'horaires non adaptés à leurs besoins. Il en découle de l'isolement et très peu de participation aux activités offertes. Ces aînés deviennent donc invisibles et il est encore plus difficile de les rejoindre;
- Encourager les aînés à être des ambassadeurs et à faire preuve de leadership positif en parlant de leurs activités sociales, en invitant d'autres à s'y joindre. La participation sociale est un facteur de protection pour un vieillissement en santé;
- Mieux connaître la population immigrante. Les statistiques gouvernementales ne sont pas assez récentes, car l'immigration est très rapide, beaucoup plus que les recensements. Les villes ne connaissent donc pas leur population d'aînés immigrants et ne peuvent pas mettre en place des mesures favorisant leur intégration. Pourtant, les villes seraient bien placées pour les joindre, si elles s'en donnaient les moyens;

- Adapter la diffusion de l'information afin que les aînés se sentent plus en confiance et plus à l'aise pour participer à des activités. Plusieurs participants ont mentionné que les aînés des communautés ethnoculturelles sont souvent réticents à afficher leur culture et craignent d'être jugés négativement.

Enjeu 2 - Logement

Pistes de solution liées au logement :

- Augmenter le nombre de logements sociaux, qui sont très peu nombreux. Seulement 4 % des logements à Longueuil sont des logements sociaux, alors que la moyenne des pays industrialisés de l'OCDE est de 8 %. Les fonds dont on dispose pour ce genre de logements sont vraiment limités, et pourtant, il y a un besoin criant de logements abordables;
- Inclure des espaces communautaires dans les nouvelles constructions de logements, favorisant les échanges entre les cultures et les générations;
- Prévoir l'intergénérationnel et l'interculturel dans les préparatifs de ce genre de projets, afin de créer un autre dynamisme plus inclusif, favorisant la proximité, l'entraide et la création de liens;
- Inclure les villes dans les pistes de solution. Elles peuvent avoir un rôle à jouer lorsqu'il est question de terrains et de réserve foncière et devraient mieux connaître leur population d'aînés issus de communautés ethnoculturelles, ainsi que leurs besoins en logements;
- Trouver le moyen de joindre et d'attirer les aînés des communautés ethnoculturelles dans les projets communautaires, qui ne sont peut-être pas assez connus. Par exemple, pour [Les Habitations Paul-Pratt](#) (HPP), seulement 5 logements sur 179 sont occupés par des aînés des communautés ethnoculturelles.

Enjeu 3 - Espaces de rencontre

Pistes de solution liées aux espaces de rencontre :

- Instaurer des espaces interculturels sécurisant et accueillant, à proximité des lieux de vie et faciles d'accès par le transport en commun, dynamiques et ouverts à la communauté, offrant des activités, des ateliers, des formations et de l'information, mais également des espaces de rencontre informels où les gens peuvent se retrouver chaque semaine, afin de créer des liens durables;
- Impliquer les villes et les MRC dans les solutions pour offrir des espaces de socialisation, notamment en ce qui concerne la reconnaissance des lieux religieux comme lieux pertinents pour l'organisation d'activités;
- Collaborer avec les lieux de cultes et les représentants religieux des communautés, qui sont souvent en contact avec les communautés ethnoculturelles et qui sont en mesure d'offrir des espaces de rencontre;
- Favoriser la médiation culturelle via des agents de liaison capables d'aller chercher des personnes-ressources, d'organiser des événements, de rejoindre les villes et de trouver des espaces de rencontre;
- Intégrer les aînés sur le marché du travail ou favoriser le bénévolat. Les aînés ont des compétences et des atouts dont le marché du travail peut bénéficier s'il reste flexible à leurs besoins, dont celui de travailler à temps partiel. Ils pourraient également participer à des activités comme bénévoles, ce qui crée un espace de rencontre entre les personnes. Un bon exemple serait l'accueil des nouveaux arrivants ou l'offre de service aux immigrants, notamment au niveau de la langue. Il manque souvent d'interprètes ou de personnes capables d'aider à comprendre le système de santé et de services sociaux. Les personnes âgées s'en trouveraient valorisées et cette activité leur permettrait de rencontrer des gens dans différents lieux;
- Faire évoluer la démarche des Municipalités amies des aînés (MADA) afin d'offrir plus d'espaces de rencontre adaptés aux aînés et de miser sur les activités interculturelles;
- Faciliter l'accès aux locaux. Il manque de lieux disponibles pour organiser des activités et cela crée une compétition entre les groupes.

Bons coups

Parmi les bons coups identifiés dans la région de la Montérégie, notons les initiatives suivantes :

- [Les Habitations Paul-Pratt](#) (HPP), un organisme communautaire d'habitation ayant pour mission de fournir aux personnes de 65 ans et plus un milieu de vie sécuritaire et stimulant. Il offre divers projets interculturels, certains impliquant les étudiants en francisation du Carrefour le Moutier, dont plusieurs ont plus de cinquante ans;
- L'embauche de personnes provenant de diverses communautés ethnoculturelles pour le jumelage avec les bénéficiaires de la Coop Aide chez Soi Rive-Sud;
- La formation offerte sur le statut migratoire;
- La messe célébrée en Espagnol à Notre-Dame-du-Bon-Secours (aux deux semaines);
- L'Église affiliée à Action-Nouvelle-Vie de Longueuil, qui aide dans la recherche d'emploi des nouveaux arrivants et qui leur offre des paniers d'épicerie toute l'année ainsi que des vêtements;
- L'accueil de nouveaux arrivants que font certains diocèses et églises, et l'aide qu'ils procurent pour trouver du logement ou pour mettre en place des rendez-vous médicaux. Ils organisent également des rassemblements qui facilitent l'intégration;
- L'initiative Bibliothèque humaine à Longueuil, qui consiste en des séances de 20 à 30 minutes lors desquelles les participants sont invités à écouter une personne se raconter (livre humain);
- À Brossard, Le Festin Culturel, soit deux journées de fête qui célèbrent la diversité;
- La Maison internationale de la Rive-Sud (MIRS), qui offre de tutorat, du mentorat, des cours de langue, des activités d'information, des fêtes, des événements culturels, des projets de jumelage Ampérage et un Café des aînés. Ils créent également des liens avec d'autres organisations;
- Le financement de Patrimoine Canada;
- Le [Programme d'appui aux collectivités](#) (PAC), un programme d'aide financière du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) qui vise à accroître la capacité des collectivités à être plus accueillantes et inclusives. Son objectif est de « favoriser l'attraction, l'intégration et l'établissement durable des personnes immigrantes et d'autres minorités ethnoculturelles afin qu'elles participent pleinement, en français, à la prospérité du Québec. » (Gouvernement du Québec, 2024).
- La Villa Belle Rivière Mena'Sen Faubourg;
- Les feuillets informatifs distribués aux aînés, incluant les communautés culturelles;
- Les réserves foncières de la Ville de Longueuil, pour l'élaboration d'un projet multilogement pour les familles et les aînés visant la création d'espaces communautaires inclusifs. Un premier projet verra le jour d'ici la fin de l'année 2024;
- La modification de la loi à la suite de la vente en 2022 d'immeubles appartenant à un OBNL à des acteurs privés. Il est maintenant interdit à un OBNL de vendre des logements sans l'autorisation du ministère, afin de conserver le plus possible les bâtiments dont la fonction est communautaire, sans avoir à tout construire à neuf;
- L'implication bénévole de personnes retraitées issues des communautés ethnoculturelles comme interprètes en plusieurs langues auprès des organismes communautaires Vision Inter-Culture et la Maison internationale de la Rive-Sud (MIRS);
- La première édition de la Fête des rencontres interculturelles, organisée par la MRC de Rouville.

Conclusion

La difficulté à rencontrer les aînés, le logement et les espaces de rencontre représentent les trois principaux enjeux qui ont été ciblés par les participants à la journée de concertation pour la région de la Montérégie.

De la difficulté à rencontrer les aînés découle un lot de différents enjeux. En effet, c'est une clientèle difficilement repérable, surtout pour ceux qui vivent chez leurs enfants et qui gardent leurs petits-enfants. Dans ces situations, ils sont encore moins exposés à l'écosystème québécois et aux divers services offerts. Par conséquent, il peut en résulter de l'isolement, une méconnaissance de leurs droits, des services offerts, et des activités qui pourraient leur être destinées. La barrière de la langue, la méfiance de part et d'autre, les préjugés et les craintes, le manque d'informations et la méconnaissance des services sont autant d'obstacles qui nous empêchent de connaître et de rencontrer ces aînés.

Pourtant, il suffirait d'instaurer certaines mesures et pistes de solution telles que l'approche interculturelle et intergénérationnelle dans le cadre des activités offertes, une approche qui soit adaptée à toutes les cultures plutôt qu'uniforme, ainsi que l'embauche de personnel provenant de cultures variées afin de bien représenter les aînés. D'autres pistes de solution pourraient être la collaboration avec les lieux de culte qui connaissent bien la communauté immigrante; la formation et la sensibilisation des intervenants et des nouveaux arrivants, une meilleure connaissance de la population immigrante par les villes et une diffusion de l'information mieux adaptée aux personnes aînées.

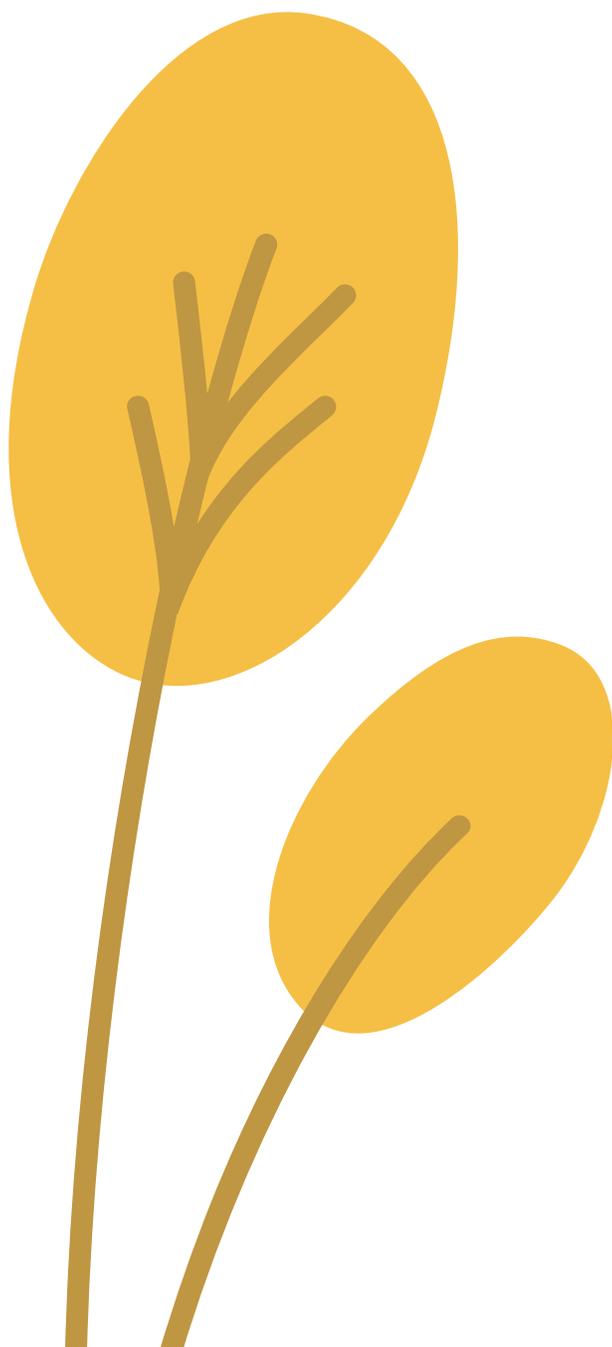
Le logement, quant à lui, représente bien sûr un enjeu de taille au Québec, mais il peut être encore plus difficile pour les personnes aînées issues de communautés ethnoculturelles de trouver et garder un logement abordable. En effet, ces personnes sont souvent aux prises avec de l'isolement, de la pauvreté, un manque de connaissances du système, un manque de confiance envers la société, ainsi que des préjugés et du racisme. Les logements sociaux sont très rares et difficiles d'accès. Le mode de vie individualiste est souvent loin des habitudes de leur culture d'origine. L'information sur les services offerts et accessibles à leur tranche d'âge ne se rend pas toujours jusqu'à eux. Les pistes de solution pour cet enjeu seraient bien sûr d'augmenter de manière importante la quantité de logements sociaux, et dans les nouvelles constructions, d'inclure des espaces communautaires favorisant les rencontres interculturelles et intergénérationnelles. L'implication des villes est également un point important, car elles ont le pouvoir d'octroyer des permis et des terrains, mais également de recenser leur population immigrante afin de mieux connaître ses besoins. De rendre l'information accessible et adaptée aux aînées permettrait aussi d'améliorer leur accès à des logements abordables.

Les espaces de rencontre, essentiels pour contrer l'isolement et favoriser les échanges interculturels, sont également un enjeu important dans cette région, car il manque de lieux pour organiser des activités et cela crée une certaine compétition pour les obtenir. Ces endroits doivent être à proximité des logements des personnes aînées et du transport en commun, donc faciles d'accès. Les villes et les MRC peuvent contribuer à la solution en offrant des espaces de socialisation et en reconnaissant les lieux religieux dans les offres d'activités. La collaboration avec les représentants religieux pourrait faciliter l'accès à des locaux pour l'organisation des activités. Similairement, des médiateurs culturels pourraient faciliter l'organisation en faisant le pont entre les aînés et les villes.

Les aînés peuvent également disposer d'un espace favorisant les rencontres lorsqu'ils sont intégrés au marché du travail ou qu'ils participent comme bénévoles. C'est une bonne façon de contrer l'isolement, de créer des liens, et de faciliter la transmission d'informations. Les MADA pourraient également prévoir un volet destiné aux aînés des communautés ethnoculturelles et leur faciliter l'accès à des locaux, de manière durable.

Lorsque l'on cherche à créer des lieux de rencontre favorisant l'intégration et le partage, l'idée est d'avoir des espaces communs mixtes, interculturels, pour ceux qui veulent créer quelque chose de nouveau et qui osent sortir des valeurs ou des habitudes purement traditionnelles de leur propre culture. Des projets comme un livre de cuisine d'ici et d'ailleurs, des récits, des vidéos, etc., mis en place dans une optique interculturelle et d'échange de l'un à l'autre pourraient être un bon point de départ. Les espaces de rencontre offrent une occasion de mieux se connaître et de s'approprier. Les liens se créent avec le temps, une fois que l'on arrive à voir nos ressemblances plutôt que nos différences.

Les participants à la rencontre en Montérégie ont bien souligné que dans cette vaste région, il y a beaucoup moins de services dans les banlieues : les enjeux et l'accès aux services sont différents si on est en ville ou dans un village, ce qui complique les choses pour les aînés des communautés ethnoculturelles. En effet, dans les zones rurales, l'invisibilité de ces communautés est encore plus déterminante. À cause de leur petit nombre, on n'en tient pas compte dans les projets ou dans l'organisation municipale et par le fait même, elles sont souvent ignorées.



LA RÉGION 17 : CENTRE-DU-QUÉBEC

La région du Centre-du-Québec est située au nord de l'Estrie, entre la Montérégie à l'ouest et Chaudière-Appalaches à l'est. C'est une région administrative qui couvre 6 921 km², soit 0,53 % du territoire québécois (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024).

En 2022, avec un compte de 259 033 habitants, la région du Centre-du-Québec représentait 2,98 % de la population du Québec, ce qui la plaçait au 12^e rang parmi toutes les régions administratives (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2024).

En 2017, le compte des personnes âgées de 50 ans et plus au Centre-du-Québec était de 107 800 personnes, soit 43,9 % de la population totale de la région, ce qui en fait une population assez vieillissante, puisque près de la moitié des gens ont 50 ans et plus (Ministère de la Famille, 2018).

Selon le recensement de 2016, la population d'immigrants résidant dans la région était de 5 720 personnes, soit 2,4 % de la population totale de cette région et 0,5 % de toute la population immigrée au Québec (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2018). Même si cela ne représente pas un nombre très élevé, la région souhaite accueillir davantage d'immigrants dans les prochaines années afin de revitaliser l'économie de la région.

Le [Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction de la Mauricie et du Centre-du-Québec](#), en collaboration avec le Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) visait en effet à favoriser l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants, à sélectionner des ressortissants en mesure de participer activement à la société québécoise, mais également à veiller à la réunification familiale, ce qui pourrait inclure des personnes aînées.

On peut dès lors conclure que dans les années qui viennent, des enjeux vécus par les aînés issus des communautés ethnoculturelles risquent de devenir plus visibles et que des mesures répondant à leurs besoins particuliers seraient les bienvenues.

Journée de concertation concernant les enjeux vécus par les aînés issus de communautés ethnoculturelles – organisée par la Table régionale de concertation des personnes aînées du Centre-du-Québec et la CTRCAQ

Au cours de cette journée d'échanges, plusieurs personnes issues de différents organismes et partenaires de la Table régionale de concertation des personnes aînées du Centre-du-Québec ont contribué à l'atteinte des objectifs de la rencontre.

Parmi ceux-ci :

- Intro Drummondville;
- MRC de Drummondville;
- CIUSSS MCQ;
- Centre d'action bénévole Drummondville;
- Service Canada;
- Ville de Drummondville;
- Calacs La Passerelle;
- Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover;

- FADOC;
- Centraide Centre-du-Québec;
- Aldama.

Liste des enjeux pour la région

Voici les enjeux ayant été soulevés lors de la rencontre :

- La barrière de la langue;
- Le manque d'autonomie;
- La méconnaissance du système de santé;
- La formation des intervenants, qui devrait davantage sensibiliser les intervenants à l'adaptation que nécessite le processus d'immigration, aux connaissances limitées du système que peuvent avoir les nouveaux arrivants, ainsi qu'à la diversité culturelle;
- Le travail en silo des organismes, qui pourraient mieux collaborer et mieux se soutenir dans leurs activités;
- La fracture numérique;
- Les différences culturelles, comme les relations entre homme et femme, le tutoiement, etc.;
- Les croyances et tabous par rapport aux maladies;
- L'acceptation et l'inclusion des personnes LGBTQ+;
- Le logement;
- Les alternatives aux RPA;
- La lourdeur administrative;
- La précarité financière, surtout chez les femmes;
- Les outils peu connus ou accessibles pour la préparation à la retraite;
- L'accessibilité du transport;
- Le racisme;
- L'accompagnement;
- La méconnaissance des services publics;
- La sensibilisation à la réalité des aînés;
- L'isolement et le manque de lien d'appartenance;
- La prévention de la fraude;
- L'accès à l'information et la sensibilisation aux réalités des communautés;
- Les activités de loisirs qui ne sont pas toujours adaptées.

Enjeux prioritaires et pistes de solution

Enjeu 1 - Précarité financière

Pistes de solution liées à la précarité financière :

- Diminuer la lourdeur administrative, car les aînés éprouvent souvent des difficultés à remplir les formulaires, par exemple lorsqu'il est temps de faire une demande de prestations. Les aînés peuvent se sentir dépassés et ne pas savoir vers qui se tourner pour les aider à remplir des formulaires qu'ils ne comprennent pas. Des services d'accompagnement pour les questions financières, les formulaires du gouvernement, les demandes de service ou les démarches administratives pourraient grandement aider ces aînés qui ont souvent besoin de parler à une vraie personne en mesure de leur expliquer ce qu'il faut faire;

- Offrir des formations en vue de mettre à jour les connaissances du numérique. Les aînés sont souvent démunis face à la nouvelle réalité numérique et comme la plupart des démarches financières se font maintenant en ligne, il est très difficile pour eux de suivre le rythme. Des erreurs, des omissions et des délais pourraient survenir, ce qui occasionne souvent des conséquences sur la réalité financière des aînés;
- Remédier au problème de la barrière linguistique en offrant des séances de francisation adaptées aux besoins des aînés, particulièrement concernant la vitesse d'apprentissage ainsi que la manière d'apprendre. Les personnes aînées voulant apprendre le français ont surtout besoin de connaître la communication de base de tous les jours et de pratiquer la langue dans un contexte informel et social. Lorsque les aînés maîtrisent mieux la langue, ils sont en mesure de mieux appréhender les questions d'ordre financier;
- Offrir le transport gratuit ou à prix modique pour les aînés, ce qui pourrait faciliter la gestion de leur budget, car les frais de transport peuvent s'avérer très élevés;
- Améliorer l'accessibilité aux logements, alors qu'ils sont pratiquement inaccessibles en raison des coûts très élevés, ce qui cause un problème majeur aux aînés qui doivent allouer une trop grande partie de leur budget aux frais de logement;
- Offrir des alternatives au RPA qui seraient plus accessibles financièrement.

Enjeu 2 - L'accompagnement

Pistes de solution liées à l'accompagnement :

- Offrir un accompagnement pour faciliter l'accès aux services publics et améliorer le transfert d'information sur les services en question, dont la méconnaissance par les personnes aînées issues de communautés ethnoculturelles est assez répandue. La présence d'une personne parlant la même langue que la personne aînée et pouvant lui expliquer comment procéder représente vraiment une grande sécurité et peut énormément faciliter les démarches, éviter les erreurs, les délais et la perte de revenus, sans parler de la prévention de la fraude;
- Sensibiliser les intervenants aux différentes réalités des aînés et à leur besoin en accompagnement. Les intervenants peuvent contribuer à briser l'isolement, favoriser les liens d'appartenance et permettre un meilleur accès à l'information et aux activités de loisir.

Enjeu 3 - Manque de concertation

Pistes de solution liées au manque de concertation :

- Améliorer la concertation locale ou régionale entre les organismes, afin de donner une direction commune aux actions sur le terrain;
- Développer un système de soutien et d'échange entre les organismes;
- Éliminer le travail en silo;
- Former les intervenants concernant les différences culturelles et établir un consensus sur la manière d'interagir avec les communautés ethnoculturelles;
- Améliorer la connaissance du milieu et s'adapter aux nouvelles réalités culturelles, transmettre l'information afin que tous soient sur la même longueur d'onde;
- Faire de la sensibilisation par rapport aux croyances et aux tabous liés à la maladie et diffuser l'information parmi les organismes, qui pourraient se concerter sur la manière de sensibiliser les gens face à ces enjeux;
- Faire de la sensibilisation par rapport à l'acceptation et à l'inclusion des communautés LGBTQ+ au sein de la société et des communautés ethnoculturelles et transmettre l'information parmi les organismes.

Bons coups

Parmi les bons coups identifiés dans la région du Centre-du-Québec, notons les initiatives suivantes :

- La boîte à outils du [Centre d'Action Bénévole](#);
- Le sac « ensemble pour la sécurité des aînés »;
- [Centre collégial d'expertise en gérontologie](#) (CCEG) du cégep de Drummondville, un centre de recherche collégial spécialisé en gérontologie. Leurs activités consistent en de la recherche et de la formation et leur expertise concerne la santé, la sécurité, la participation sociale et le développement des compétences;
- Gérontopôle, un pôle québécois d'expertise en gérontologie;
- [Mobilibus](#), un service de transport sur demande qui dessert l'ensemble de la population locale de la MRC de Drummond;
- [Intro Drummondville](#), un organisme sans but lucratif qui a pour mission d'accueillir et d'accompagner les personnes issues de l'immigration afin de faciliter leur installation et leur intégration dans la MRC de Drummondville.

Conclusion

La précarité financière, l'accompagnement et le manque de concertation représentent les trois principaux enjeux qui ont été ciblés par les participants à la journée de concertation pour la région du Centre-du-Québec.

La précarité financière représente un enjeu de taille et n'est en rien facilitée par la lourdeur administrative qui est présente lors des différentes démarches que doivent effectuer les aînés issus des communautés ethnoculturelles ni par la réalité moderne du numérique. Une aide sous forme d'accompagnement de personne à personne afin de remplir les formulaires ou faire des demandes de services et de prestations, ou pour toute question financière, pourrait s'avérer une solution gagnante pour les aînés. Une offre de formation adéquate et adaptée aux capacités et au niveau de connaissance des aînés concernant la réalité numérique et toutes les démarches à faire en ligne pourrait également protéger les aînés des erreurs, des délais, des fraudes, etc. Une offre de francisation adaptée aux aînés, du transport gratuit, une meilleure accessibilité aux logements abordables sont autant de solutions à envisager pour améliorer la situation financière des aînés issus des communautés ethnoculturelles.

Le besoin d'accompagnement, lorsqu'il faut accéder aux services publics, pourrait être comblé en offrant un service d'accompagnement dans plusieurs langues afin d'expliquer les démarches entreprises et éviter les erreurs découlant d'un manque de compréhension. L'accompagnement peut également être offert lors des différentes activités sociales afin de briser l'isolement, favoriser un lien d'appartenance et donner un meilleur accès à l'information et aux loisirs. N'oublions pas que certains aînés issus de communautés ethnoculturelles pourraient souhaiter s'impliquer bénévolement pour aider d'autres aînés, ce qui représente une piste de solution additionnelle.

Afin de remédier au manque de concertation entre les organismes, au travail en silo, à la méconnaissance du milieu et des nouvelles réalités culturelles, aux tabous et préjugés, il serait judicieux d'améliorer la concertation locale et régionale entre les organismes en favorisant les rencontres, les échanges, le soutien, la sensibilisation et les formations, et en donnant une direction commune aux actions sur le terrain.

TABLEAU RÉSUMÉ DES RÉSULTATS DE LA DÉMARCHE

| Résumé des enjeux répertoriés par région administrative | |
|---|---|
| RÉGIONS | ENJEUX IDENTIFIÉS DANS LA PÉRIODE 2023-2024 |
| 01- Bas-Saint-Laurent | - Choc culturel - Isolement - Logement |
| 02-Saguenay-Lac-Saint-Jean | - Transport - Logement - Emploi |
| 03-Capitale-Nationale | - Reconnaissance des acquis - Accès à l'information - Accès aux services |
| 04 Mauricie | - Accès au logement - Accès à l'information, aux services et aux droits - Besoins financiers |
| 05-Estrie | - Langue - Accessibilité - Financement |
| 06-Île-de-Montréal | - Santé - Revenu - Intégration |
| 07-Outaouais | - Intégration - Accessibilité - Aspect psychologique |
| 08-Abitibi-Témiscamingue | - Accès à l'information - Adaptation des services - Isolement |
| 09-Côte-Nord | - Accès au logement - Manque d'espaces intergénérationnels et interculturels - Formation du personnel |
| 10-Nord-du-Québec | - Barrière de la langue - Isolement social - Connaissance des droits |
| 11-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine | - Barrière de la langue - Racisme - Choc culturel |
| 12-Chaudière-Appalaches | - Adaptation des services et des communications - Formation des organismes et des immigrants âgés - Isolement |
| 13-Laval | - Accès aux ressources - Barrière linguistique - Isolement |
| 14-Lanaudière | - Transport - Logement - Discrimination |
| 15-Laurentides | - Isolement - Communication - Bientraitance |
| 16-Montérégie | - Difficulté à rejoindre les âgés - Logement - Espaces de rencontre |
| 17-Centre-du-Québec | - Précarité financière - Accompagnement - Manque de concertation |

CONCLUSION DU RAPPORT

Les beaux esprits se rencontrent

Lors de notre tournée de concertation du Québec, nous avons rencontré des personnes dévouées à la cause, énergiques, pleines de ressources et de bonnes idées.

Parmi celles-ci :

- Des représentants d'organismes;
- Des représentants de services gouvernementaux;
- Des aînés issus de communautés ethnoculturelles, ces personnes résilientes, chaleureuses, parfaitement bien intégrées au sein de leur société d'accueil, en général depuis très longtemps, et intéressées à s'investir, à partager leur savoir et leur riche expérience, et même à offrir des services aux autres aînés, souvent bénévolement.

Ces hommes et ces femmes, que nous gagnerions à mieux connaître, sont au fait des enjeux et des pistes de solution, disposent de connaissances et d'un savoir précieux, et souhaitent contribuer à l'épanouissement de leur société. Elles représentent une inestimable ressource quant aux pistes de solution et elles sont très reconnaissantes de l'aide apportée.

Bref, des personnes de tous âges et de toutes origines qui aiment leur région et qui prennent à cœur sa prospérité ainsi que le bien-être de ses habitants.

Il est remarquable de constater que « les beaux esprits se rencontrent », c'est-à-dire que malgré la distance qui les sépare, les groupes de différentes régions ont souvent tiré les mêmes conclusions et ont trouvé des pistes de solution semblables à des enjeux qu'ils ont nommés de manière similaire. Nul besoin de dire qu'il existe un large consensus parmi les acteurs du milieu.

Parmi ces pistes de solution qui reviennent le plus souvent, notons :

- La création d'un organisme centralisé québécois dédié à l'immigration, comportant un volet destiné spécialement aux aînés ainsi qu'une liste des organismes et leur description;
- L'importance de l'organisation d'activités interculturelles et intergénérationnelles;
- L'augmentation du nombre de logements abordables et salubres;
- Améliorer l'accessibilité du transport, notamment en adaptant ses horaires et ses trajets aux activités des aînés. Le transport représente un obstacle supplémentaire pour les aînés, en plus de la barrière de la langue, de la crainte des préjugés et du racisme, de la pauvreté, de la méconnaissance des codes sociaux et du manque d'information. Tous ces enjeux les découragent d'aller à des activités, ce qui provoque l'isolement et rend ces aînés très difficiles à repérer;
- Une meilleure reconnaissance des acquis pour faciliter l'intégration au marché du travail et pour favoriser, par le fait même, une autonomie financière au moment de la retraite;
- L'importance des organismes d'accueil et d'aide à l'intégration permettant aux nouveaux arrivants de participer et de contribuer pleinement à la réussite et à la prospérité de la société d'accueil;
- La collaboration entre les différents organismes d'aide, qui souvent ne se connaissent pas assez;
- Les bons coups et les initiatives locales des différentes régions, dont les idées pourraient être reprises par d'autres régions;
- Une présence accrue des travailleurs de milieu (ITMAV), permettant aux aînés d'être guidés, accompagnés et soutenus par une vraie personne;

- Miser sur l'expertise des organismes et des intervenants qui sont déjà en première ligne et qui possèdent une précieuse expérience sur le terrain pouvant être mise à contribution afin de trouver des solutions aux enjeux. Ils pourraient être consultés afin que tous bénéficient de leur savoir, soutenus par un financement adéquat afin de permettre une bonification de leurs services et regroupés afin de pouvoir se concerter quant aux actions à entreprendre;
- L'importance d'une approche constructive et créative face aux enjeux et à leurs pistes de solution, favorisant la collaboration entre les différents acteurs du milieu..

Des gens passionnés, impliqués dans leur milieu et en contact direct avec les aînés sont disponibles pour prendre en charge ces responsabilités. En effet, une multitude de ressources existent sur le terrain et pourraient facilement être bonifiées pour inclure des services aux personnes âgées issues de communautés ethnoculturelles, qui ont des besoins particuliers et dont la population continue d'augmenter.

D'autres ressources pourraient être créées et viendraient apporter un complément à ce qui est en place, afin de combler certains manques et certains vides qui sont de plus en plus visibles à mesure que le nombre d'immigrants choisissant le Québec pour venir s'installer augmente.

Chose certaine, nous bénéficions au Québec d'une grande richesse au niveau humain et d'une expertise en la matière, que ce soit au sein des ressources gouvernementales ou chez les organismes d'entraide. En effet, des personnes dévouées et compétentes ainsi que des professionnels provenant de divers horizons s'investissent pour faire avancer les choses. De belles initiatives sont bien installées, et d'autres n'attendent qu'un coup de pouce pour voir le jour.

Nous remercions sincèrement les quelque 230 personnes présentes aux rencontres de concertation à travers le Québec d'avoir pris le temps de partager leurs connaissances, leur expertise et leur savoir avec nous. Ces expériences uniques et enrichissantes ainsi que ces touchants témoignages ont été précieux pour la rédaction de ce rapport. L'extraordinaire richesse des échanges ainsi que le remarquable savoir-faire des participantes et des participants nous ont profondément touchés.

Ces personnes exceptionnelles qui travaillent souvent dans l'ombre représentent un véritable trésor pour la société québécoise et méritent toute notre attention, car elles savent ce qui se passe sur le terrain. Nous sommes heureux d'avoir pu, par cet exercice, leur donner la parole et faire en sorte que leur message parvienne jusqu'à vous.

Ces hommes et ces femmes ont bien exprimé leur souhait de voir se réaliser des mesures permettant de répondre aux enjeux soulevés lors des rencontres et espèrent que le dynamisme installé lors de la démarche perdurera. Beaucoup d'énergie, de volonté et d'intelligence existe parmi ces gens impliqués qui sont déjà dans l'action.

Nous remercions madame la ministre Sonia Bédard ainsi que toutes les personnes qui prendront connaissance de ce rapport d'en mettre à profit les conclusions et de concrétiser des pistes de solution afin d'améliorer la qualité de vie des aînés issus de communautés ethnoculturelles et par le fait même, de la société tout entière.

La Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec et les Tables régionales de concertation des aînés du Québec.



BIBLIOGRAPHIE

Section « À propos de la démarche »

Carabin, F. (2023, 4 novembre). La donnée qui a tout changé pour les seuils d'immigration. *Le devoir*. <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/801320/politique-quebecoise-donnee-tout-change-seuils-immigration>

Colpron, S. (2023, 20 décembre). Le Québec franchit le cap des 500 000 immigrants temporaires. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/2023-12-20/le-quebec-franchit-le-cap-des-500-000-immigrants-temporaires.php>

Institut de la statistique de Québec. (2020). *Croissance migratoire record de 217 600 personnes au Québec en 2023*. <https://statistique.quebec.ca/fr/communiqu/croissance-migratoire-record-217-600-personnes-au-quebec-en-2023>

Ville de Laval. (2019, octobre). *Portrait statistique : Population immigrante de la région de Laval*. <https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/cartes-statistiques-et-profil-socioeconomique/statistiques-et-profil-socioeconomique/portrait-immigration-laval-2019.pdf>

Bas-Saint-Laurent

Ministère de la Famille. (2018). *Les aînés du Québec : Quelques données récentes (2^e édition)*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ainee/aines-quebec-chiffres.pdf>

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. (2024, 4 avril). *Occupation du territoire*. Gouvernement du Québec. <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/bas-saint-laurent/portrait-regional/occupation-du-territoire>

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2018). *2017 Fiches régionales : Portrait des 17 régions administratives du Québec*. Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/publications/fr/recherches-statistiques/Fiches_Regionales_2017_20180727.pdf

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Ministère de la Famille. (2018). *Les aînés du Québec : Quelques données récentes (2^e édition)*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ainee/aines-quebec-chiffres.pdf>

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. (2024, 4 avril). *Occupation du territoire*. Gouvernement du Québec. <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/saguenay-lac-saint-jean/portrait-regional/occupation-du-territoire>

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2018). *2017 Fiches régionales : Portrait des 17 régions administratives du Québec*. Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/publications/fr/recherches-statistiques/Fiches_Regionales_2017_20180727.pdf

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. (2022). *Plan d'action régional 2022-2023*. Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-action-regionaux/PAR-9_DRSLSJCN_2022-2023.pdf

Capitale-Nationale

Ministère de la Famille. (2018). *Les aînés du Québec: Quelques données récentes (2^e édition)*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ainee/aines-quebec-chiffres.pdf>

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. (2024a, 4 avril). *Occupation du territoire*. Gouvernement du Québec. <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/capitale-nationale/portrait-regional/occupation-du-territoire#:~:text=La%20r%C3%A9gion%20de%20la%20Capitale,%2C4%20hab.%2Fkm%C2%B2>

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. (2024b, 4 avril). *Démographie*. Gouvernement du Québec. <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/capitale-nationale/portrait-regional/demographie>

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2018). *2017 Fiches régionales: Portrait des 17 régions administratives du Québec*. Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/publications/fr/recherches-statistiques/Fiches_Regionales_2017_20180727.pdf

Radio-Canada. (2016, 7 décembre). *L'immigration permet à la Capitale-Nationale d'accroître sa population*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1004430/demographie-population-quebec-chaudiere-appalaches-statistiques>

Ville de Québec. (s.d). *Une ville en action pour l'immigration : Bilan du Plan d'action 2020-2023*. https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/immigration/docs/bilan-2020-2023_plan-action-immigration.pdf

Mauricie

Delisle, G. (2023, 11 janvier). La population en hausse en Mauricie grâce à l'immigration. *Le Nouvelliste*. <https://www.lenouvelliste.ca/2023/01/11/la-population-en-hausse-en-mauricie-grace-a-limmigration-aa0ee26213a7d46c46f2c571368ff6f1/>

Ministère de la Famille. (2018). *Les aînés du Québec : Quelques données récentes (2^e édition)*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ainee/aines-quebec-chiffres.pdf>

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. (2024, 4 avril). *Occupation du territoire*. Gouvernement du Québec. <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/mauricie/portrait-regional/occupation-du-territoire#:~:text=La%20région%20de%20la%20Mauricie,%2C9%20hab.%2Fkm%C2%B2>

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2018). *2017 Fiches régionales : Portrait des 17 régions administratives du Québec*. Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/publications/fr/recherches-statistiques/Fiches_Regionales_2017_20180727.pdf

Radio-Canada. (2019, 11 juillet). Le tiers des Mauriciens seront des aînés en 2041. *Ici Mauricie—Centre-du-Québec*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1219904/age-population-mauricie-aines-2041-demographie-projections>

Estrie

Ministère de la Famille. (2018). *Les aînés du Québec : Quelques données récentes (2^e édition)*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ainee/aines-quebec-chiffres.pdf>

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. (2024, 4 avril). *Occupation du territoire*. Gouvernement du Québec. <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/estrie/portrait-regional/occupation-du-territoire>

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2018). *2017 Fiches régionales : Portrait des 17 régions administratives du Québec*. Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/publications/fr/recherches-statistiques/Fiches_Regionales_2017_20180727.pdf

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. (2022). *Plan d'action régional 2022-2023*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-action-regionaux/PAR-2_DRE_2022_2023.pdf

Montréal

Gouvernement du Québec. (s.d.). *Portrait de l'immigration de la région de Montréal*. https://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/presse/Portrait-Immigration_Montreal.pdf

Le Québec économique. (2021, 10 mars). *Répartition de l'immigration internationale au Québec, par région de destination, 2019-2020*. <http://qceco.ca/n/3775>

Ministère de la Famille. (2018). *Les aînés du Québec : Quelques données récentes (2^e édition)*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ainee/aines-quebec-chiffres.pdf>

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. (2024, 4 avril). *Occupation du territoire*. Gouvernement du Québec. <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/montreal/portrait-regional/occupation-du-territoire>

Outaouais

Magnan St-Ongle, C. et Truffly, M. (s.d.). 07– Outaouais. *Observatoire des réalités familiales du Québec*. <https://www.orfq.inrs.ca/17-regions-du-quebec/07-outaouais/>

Ministère de la Famille. (2018). *Les aînés du Québec : Quelques données récentes (2^e édition)*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ainee/aines-quebec-chiffres.pdf>

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. (2024, 4 avril). *Occupation du territoire*. Gouvernement du Québec. <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/outaouais/portrait-regional/occupation-du-territoire#:~:text=La%20r%C3%A9gion%20de%20l'Outaouais,%2C4%20hab.%2Fkm%C2%B2>

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2018). *2017 Fiches régionales : Portrait des 17 régions administratives du Québec*. Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/publications/fr/recherches-statistiques/Fiches_Regionales_2017_20180727.pdf

Observatoire du développement de l'Outaouais. (s.d.). *Immigration*. https://odooutaouais.ca/wp-content/uploads/2020/09/Immigration_synth%C3%A8se-th%C3%A9matique_ODO_16-janvier-2020.pdf

Ville de Gatineau. (2024, 22 avril). *Consultation en ligne sur l'immigration, l'intégration et le vivre-ensemble*. https://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=guichet_municipal/participation_citoyenne/consultations_publicques/consultations_publicques_2024/consultation_en_ligne_immigration_integration_vivre_ensemble

Abitibi-Témiscamingue

Ministère de la Famille. (2018). *Les aînés du Québec : Quelques données récentes (2^e édition)*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ainee/aines-quebec-chiffres.pdf>

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. (2024, 4 avril). *Occupation du territoire*. Gouvernement du Québec. <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/abitibi-temiscamingue/portrait-regional/occupation-du-territoire>

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2018). *2017 Fiches régionales : Portrait des 17 régions administratives du Québec*. Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/publications/fr/recherches-statistiques/Fiches_Regionales_2017_20180727.pdf

Le Citoyen Val-d'Or Amos. (2019, 25 juin). *Être anglophone en Abitibi-Témiscamingue*. <https://www.lecitoyenvaldoramos.com/article/2019/06/25/etre-anglophone-en-abitibi-temiscamingue#:~:text=L'Abitibi%2DTémiscamingue%20compte%203,de%20briser%20leur%20isolement%20linguistique>

Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue. (2022). *Population ayant l'anglais comme première langue officielle parlée (2021)*. https://www.ciass-at.gouv.qc.ca/partage/DET_MODE-DE-VIE/POPULATION_ANGL/2022-09_pop_anglais_1_lang_off_2021.pdf

Côte-Nord

Bordeleau, J.L. (2023, 8 décembre). Un nouveau chapitre s'ouvre dans l'histoire de l'immigration sur la Côte-Nord. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/economie/803366/i-le-devoir-i-sur-la-cote-nord-nouveau-chapitre-ouvre-histoire-immigration-cote-nord>

Hallé, M.A. (2023, 17 juillet). LES STATISTIQUES ANNUELLES SONT DÉVOILÉES ET MONTRE EN QUOI LA CÔTE-NORD SE DISTINGUE. *FM 97.1*. <https://www.chlc.com/nouvelle/nouvelle/nouvelle/8571-les-statistiques-annuelles-sont-devoilees-et-montre-en-quoi-la-cote-nord-se-distingue>

Nepton-Philippe, K. (2023, 2 novembre). Coup d'œil sur la Côte-Nord. *Le Manic*. <https://www.lemanic.ca/2023/11/02/coup-doeil-sur-la-cote-nord/>

Ministère de la Famille. (2018). *Les aînés du Québec : Quelques données récentes (2^e édition)*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ainee/aines-quebec-chiffres.pdf>

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. (2024, 4 avril). *Occupation du territoire*. Gouvernement du Québec. <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/cote-nord/portrait-regional/occupation-du-territoire#:~:text=Caract%C3%A9ristiques%20territoriales%20et%20municipales,%2C4%20hab.%2Fkm%C2%B2>

Nord-du-Québec

Direction générale de Services Québec du Nord-du-Québec. (2023). Des services publics d'emploi à votre portée : Plan d'action de la direction générale de Services Québec du Nord-du-Québec 2023-2024. *Emploi et Solidarité sociale Québec*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/plan-strategique/plan_action_regional/2023/PAR-services-publics-emploi-nord-qc_MESS.pdf

Ministère de la Famille. (2018). *Les aînés du Québec : Quelques données récentes (2^e édition)*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ainee/aines-quebec-chiffres.pdf>

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. (2024, 4 avril). *Occupation du territoire*. Gouvernement du Québec. <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/nord-du-quebec/portrait-regional/occupation-du-territoire>

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2018). *2017 Fiches régionales : Portrait des 17 régions administratives du Québec*. Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/publications/fr/recherches-statistiques/Fiches_Regionales_2017_20180727.pdf

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Ministère de la Famille. (2018). *Les aînés du Québec : Quelques données récentes (2^e édition)*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ainee/aines-quebec-chiffres.pdf>

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. (2024, 4 avril). *Occupation du territoire*. Gouvernement du Québec. <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/laurentides/portrait-regional/occupation-du-territoire>

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2018). *2017 Fiches régionales : Portrait des 17 régions administratives du Québec*. Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/publications/fr/recherches-statistiques/Fiches_Regionales_2017_20180727.pdf

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. (2022). *Plan d'action régional 2022-2023*. Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-action-regionaux/PAR-1_DRBSLGIM_2022-2023.pdf

Whalen, G. (2023, 14 janvier). Un plan d'action pour l'accueil des immigrants aux Îles-de-la-Madeleine. *ICI Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1948313/accueil-integration-immigration-iles-madeleine-archipel-plan-francisation>

Chaudière-Appalaches

Développement économique Lévis. (2022, janvier). *Profil statistique de Lévis : Démographie, vitalité économique et qualité de vie*. Ville de Lévis. https://www.ville.levis.qc.ca/fileadmin/documents/developpement/Profil-statistique-Levis_Jan-2022.pdf

Ministère de la Famille. (2018). *Les aînés du Québec : Quelques données récentes (2^e édition)*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ainee/aines-quebec-chiffres.pdf>

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. (2024, 4 avril). *Occupation du territoire*. Gouvernement du Québec. <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/chaudiere-appalaches/portrait-regional/occupation-du-territoire#:~:text=Caract%C3%A9ristiques%20territoriales%20et%20municipales,%2C5%20hab.%2Fkm%C2%B2>

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2018). *2017 Fiches régionales : Portrait des 17 régions administratives du Québec*. Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/publications/fr/recherches-statistiques/Fiches_Regionales_2017_20180727.pdf

Laval

Ministère de la Famille. (2018). *Les aînés du Québec : Quelques données récentes (2^e édition)*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ainee/aines-quebec-chiffres.pdf>

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. (2024, 4 avril). *Occupation du territoire*. Gouvernement du Québec. <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/laval/portrait-regional/occupation-du-territoire#:~:text=La%20r%C3%A9gion%20administrative%20de%20Laval,9%20hab.%2Fkm2>

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2018). *2017 Fiches régionales : Portrait des 17 régions administratives du Québec*. Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/publications/fr/recherches-statistiques/Fiches_Regionales_2017_20180727.pdf

Ville de Laval. (2021). *Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle*. <https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/immigration/cadre-reference-immigration-diversite-ethnoculturelle.pdf>

Ville de Laval. (2023, juillet). *Plan d'action 2023-2028 : Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle*. <https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/Cienteles/nouveaux-lavallois/cadre-reference-immigration-diversite-ethnoculturelle-plan-action-2023-2028.pdf>

Ville de Laval. (2024). *Ville de Laval*. <https://www.laval.ca/Pages/Fr/A-propos/ville-laval.aspx>

Lanaudière

Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière. (2022, décembre). *Bulletin d'information lanauois : Les immigrants dans Lanaudière en 2021*. https://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/cisss_lanaudiere/Documentation/Sante_publique/Bulletins/On_surveille_pour_vous/OSPV-91- Les_immigrants_dans_Lanaudiere_en_2021_decembre_2022.pdf

Lanaudière Économique. (2024). *Forum régional de l'immigration de Lanaudière (2^e édition)*. <https://lanaudiere-economique.org/wp-content/uploads/2024/03/fril-programmation-vf-web.pdf>

Lanaudière Économique. (s.d.). *Une région ouverte à la diversité*. <https://vivezlanauadiere.ca/wp-content/uploads/2021/04/lanaudiere-une-region-ouverte-a-la-diversite-version-en-francais.pdf>

Le Québec économique. (2021, 10 mars). *Répartition de l'immigration internationale au Québec, par région de destination, 2019-2020*. <http://qceco.ca/n/3775>

Ministère de la Famille. (2018). *Les aînés du Québec : Quelques données récentes (2^e édition)*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ainee/aines-quebec-chiffres.pdf>

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. (2024, 4 avril). *Occupation du territoire*. Gouvernement du Québec. <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/lanaudiere/portrait-regional/occupation-du-territoire>

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2018). *2017 Fiches régionales : Portrait des 17 régions administratives du Québec*. Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/publications/fr/recherches-statistiques/Fiches_Regionales_2017_20180727.pdf

Laurentides

L'Info du Nord. (2024, 25 mars). *Intégration et rétention des immigrants: la MRC renouvelle son engagement*. <https://infodunordtremblant.ca/actualites/economie/2024/03/25/integration-et-retention-des-immigrantsla-mrc-renouvelle-son-engagement/#:~:text=La%20MRC%20des%20Laurentides%20annonce,pour%20intégrer%20les%20nouveaux%20arrivants>

Ministère de la Famille. (2018). *Les aînés du Québec : Quelques données récentes (2^e édition)*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ainee/aines-quebec-chiffres.pdf>

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. (2024, 4 avril). *Occupation du territoire*. Gouvernement du Québec. <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/laurentides/portrait-regional/occupation-du-territoire>

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2018). *2017 Fiches régionales : Portrait des 17 régions administratives du Québec*. Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/publications/fr/recherches-statistiques/Fiches_Regionales_2017_20180727.pdf

Montérégie

Gouvernement du Québec. (2024, 17 juin). *Programme d'appui aux collectivités (PAC)*. <https://www.quebec.ca/immigration/aide-organismes-integration-immigration/programme-appui-collectivites>

Ministère de la Famille. (2018). *Les aînés du Québec : Quelques données récentes (2^e édition)*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ainee/aines-quebec-chiffres.pdf>

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. (2024, 4 avril). *Occupation du territoire*. Gouvernement du Québec. <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/monteregie/portrait-regional/occupation-du-territoire>

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2018). *2017 Fiches régionales : Portrait des 17 régions administratives du Québec*. Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/publications/fr/recherches-statistiques/Fiches_Regionales_2017_20180727.pdf

Montérégie économique. (2023, 8 mai). *Montérégie Économique dévoile le Plan stratégique de la régionalisation de l'immigration en Montérégie*. <https://monteregieeconomique.com/nouvelles/monteregie-economique-devoile-le-plan-strategique-2023-2026-de-la-regionalisation-de-limmigration-en-monteregie/>

Centre-du-Québec

Ministère de la Famille. (2018). *Les aînés du Québec : Quelques données récentes (2^e édition)*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ainee/aines-quebec-chiffres.pdf>

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. (2024, 4 avril). *Occupation du territoire*. Gouvernement du Québec. <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/centre-du-quebec/portrait-regional/occupation-du-territoire>

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2018). *2017 Fiches régionales : Portrait des 17 régions administratives du Québec*. Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/publications/fr/recherches-statistiques/Fiches_Regionales_2017_20180727.pdf

info@conferencedestables.org

www.conferencedestables.org
conferencedestables.webnode.fr